

**REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE**  
**Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique**  
**UNIVERSITE MOULOUD MAMMERRI DE TIZI-OUZOU**



**Faculté des Sciences Economiques, Commerciales et de  
Gestion**

**Département des Sciences Economiques  
Laboratoire REDYL**



**Mémoire de fin d'étude pour l'obtention du diplôme de master  
en Sciences Economiques**

*Spécialité : Management Territorial et Ingénierie de Projets.*

*Option : Management des Services Publics Territoriaux.*

**Thème**

**Le Développement Local Industrielle dans  
la wilaya de Tizi-Ouzou**

**Cas : de la zone industrielle «AISSAT Idir »**

Encadré par :  
**M<sup>r</sup> OUNASSI. Hassène**

Présenté par :  
**M<sup>lle</sup> Zidane Sakina**

**Membres de jury:**

Présidente: **M<sup>me</sup> AHMED ZAID Malika**, Professeure à l'UMMTO.

Rapporteur : **M<sup>r</sup> OUNASSI Hassène**, MAA à l'UMMTO.

Examinatrice : **M<sup>me</sup> RAMDINI Samira**, MAA à l'UMMTO.

**Promotion 2017/2018**

# Remerciements

*La beauté d'un travail de recherche réside dans le fait que c'est une expérience et parfois une aventure et un plaisir partagé avec d'autres.*

*Nous remercions le bon Dieu qui nous a donné le courage et la patience afin de réaliser ce modeste travail.*

*Nous adressons nos vifs remerciements à notre responsable : Mme Pr AHMED ZAID Malika pour tous ses efforts consenti durant deux années de formation du master, merci madame pour vos précieux conseils et à votre courage ainsi qu'à votre aide à l'élaboration de ce travail.*

*Nous tenons spécialement à remercier Mr OUNASSI Hassène qui a accepté d'encadrer et de suivre de très près ce travail, pour son aide, ses orientation pédagogiques, et tout les conseils qu'il nous a prodigué pendant toute la durée de ce travail malgré ses nombreuses occupations.*

*Merci aux membres de jury qui ont eu l'amabilité d'accepter d'évaluer ce travail. Qu'ils trouvent ici l'expression de nos reconnaissance*

*Nous remercions aussi tout le corps enseignant du laboratoire REDYL et toute l'équipe administrative de département du poste de graduation, qui nous ont mis dans de bonnes conditions pour poursuivre nos études.*

*Nous sommes aussi redevables à bon nombre de personnes extérieurs qui ont contribué à enrichir cette recherche en mettant à notre disposition l'information nécessaire, dont je cite ceux qui travaillent dans la direction de l'industrie et des mines de la wilaya de Tizi-Ouzou et tous les cadres des entreprises visitées.*

*Enfin nous adressons nos plus sincères remerciements à tout nos proches et nos amies qui nous ont soutenu et encouragé au cours de la réalisation de ce mémoire.*

**Zidane Sakina**

# *Dédicaces*

*Nous dédions ce modeste travail à :*

- *A mes très chers parents.*
  - *A la mémoire de ma chère sœur, un grand hommage à Yamina, « paix à son âme ».*
    - *A tous mes frères, et sœurs.*
      - *A mes ami(e)s “ kahina, kathia, Naim ; Nawal, Sarah”*
  
- *A tous mes professeurs qui m’ont formée pour arriver à mon objectif, M<sup>mme</sup> AHMED ZAID Malika et sans oublier notre promoteur Mr OUNASSI Hassène pour ses conseils et on orientation et qui m’a aidée à améliorer mes onnaissances.*

## **Résumé**

La zone industrielle « Aissat Idir » localisé au niveau de la wilaya de Tizi-Ouzou contribue telle au développement local industriel de cette wilaya ainsi de pays, d'après sa localisation spatial et le bon fonctionnement de ces entreprises.

Le développement local prend en considération les enjeux de l'ensemble des acteurs locaux et des potentialités locales il concerne tout les territoires,. De ce fait chaque territoire cherche à construire une stratégie du développement local en se focalisant sur ses propres ressources.

Le développement des PME offre de nombreuses possibilités d'emploi, ce qui peut aider à baisser le taux de chômage et à faire face aux défis démographiques de population. En outre le développement du secteur des PME ou GE peut aider à renforcer la concurrence et la productivité et stimulera donc la croissance du revenu global. Ce développement stimulera également la transformation structurelle, est c'est le cas de la grande entreprise « ENIEM » qui a assurée une forte contribution au développement local de la wilaya Tizi-Ouzou puisque elle se brille avec une grande part sur le marché économique local et/ou national.

Cette recherche a pour objectif d'analysé et interpréter les résultats de notre enquête de terrain afin de déduire la contribution de la zone industrielle « AISSAT-Idir » au développement local de la wilaya de Tizi-Ouzou.

### **Mots clés:**

Développement local, la proximité, zone industrielle, la localisation, territoire, entreprise.

## Acronymes

### Liste des abréviations et sigles utilisés

**AIE** : **A**ttrait des **I**nvestissements **E**trangers.

**ALDAF** : **A**lgérie **D**anmark **P**harmaceutique.

**ANEM** : **A**gence **N**ational de l'**E**mloi et de la **M**ain d'œuvre.

**ANDI** : **A**gence **N**ationale de **D**éveloppement de l'**I**nvestissement.

**ANSEJ** : **A**gence **N**ational de **S**outien a l'**E**mloi des **J**eunes.

**DA** : **D**inar **A**lgérien.

**DIM** : **D**irection de l'**I**ndustrie et des **M**ines.

**DIT** : **D**ivision **I**nternationale du **T**ravail.

**DL** : **D**éveloppement **L**ocal.

**DPI** : **D**roits de **P**ropriété **I**ntellectuelle.

**ENIM** : **E**ntreprise **N**ationale des **I**ndustries de l'**E**lectroménager.

**EURL** : **E**ntreprise **U**nipersonnelle à **R**esponsabilité **L**imité.

**E/se** : **E**ntreprise.

**FILAMP** : **F**iliale **L**ampe.

**FMN** : **F**irmes **M**ultinationale.

**IDE** : **I**nvestissement **D**irect **E**trangers.

**HA** : **H**ectare.

**GRH** : **G**estion des **R**essources **H**umaines.

**Km** : **K**ilomètre.

**OCDE** : **O**rganisation du **D**éveloppement et de **C**oopération **E**conomique.

**ONS** : Office National des Statistiques.

**PE** : Petites Entreprises.

**PME** : Petites et Moyennes Entreprises.

**PMI** : Petites et Moyennes Industrie.

**SARL** : Société à Responsabilité Limitée.

**SNV** : Société National des Véhicules Industriels.

**SONALIC** : Société Nationale de Réalisation des Industries Connexes.

**SPL** : Système Productif Local.

**STG** : Spécialité Traditionnelle Garantie.

**SWOT**: Strengths Weakness Opportunities Threats.

En français **FFOM** Force Faiblesse Opportunités Menaces.

**T.O** : Tizi-Ouzou.

**VA** : Valeur Ajouté.

**Z.I.A.I** : Zone Industriel de « Aissat Idir ».

# Sommaire

## Introduction générale

### **Chapitre II : Cadre théorique du développement local.**

Section 1 : Présentation et généralités du développement local industriel.....	07
Section 2 : Rôle, Objectifs et Conditions du développement local.....	15
Section 3 : La contribution des PME au développement local.....	27

### **Chapitre II : L'économie industrielle et la localisation spatiale des industries.**

Section 1 : Aperçu général sur l'économie industrielle.....	42
Section 2 : Détermination de la localisation industrielle.....	47
Section 3 : Aménagement de l'espace dans le cadre d'implantation des industries.....	60

### **Chapitre III : Etude de cas pratique.**

Section 1 : Présentation générale de la wilaya de Tizi-Ouzou.....	73
Section 2 : Présentation de la zone industrielle enquêtée « AISSAT-Idir ».....	81
Section3 :L'enquête de terrain « présentation, analyse et interprétation ».....	88

## Conclusion générale

***Introduction***

***Générale***

### Introduction Générale

Nous avons assisté ces dernières décennies à l'intérêt sans cesse grandissant du concept du « développement local ». Ce dernier est le produit des bilans critiques des politiques du développement économique et social, à la fois dans les pays développés et dans les pays en voie du développement ou émergents. Cependant, les échecs dans les pays du sud ont pour origine les limites des expériences des modèles du développement endogènes mis en place notamment dans les années 1980. Dans ce sens, la dynamique du développement ne démarre pas avec la conception et la réalisation volontariste d'un système productif global. Les échecs des politiques d'industrialisation conçues à l'échelle d'ensemble et dans l'indifférence à l'écart de la diversité des structures sociales, régionales et locales, sont là pour le rappeler.

Le processus du développement local fait son rôle de lier les décisions relatives au territoire malgré les difficultés d'émergence d'une dynamique de croissance, le développement local donc a pris sa place dans les évolutions que le pays a connu après la multiplication des initiatives de création d'activité, le relationnel et la coordination des principaux acteurs pour valoriser la richesse qui permet l'enrichissement des activités économiques.

Le ralentissement de la croissance intervenu au milieu des années 1970 et l'échec du modèle standard d'industrialisation ont poussé les pouvoirs publics à poser de nouveau la question du développement. Sous l'effet de cette évolution négative (croissance faible et/ou irrégulière d'une part et dysfonctionnement du projet d'industrialisation d'autre part), une attention accrue se manifeste à l'égard des pratiques économiques et sociales auparavant négligées mais désormais considérées par un bon nombre de chercheurs comme des voies possibles du développement. C'est dans ce contexte que les PME dites « Small Business Entreprise ». Ont pris un rôle important dans la dynamisation des territoires.

Les rythmes du développement différenciés des pays se sont frayés davantage le chemin depuis et lors de l'éclatement de la révolution industrielle et continuent de l'être à travers les écarts qui prennent de l'ampleur. Depuis cette époque, l'industrie s'est taillée la première place et s'affirme comme levier de commande de développement des économies des

pays. L'industrie est désormais considérée comme la voie la plus privilégiée de progrès et du développement. Partout se manifeste hardiment la volonté de s'industrialiser.

En effet, le secteur de l'industrie et de la PME émerge dans le paysage économique du pays et se présente sous plusieurs facettes, aussi importantes les unes que les autres. D'une manière générale, cette nouvelle dynamique traduit les efforts des pouvoirs publics dans les différents programmes d'infrastructures liés à la concrétisation des plans du développement qui placent l'entreprise, et notamment la PME, au cœur du développement économique.

Dans le contexte économique actuel, la question du rapport de l'entreprise à son espace physique d'implantation est clairement posée, avec des enjeux forts en termes de dynamiques du développement local. La création et la localisation des zones industrielle notamment celle de « Aissat-Idir » et plus précisément la grande entreprise « ENIEM » de Tizi-Ouzou est un lieu qui tient à de multiples raisons qui assurent la dynamique territoriale.

### **Objectif du travail :**

L'objectif de ce travail est d'analyser les résultats d'une étude qui porte sur l'importance de l'entreprise « ENIEM » implantées dans la zone industrielle « Aissat Idir » et sa contribution sur le développement local industriel de la wilaya de Tizi-Ouzou.

### **Problématique :**

L'importance du développement local industriel dans la croissance économique de pays nous pousse à poser certaines questions et pour ceci notre problématique abordera la question principale suivante :

La zone industrielle de « Aissat-Idir » ainsi la grande entreprise « ENIEM » contribue-telles au développement local industriel de la wilaya de Tizi-Ouzou?

A partir de la question principale précédente découle d'autres questions subsidiaires suivantes:

- Quels sont les principaux acteurs du développement local industriels?
- Comment déterminer les paramètres de la localisation des industries dans le cadre d'aménagement du territoire ?

- Comment les entreprises de la zone industrielle de « AISSAT-Idir » assurent-elles le développement local industriel de la wilaya de Tizi-Ouzou?

### **Hypothèses de recherche :**

Pour répondre à cette problématique, nous avons émis au préalable trois hypothèses à confirmer ou à infirmer à travers l'étude de notre recherche.

**Hypothèse 1 :** Plusieurs acteurs interviennent pour assurer le processus du développement local industriel, notamment l'Etat, les collectivités locales...etc. ce qui déduit sa typologie.

**Hypothèse 2 :** La zone industrielle « Aissat- Idir » se base sur un système finalisé, organisé, un système physique piloté par un système de gestion et ouvert sur son environnement, Mais la localisation industrielle où le meilleur emplacement possible des industries soumises aux différents paramètres notamment les facteurs de localisation, la stratégie choisie par cette dernière a la base des outils, moyens d'aménagement de territoire et les conditions de gestion d'espace.

**Hypothèse 3 :** L'industrie joue un rôle primordial dans le système socio-économique, et pour cela les entreprises de la Z.I.A.I notamment l'entreprise « ENIEM » contribuent au développement local industriel de la wilaya de Tizi-Ouzou.

### **Méthodologie de recherche :**

Dans le cadre de notre recherche nous nous appuyerons sur des outils théoriques au quels nous nous référerons. Ceux-ci consistent principalement au processus du « développement local », et au processus « d'industrie et de localisation spatiale », en tant que système du développement local. Pour pouvoir répondre à notre problématique nous avons opté pour la méthodologie suivante :

#### **Première étape :**

Il s'agit d'abord dans la première étape, de faire un inventaire de la recherche bibliographique, théorique, variée et exhaustive en relation avec notre sujet : ouvrages, guides, différents types de travaux de mémoires, fin de stage, d'ingénieur et articles scientifiques publiés ainsi que les thèses du magistère et de master sur notre aire d'étude et sur le même sujet. Nous avons alors

pris connaissance des travaux issus des économistes sur le développement local, sur l'industrie et la localisation spatiale, puis on s'est référé aux auteurs qui se sont penchés sur le cas de notre sujet.

Cette lecture a été également renforcée par quelques consultations sur le Net, les documents administratifs nous a permis de mieux s'insérer dans notre problématique.

### Deuxième étape :

Dans la seconde étape, il s'agit d'effectuer un travail (stage pratique) auprès de la direction de l'industrie et des mines (au sein de la wilaya de T-O), les instruments méthodologiques utilisés pour mener à bien notre étude c'est le déplacement à la zone industrielle « Aissat-Idir » à Tizi-Ouzou, pour découvrir l'importance de cette dernière sur le développement local.

### Troisième étape :

La troisième et la dernière étape consiste à organiser, classer et traiter les données collectées sous forme de tableaux, des figures et des cartes. Le traitement des données s'est appuyé essentiellement sur l'utilisation de l'approche analytique (Analyse statistique, analyse cartographique...).

### **La structure du travail**

Après avoir déterminé les principales questions de recherches et la méthode à suivre, nous allons essayer d'apporter des réponses à ces dernières. A cet effet, nous avons scindé notre recherche sur trois principaux chapitres:

- Le premier chapitre qui s'intitule « cadre théorique du développement local », il a pour objet de définir et d'identifier les concepts clés ainsi les bases théoriques du développement local.
- Le second chapitre « l'économie industrielle et la localisation spatiale des industries » présentera l'aspect théorique de l'économie industrielle, dans ce chapitre nous allons parler aussi d'aménagement de l'espace dans le cadre d'implantation des industries.
- Le troisième et le dernier chapitre sera consacré à la présentation géographique, l'émergence de la zone de « Aissat-Idir » et son fonctionnement, l'évaluation, les

contraintes ainsi le rôle de l'entreprise « ENIEM » implantée dans la zone industrielle de « Aissat-Idir » et sa contribution au développement local de la wilaya T-O.

***Chapitre I:***  
***Cadre théorique***  
***du développement***  
***local industriel***

### INTRODUCTION :

Pendant long temps, l'Etat algérien pilote le processus du développement économique et social à travers les différents plans du développement. Il avait pris en charge toutes les questions liées à la dynamique socio économique dont le but fondamental recherché était l'amélioration des conditions de vie des individus.

Même si jusqu'à la fin des années 90, toutes les décisions ayant trait au développement étaient prises au niveau central, telles que les décisions ayant trait à l'aménagement du territoire, à la localisation des entreprises publiques, aux actions socio économiques,.... Situation justifiée par le système politique suivi, et les lacunes enregistrées au niveau des collectivités locales, notamment en terme de ressources financières propres à ces dernières, ce qui ne leurs permettait pas d'envisager des stratégies propres du développement local. Mais aux années 2000, les autorités centrales ont commencées à envisager une vision du développement dite par « le Bas », ça sera un développement décidé et réalisé par les acteurs locaux, mais s'inscrivait dans le cadre de la politique globale du développement national.

Les évolutions récentes offrent une image contradictoire. D'un côté on peut observer l'entrée en scène de nouveaux acteurs du développement local, la multiplication des initiatives de création d'activités, l'émergence d'un entrepreneuriat dynamique, la mise en place de nombreux dispositifs susceptibles de soutenir les actions du développement local. D'un autre côté, pourtant, une véritable dynamique peine à s'amorcer.

Cette difficulté à faire émerger une dynamique de croissance est liée, selon nous, au caractère nouveau de la situation, pour un grand nombre d'acteurs, qui nécessite de créer de nouveaux mécanismes de mise en relation et de coordination des principaux acteurs, pour faire converger les projets, rapprocher les stratégies, et mettre en synergie les ressources et les efforts.

## **Section 1 : Présentation et généralités du développement local industriel.**

Le développement local est un processus utilisant les initiatives locales au niveau des collectivités territoriales comme un moteur de développement économique.

### **1- Aperçu historique et économique sur le développement local :**

Cet aperçu parlera des origines du développement local tout en donnant de différentes définitions de ce dernier.

#### **1-1- L'origine du concept du développement local :**

Le développement local est un concept qui est apparu, premièrement, dans les pays occidentaux. Il est considéré comme faisant partie des nouveaux paradigmes, cadre d'analyse et d'intervention pour venir à la rescousse des économies européennes en proie à des difficultés.

Le développement local s'exerce sur un espace déjà constitué ou à constituer donc sur un territoire réduit. Le concept est né en France dans les années 1950 à partir d'une prise de conscience que les politiques d'aménagement du territoire mise en œuvre pour corriger les grands déséquilibres géographiques et socio-économiques, qui ne pouvaient s'appuyer que sur une mobilisation des volontés locales. On parlait alors du « développement endogène » pour reprendre l'expression de Friedman et Stohna <sup>1</sup> à travers une approche volontariste axée sur un territoire restreint, ils concevaient le développement local comme une démarche partant du bas d'où l'appellation « développement par le bas », privilégiant les ressources endogène ou locales.

De même, on parle du développement communautaire tout en insistant et en mettant en exergue les initiatives populaire.

D'autres auteurs situent l'émergence du concept et le dateraient dans les années 1970. Mais, il faut retenir que, l'idée du développement local est apparue en réaction aux modèles d'analyse traditionnelle, modèle de la base économique, pôle du développement...etc. et aux politiques régionales axées sur les subventions pour l'implantation d'entreprise. Dès lors, il a fallu imaginer des moyens qui permettraient de miser sur les entreprises locales et sur l'esprit d'entreprise, ainsi que sur les capacités d'innovation du milieu afin de créer ou de renforcer

---

<sup>1</sup> - Katalyne KOLOSZY, (1996-2001) : « le développement local : réflexion pour une définition théorique de concept », Horizon local.

les avantages comparatifs d'une localité et d'en assurer le développement<sup>2</sup>. Le développement local apparaît ainsi comme « un modèle alternatif » du développement qui est décliné dans la littérature sous le vocable du «développement endogène », du « développement par le bas » ou encore du « développement communautaire »<sup>3</sup>.

Dans les lignes précédentes, nous n'avons pas formulé une définition du développement local proprement dite, on signale que de nombreux acteurs sont d'accord sur les points suivant :

- Il n'y a pas de modèle unique du développement local.
- Le développement local comporte une dimension territoriale.
- Le développement local s'appuie sur une force endogène.
- Le développement local fait appel à une volonté de concertation et la mise en place de mécanismes de partenariat et de réseaux.
- Il intègre des dimensions sociales aussi bien qu'économiques.
- L'approche du développement local implique aussi une stratégie participative et une responsabilisation des citoyens envers la collectivité.

### 1-2- Qu'est ce que le développement et qu'est que le local ?

➤ « Le développement » :

Le plus souvent, certains individus mêlent entre la croissance et le développement. Or, ce ne sont pas des synonymes. Le développement implique l'accroissement de bien-être et changement dans la structure économique et sociale. Il engage une société sous tous ses aspects. La croissance est une notion plus simple. Elle se réfère à un accroissement des activités de production de biens et services mais n'implique pas nécessairement des changements dans la structure, ni n'engage une société sous tous ses aspects. Le concept du développement contiendrait donc l'idée de croissance<sup>4</sup>.

Sur la scène internationale, le « développement » n'est pas synonyme de la notion macro-économique de « croissance ». En effet, un accroissement quantitatif des richesses d'un pays

---

<sup>2</sup> - Marie POLEZE et Richard SHEARMURE, (2005), « Economie urbaine et régionale : introduction a la géographie économique », Economica, Paris, page 183.

<sup>3</sup> - Marie POLEZE et Richard SHEARMURE, (2005), op, Cit, page 184.

<sup>4</sup> - Furtado Celse, « Théorie du développement économique », coll, SUP ? PUF ? Paris, 1975, cap, I

n'implique pas automatiquement une amélioration des conditions de vie de ses habitants alors que l'objectif d'une politique de développement est précisément l'accroissement du bien-être d'une population donnée. Le développement peut en conséquence être défini comme un processus qualitatif de long terme qui se matérialise par la transformation des structures démographiques, économique et sociales (industrialisation, urbanisation, salarisation, évolution des mentalités et des comportements...) d'un territoire.

Si le terme « développement » est principalement utilisé à l'échelle d'un pays, il peut l'être également pour décrire des projets, des pratiques dont le cadre est infranational (régional, départemental, intercommunal...), il s'agit alors du développement local.

➤ « Le local » :

Chercher à définir la notion du territoire nous amène à poser la question suivante : s'agit-il d'une zone délimitée par des frontières administratives et politiques (ville, commune, région...) ou d'une zone géographique déterminée par la composition du milieu (montagne, vallée...), ou encore un espace pertinent pour la mise en œuvre de la gouvernance et des politiques publiques ?

La réponse à cette question pourrait être la suivante : le territoire n'est pas facile à appréhender et fait l'objet de nombreux débats. Pour nous elle a une portée opérationnelle et analytique au même titre que la firme ou le secteur. On peut la saisir d'un triple point de vue.

Tout d'abord, comme le souligne B. Pecqueur<sup>5</sup>, le territoire n'est pas un morceau de nation ou de région, mais une forme d'organisation et de coordination inscrite dans l'espace et construite socialement à terme. Comme tel, il est un « conteneur de ressources », ces ressources peuvent être matérielles (infrastructures diverses) ou immatérielles (connaissances, compétences...) elles peuvent être génériques (ressources minières, par exemple) ou spécifiques (savoir-faire effectivement valorisés dans un processus de production concret). Le territoire n'est pas partout et partout n'est pas le territoire.

Ensuite, le territoire est une forme d'organisation des acteurs qui y évoluent, ainsi que des relations qu'ils se nouent entre eux à l'occasion de l'exercice de leurs activités. Ces relations peuvent être des rapports d'intégration verticale et/ou de coopération horizontale, des rapports marchands et/ou non marchands, des rapports formel et/ou informel...etc. Ceci définit une

---

<sup>5</sup> Bernard Pecqueur, « le développement local : mode ou modèle ? », Syros/Alternatives, 1989, Paris, page 58.

fonction particulière de repoussoir des acteurs qui ne sont pas à l'intérieur de ses limites, fonction jouant en quelque sorte le rôle de filtre cognitif.

Enfin, le territoire est une dynamique d'apprentissage, ce qui renvoie au rôle essentiel des institutions formelles de formation de la main-d'œuvre bien sûr, mais aussi des processus de transmission des métiers et de circulation des savoir-faire, à travers notamment l'apprentissage familial ou au sein d'un métier et le fonctionnement du marché local du travail.

Selon L'OCDE le niveau local peut être défini en ces termes :

« Le niveau local est l'environnement immédiat dans lequel la plupart des entreprises et en particulier les petites, se créent et développent, trouvent des services et des ressources, dont dépend leur dynamisme et dans lequel elle se raccordent à des réseaux d'échange d'information et de relations techniques ou commerciales... le niveau local, c'est-à-dire une communauté d'acteurs publics et privés qui offrent un potentiel de ressources humaines, financière et physiques, d'infrastructures éducatives et institutionnelles dont la mobilisation et la valorisation engendrent des idées et des projets de développement<sup>6</sup> ».

### 1-3 Définition du développement local:

L'association des deux termes « développement » et « local » appelle l'articulation de deux caractéristiques fondamentales : la durée qui doit marquer la démarche de développement et l'espace, soit le territoire local concerné par cette démarche.

Notons d'abord, que la notion du « développement local » est polysémique. Elle prend plusieurs sens notamment « développement économique communautaire », « gestion des territoires » ces dernières se caractérisaient certainement par des visions différentes, dès le départ se rendent compte d'une pratique similaire sur l'espace local et tentent aujourd'hui à décider une situation unique, celle de la responsabilisation totale des populations à la base, dans la conception et la mise en œuvre des actions du développement. Mais aussi ce concept appelé :

- Développement territorial.

---

<sup>6</sup>-Dechera Mansour, Mémoire Magister « Stratégie de développement des PME, le développement local », 2014, page 66 selon OCDE « Réussir le changement ; entrepreneuriat et initiatives locales », Paris, France, 1990, page 3.

- Le développement par le bas.
- Le développement auto centré, endogène ...etc.

Donc le développement local est une réponse empirique à une situation de crise. Cette dernière est caractérisée par les problèmes d'emploi et par la destruction d'une série de réseaux d'insertion et de facteurs d'identité. Le DL, avant d'être une démarche prise en charge par les institutions ou les mouvements, il constitue une sorte de réaction spontanée d'un tissu social. Il est à la fois un mouvement de retour à un territoire et un mouvement d'ouverture sur le monde et sur l'avenir (Jean-Pierre Worms, 1987).

Pour une meilleure compréhension du concept, on citera quelques autres définitions : Bernard PEQUEUR affirme : « Ni mode, ni modèle, le développement local est une dynamique qui met en évidence l'efficacité des relations non exclusivement marchandes entre les hommes pour valoriser les richesses dont ils disposent<sup>7</sup> »

Dans les pays en développement, le concept du développement local est aussi appelé « développement par le bas ». Il peut reposer sur des actions mobilisant les initiatives locales au niveau des petites collectivités et des habitants eux-mêmes, avec une aide extérieure éventuelle. Exemples : construction de petites infrastructures, mise en place de coopératives ou d'associations de microcrédit, exploitations agricoles ou artisanales tirant partie des ressources locales...

D'après Xavier GREFFE<sup>8</sup> : « Le développement local est un processus de diversification et d'enrichissement des activités économiques et sociales sur un territoire à partir de la mobilisation et de la coordination de ses ressources et de ses énergies. Il sera donc le produit des efforts de sa population, il mettra en cause l'existence d'un projet du développement intégrant ses composantes économiques, sociales et culturelles, il fera d'un espace contiguïté ou espace de solidarité active »

Selon MOUSSAOULF<sup>9</sup>, (2006), le développement local est axé sur deux idées essentielles : la mise en valeur d'un potentiel local demeuré caché et ignoré et la territorialisation : de l'activité économique. Tout en parlant du local, le développement local

---

<sup>7</sup> - PEQUEUR .Bernard, « développement local », Syros, Paris, 1989, page 16.

<sup>8</sup> - GREFFE, Xavier, « Territoire en France, les enjeux économique de la décentralisation », Economica, Paris, 1984, page 146.

<sup>9</sup> - Mansour. Salima, mémoire master, « les produits du territoire levier du développement local dans les zones rurales et montagneuses », 2013, page 08.

n'est pas «localiste» (FERCUENE A, 2012), il se veut ouvert sur l'extérieur et s'inscrit dans une perspective d'évolution mondiale (il n'y a pas fermeture de frontière).

### **2- Changement de paradigme :**

Actuellement on ne parle plus du développement par le haut (L'ETAT), on utilise de plus en plus le vocable du développement local ou territorial. Ainsi le DL devient alternatif une logique nationale du développement d'après guerre (2<sup>ème</sup> guerre mondiale).

Le développement local se veut une réponse à la crise des années 1970, dans le monde occidental. Il est lié aux différentes restructurations de la grande entreprise fordiste et aussi aux reformes de l'état.

A partir de 1980, la notion, ou le concept est de plus en plus utilisé, il est indissociable de la décentralisation dans le sens d'une "territorialisation de l'activité économique" (A.FERGUENEA. HSAIN 1998) donc d'une proximité géographique.

Le développement local souligne aussi l'expression d'une solidarité multiforme entre les acteurs d'une communauté autour d'un développement concerté en conformité avec les objectifs de celle-ci.

Le développement local par cette rupture dans le sens, fait intervenir de nouvelles variables, trop souvent oubliées dans le développement global, ces variables sont :

- La variable spatiale (espace – milieux- zone).
- La variable locale ou territoriale.
- Le développement endogène.
- Les spécialisations doubles, ...etc.

De toute manière, le concept traduit dans sa réalité le besoin de trouver d'autres alternatives à la crise, d'autres réponses du développement à partir des initiatives locales.

Le développement local peut donc créer des synergies multiples capables de valoriser les richesses locales, comme système d'interaction, il peut favoriser aussi les potentiels d'innovation individuels et sociaux du territoire<sup>10</sup>.

Le développement local, par conséquent, prend en fonction des réalités locales, des typologies différentes (modèles du développement). Nous allons essayer de résumer, ici, les plus importants :

### **2-1- District industriel ou Système Productif Local:**

Depuis 1980, la doctrine économique contemporaine est unanime quand à la pertinence du paradigme du développement territorial, qui redécouvre le rôle assigné au Territoire et leur place au centre de toute stratégie de développement économique<sup>11</sup>.

Souvent appelé aussi système de production local (SPL) au sens marshallien du terme (Atmosphère industrielle) ou système industriel localisé (SIL) selon RAVEYRE et S'AGLIO (1992) ou groupes d'entreprises.

Les districts présentent les caractéristiques suivantes:

- L'attachement d'une communauté locale à son territoire.
- La présence d'une nébuleuse de petites et moyenne entreprises (PME, PMI, et PE).
- Des ressources humaines.
- Une dynamique de compétition, de coopération.
- Une capacité à interioriser les innovations technologiques.

Ce système de production localisé offre plusieurs avantages telles que : le partage des coûts de transactions, la possibilité de coordination.

Les SPL sont donc des configurations d'entreprises regroupées dans un espace de proximité autour de plusieurs métiers (industriels ou tertiaires) entretenant des relations entre elles, elles produisent des externalités positives pour l'ensemble des entreprises<sup>12</sup>.

---

<sup>10</sup> - Cherif Mustapha –Maitre de conférences, université de Tlemcen, «Zone Industrielle et Développement Locale : Quelle Articulation ? », Revue de chercheur N°08/2010, page 53.

<sup>11</sup> - AIT SEDDIK Nouara, « Genre et développement local, illustrés par le secteur de la confection traditionnelle de Bouzeguène », Mémoire master, 2013, page 06.

<sup>12</sup> - Cherif Mustapha –Maitre de conférences, université de Tlemcen, «Zone Industrielle et Développement Locale : Quelle Articulation ? », Revue de chercheur N°08/2010, page 54.

Le district industriel selon G. Becatini est défini comme « Une entité socio territoriale caractérisée par la présence d'une communauté de personnes et d'une population d'entreprises dans un espace géographique et historique donnée<sup>13</sup> ».

La densité des liens entretenus entre les unités de production dépend avant tout de l'organisation et du fonctionnement du système de production. Les rapports entre les unités sont divers : formels, informels, matériels, immatériels, marchands et non marchands. Ces rapports peuvent porter sur des flux matériels, de services, de main d'œuvre, de technologie ou encore de connaissance. La notion de SPL est désormais largement partagée dans la mesure où elle est la traduction de ces phénomènes originaux du développement localisé<sup>14</sup>.

### **2-2- Développement endogène :**

Le développement endogène selon (G. Garofoli 1992) repose sur le couple acteurs-projets), il souligne l'interaction entre l'économique et le social, cette interaction est très forte, avec un degré d'autonomie élevé, une densité de relation des acteurs évoluant dans la localité (notion de réseaux denses). Cette forme du développement est aussi appelée « Aire d'industrialisation diffuse ».

Le développement endogène ou autocentré est une conception du développement avant de relever de l'économie régionale : C'est une approche territoriale du développement plus qu'une théorie de la croissance régionale. Il fait l'objet d'applications à divers niveaux. S'il a pour les pays occidentaux un contenu régional, voire micro-régional, il peut être appliqué dans le Tiers-Monde à des pays dans leur ensemble. Il se présente moins comme une théorie du développement de la région que comme un paradigme nouveau du développement : développement territorial, développement « from below » (partant du bas), s'opposant au développement fonctionnel et « up-down » (partant du haut) qui fondait les pratiques antérieures.

---

<sup>13</sup> - G. Becatini, « Dal distretto industriale allo sviluppo locale », Turin, Bollati Boringhieri, 2000, page 251.

<sup>14</sup> - Claude Courlet, « L'économie territoriale » ; PUG, Grenoble, 2008, page 50.

### **2-3- La spécialisation double (M-PIORE et C- SADEL 1984):**

Cette forme du développement local est caractérisée par une stratégie d'innovation permanente et l'adaptions au changement :

La spécialisation double est aussi une réponse à la crise du fordisme. Elle est le résultat des politiques de décentralisation, de sous-traitance dans une proximité sectorielle" pouvant améliorer les performances économiques (H.SHMITZ 1990).

En conclusion, on peut dire qu'il faut au moins retenir trois formes de dynamique du développement local à savoir:

- La dynamique endogène (acteurs + projets).
- La dynamique des pouvoirs publics qui suppose un développement avec coordination et contrôle (c'est le cas de l'Algérie).
- La dynamique exogène qui se fait par l'attrait des investissements direct à l'étrangers (IDE).

De toute manière le développement local se centre sur le territoire comme processus du développement économique et local et intègre la dialectique entre le local et le global.

## **Section 2 : Rôle, Objectifs et Conditions du développement local.**

### **1- Les acteurs, les outils et les composantes du développement local :**

Plusieurs acteurs interviennent pour assurer le développement local, ce dernier comporte deux principales composantes qui permettent la réussite de ce processus.

#### **1-1- Les différents acteurs du développement local et leurs rôles :**

##### 1-1-1- Les acteurs du développement local :

Les acteurs du développement local peuvent être définis comme un regroupement d'opérateurs et d'intervenants organisé sur un territoire. Ou bien, sont les représentant des territoires, ils décident et inter-réagissent dans le but de valoriser et de développer leurs territoires. Plusieurs acteurs sont impliqués dans le processus du DL, mais les collectivités locales demeurent la première puissance qui entretient des relations très étroites avec le

territoire, notamment en termes d'intervention directe que lui confère sa proximité du citoyen. Ces acteurs sont distingués comme suit<sup>15</sup> :

- Les acteurs publics :
  - ✓ Les collectivités locales : Ce sont, les communes, les provinces et les régions, elles agissent par l'intermédiaire des assemblées provinciales, communales et régionales. Elles sont considérées par tous les analystes comme le levier puissant du DL.
  - ✓ L'Etat : Il s'agit des organes centraux des pouvoirs publics notamment le gouvernement. A noter que l'Etat, acteur du développement local, dans le contexte actuel marqué par la mondialisation, la globalisation, est appelé à assumer le rôle de maillon intermédiaire entre le niveau supranational, par l'intégration dans un bloc solide capable d'affronter la rude concurrence gênée par ce nouveau contexte, et le niveau infranational à travers la promotion du DL et l'adaptation des conditions locales aux exigences de la globalisation.
  - ✓ Les services extérieurs des départements ministériels : Ce sont les organes déconcentrés du gouvernement appelés à concerter avec les collectivités locales et servir de relais du gouvernement au niveau local.
- Les acteurs privés : Ils concernent les entreprises, le secteur bancaire, les organismes professionnels, les associations culturelles...etc. A ce niveau, les petites et moyennes entreprises représentent la pierre angulaire eu égard à leur poids dans le tissu productif à leurs atouts et aux potentialités qu'elles offrent pour le DL.
- Autres acteurs :
  - Chambre de commerce.
  - Centre de formation professionnelle et les universités.
  - Les organisations non gouvernementales.
  - Des
  - cadres nationaux pour promouvoir une planification locale intégrée.

En fait, le développement local exige la participation efficace et dynamique de tous les citoyens et la mobilisation d'un ensemble d'outils<sup>16</sup>.

---

<sup>15</sup> - O.B.Guilbot, « Les acteurs locaux du développement économique local », revue sociologie du travail N<sup>o</sup>4/91.

<sup>16</sup> -DECHERA Mansour, Mémoire de Magister « Stratégie de développement des PME et le développement local », 2014 page 69.

### 1-1-2- Le rôle des acteurs du développement local :

Du point de vue économique et social, le rôle assigné au développement local repose sur les éléments suivants :

☞ Valoriser localement les ressources existantes et potentielles, en vue de satisfaire le marché local mais également des marchés plus lointains en raison des compétences des producteurs et des caractéristiques des produits fabriqués ou travaillés.

☞ Favoriser la diversification et l'enrichissement des activités par une multiplication des échanges entre les unités de production de la région considérée, quel que soit leur nature : moderne, traditionnelle, informelle, en visant la création d'un tissu d'activités interactives.

☞ Soutenir la mise sur pied, sur le plan organisationnel, d'entreprises, (de services ou de production de biens) et de coopératives dans les principaux secteurs de la vie des communautés concernées (logement, emploi, services sociaux, environnement, etc.)

☞ Faire porter l'attention des autorités locales, régionales, nationales et de services de base.

☞ Créer, revitaliser ou vérifier les solidarités réelles ou présumées pour organiser un débat autour d'un projet d'avenir.

☞ Susciter la mise en place de structures de médiation et de négociation entre ces groupes pour que chacun exprime son point de vue et participe à la définition des priorités de développement, le consensus à rechercher n'est pas un accord unanime de tous sur toutes les priorités mais tous doivent trouver une part d'intérêt à leur réalisation.

### **1-2- Les outils du développement local :**

Les principaux outils du développement local sont :

- L'aménagement du territoire qui définit les grandes orientations et fixe le cadre du développement des zones.

- Une politique de décentralisation appuyée par la déconcentration des structures de l'État.

- La gouvernance locale définie comme l'ensemble des interactions entre les acteurs d'une communauté locale (le secteur public, le secteur privé et la société civile) orientées vers la définition d'un projet global commun et de projets spécifiques du développement des collectivités.

- La participation citoyenne qui s'exprime au sein des structures de gouvernance locale.

- Le financement via la fiscalité nationale, locale et les agences internationales.

### 1-3- Les composantes du développement local:

Le développement local comporte deux composantes essentielles : *une partie structurelle et une partie socio-économique*. La partie structurelle se rapporte aux structures de gestion et de financement, c'est-à-dire aux structures décentralisées. Il s'agit de la partie tangible du développement local. Quant à la partie socioéconomique, elle concerne les individus et l'interaction entre les différents acteurs qui participent au développement local. La prise en compte des parties structurelles et socio-économiques est non seulement nécessaire, mais absolument fondamentale à tout processus du développement local.

D'ailleurs, la réussite d'un tel processus en dépend et implique forcément de concilier ces deux composantes, c'est ce qu'ont révélé plusieurs leçons tirées de différentes expériences, notamment en Afrique

Dans le cas algérien certains acteurs comme les associations professionnelles et patronales ainsi que les bailleurs financiers sont appelés à jouer un rôle primordial sur la scène du développement local. On qualifie ce volet spécifique du développement local d'intangible.

FIGURE N° 01 : Cadre stratégique du développement local



Rapport N°1 : Ministère de l'Industrie, de PME et de la Promotion de l'Investissement, Direction Générale de la Veille Stratégique, des Etudes Economiques et des Statistiques

## **2- Les objectifs, les conditions et les contraintes du développement local :**

Dans ce point nous allons citer l'ensemble des objectifs visés par le développement local ainsi que les conditions qui concernent ses acteurs, ensuite nous allons identifier et regrouper les contraintes du DL.

### **2-1- Les objectifs du développement local :**

La stratégie de développement économique local a pour objectif de stimuler l'économie locale et régionale pour renforcer la compétitivité et la capacité d'emploi des entreprises sur place. Pour cela, les activités du développement économique local créent des opportunités d'échange d'expériences entre la communauté des entrepreneurs et leurs

associations professionnelles d'un côté, l'administration ainsi que les structures d'appui locales de l'autre côté.

Parmi les principaux objectifs du développement local on trouve :

- Mobilisation de toutes potentialités, dont dispose un territoire donné pour dynamiser les activités productives et améliorer le niveau de vie des citoyens de ce même territoire et pour qu'ils puissent profiter d'un environnement sain et agréable.
- L'élaboration et le fonctionnement des projets du développement local qui crée une synergie entre <sup>17</sup>:
  - Les potentialités de ce territoire à savoir les ressources agricoles, industrielles, touristiques, culturelles et écologiques.
  - Ses ressources humaines (dynamisme et qualification, esprit d'entreprise et richesse culturelles des populations locales).
  - Son insertion dans les orientations de l'aménagement du territoire (infrastructure de communication, grandes orientations économiques).
- D'opérer une répartition rationnelle et intelligente des rôles sur le plan territorial entre les acteurs publics : gouvernement, collectivités locales, services extérieurs des départements ministériels... en vue de lutter contre les déséquilibres socio-spatiaux existants et harmoniser spatialement les actions du développement dans le cadre d'un véritable plan d'aménagement du territoire.

En effet, le développement local est un processus dynamique, ouvert alimenté sur des attitudes et des comportements axés sur l'action, plutôt qu'un ensemble de procédures prédéterminées dans une structure fermée. Il permet :

- La création d'emploi et d'entreprise à l'échelle locale.
- L'aménagement du territoire.
- Le renforcement d'une sociabilité par la valorisation de l'identification locale du sentiment d'appartenance ou encore la valorisation de la conscience collective (responsabilité) des acteurs en place et de la communauté en général.

---

<sup>17</sup> - Bernard Brunet, « Le développement local : un concept mais aussi une pratique », 2006.

- Le développement local est une stratégie qui insère les individus dans des projets du développement collectifs. L'objectif de cette insertion, est d'intégrer les acteurs dans les stratégies du développement. Pour cela, les pratiques du développement local supposent le sentiment d'appartenance à un territoire.
- Le développement s'appuie sur une force endogène, l'acteur est mis au centre du développement. Ainsi chaque collectivité puisse assurer son développement par elle-même.

### **2-2- Les conditions du développement local :**

Les différentes conditions du développement local sont comme suit:

Le succès d'une démarche du développement local dépend d'un certain nombre de préalables qui sont regroupés sous deux volets<sup>18</sup>.

#### 2-2-1- Les conditions relatives à la gestion du développement :

La réalisation d'un développement économique local est subit à l'existence certains conditions à savoir :

##### ➤ Un territoire à géométrie variable :

Le territoire est d'abord un espace à aménager. Il requiert des savoir-faire spécifiques dont se sont dotées les collectivités au fur et à mesure de l'indentification de leur besoin dans les domaines de l'équipement de la voirie, des réseaux, de l'habitat, des services, etc.

Aménager un territoire c'est aussi le doter d'équipement et des services de qualité qui répondent aux besoins de ses populations, et aux impératifs de sa politique du développement, la mise en valeur de ce dernier en fonction, des ressources existantes.

Le territoire c'est aussi un espace à administrer, ce travail d'administration relève traditionnellement des compétences conjointes de l'Etat et des collectivités territoriales.

Le territoire est également un espace vécu sur lequel est gravée une histoire inscrite dans un patrimoine matériel et immatériel.

---

<sup>18</sup>- Mustapha SERHANI, « le développement NTIC au Maroc : apport économique et contraintes réelles », thèse de magister, rabat, Maroc, 2009/2010.

C'est dans cette perspective qu'il convient de considérer le territoire comme un espace à développer. A chacun de ces modes d'appréhension correspond un ensemble de compétences, de missions et des modalités d'action spécifiques. C'est autour de ces compétences, de ces missions et des savoir-faire spécifiques que se sont organisés les collectivités territoriales.

➤ Démarche culturelle stratégique de communication :

La communication territoriale, celles des villes des départements et des régions en particulier, a connu ces dernières années un essor fantastique qui a donné lieu à de nombreuses publications, apprécier le sens en terme de message et la pertinence en terme d'efficacité.

Nous mettons tous d'abord l'accent sur la place qu'elle occupe dans le développement local et sa contribution à la réussite de ce dernier. La communication peut être considérée comme un moyen de liaison, car à travers elle que les informations et les idées seront échangées entre les territoires. Ainsi, elle permet la coopération des opérateurs pour résoudre tous les problèmes posés.

En résulte donc que la réussite de telle stratégie de développement dépend essentiellement de l'efficacité et la corrélation des efforts à travers la communication.

➤ La formation, Outil du développement :

Parmi les ressources stratégiques du développement local, on trouve la gestion locale des ressources humaines qui occupe une place privilégiée. Cette gestion confère à la formation un rôle irremplaçable, en raison des nouveaux enjeux collectifs qu'elle conforte :

- Elle permet le fonctionnement participatif sous toutes ses formes, grâce à un travail sur l'expression, la concertation et la prise de décision.
- Elle facilite la montrée générale des connaissances de base notamment dans le domaine économique et de la gestion.
- Elle donne une ouverture à la culture technique par l'apprentissage des nouvelles technologies.

D'une manière très claire, « formé, c'est développé les capacités à analyser et à résoudre les problèmes à partir d'un diagnostic du territoire ».

En fin pour une formation adaptée aux enjeux locaux, il faut générer l'innovation locale dans les domaines de la formation pour les personnes de faible qualification.

➤ Transferts et innovation technologiques :

En premier point le développement technologique procède habituellement par une concentration des moyens et des ressources sur des territoires prédisposés à les recevoir au risque d'accroître (appuyé) par le fait même des inégalités spatiales.

En deuxième point on trouve l'innovation technologique qui peut être considérée comme une affaire de milieu, leur diffusion nécessite l'acquisition des connaissances nouvelles et spécifiques, leur évaluation économique et la mise en œuvre de stratégies correspondantes. Aménager les interfaces entre les trois pôles : le pôle d'entreprise, le pôle technologique et le milieu environnant-voisin.

En troisième point une telle question relative à l'innovation et aux transferts technologiques doit choisir les bons mécanismes de diffusion de l'innovation. Aussi avancée que soit l'innovation, elle ne peut réussir que si elle consiste des éléments de continuité avec l'expérience acquise par le milieu, ainsi créer les conditions du développement d'un territoire à travers les transferts technologiques, revient à faciliter la diffusion d'une culture de l'expérimentation qui interpelle l'ensemble des populations.

En dernier point le fait de construire un milieu innovant c'est travailler à qualifier l'ensemble de ceux qui privés ou publics, offrent des services créent de l'emploi et des richesses et prennent les risques correspondants.

➤ Une animation économique et sociale :

Dans cette dernière condition, l'animation s'impose en tant que fonction de coordination d'impulsion et de régulation du pilotage des politiques du développement. Son importance est liée aux caractéristiques de la démarche du développement. Les formes qu'elle prend s'expliquent par les particularités du contexte et par les stratégies des décideurs locaux. Leur évolution dépend de l'état d'avancement de la politique.

### 2-2-2 Les conditions relatives aux acteurs et leur mobilisation :

Les conditions concernant les acteurs devant leur mobilisation sont comme suit :

➤ Une volonté Politique locale:

C'est la condition indispensable de l'existence et de la réussite d'une politique de développement. Elle se matérialise par un projet de développement et des moyens adéquats pour le réaliser<sup>19</sup>.

Son importance tient au fait que cette volonté doit être partagée par nombre de partenaires locaux, au premier rang desquels figurent les élus, et qu'il n'y a cela aucune exception.

➤ Une interdisciplinarité économique, sociale et culturelle :

Cette seconde condition est inhérente à l'appréhension du territoire et de ses problèmes dans leur globalité. Elle concerne trois aspects indépendants :

- Le mode d'appréhension du territoire, celui-ci est nécessairement global, Il s'intéresse à ses principales caractéristiques et il s'appuie pour cela sur l'ensemble des disciplines capables d'apporter un éclairage sur son diagnostic.
- La coopération active entre les acteurs investis dans l'élaboration des politiques de développement et leur implication dans leur mise en œuvre.
- Les choix méthodologiques qui favorisent ce mode d'appréhension globale et les outils capables de faciliter cette coopération entre les acteurs locaux.

L'enjeu général de cette condition est absolument fondamental, dans la mesure où elle interpelle la représentation que chacun des acteurs locaux se fait du territoire et l'appréciation qu'il porte sur son potentiel du développement. Le monde d'appréhension choisi doit permettre à la fois de restituer la singularité de chacun des territoires et de rechercher l'unicité des processus et des combinaisons qui favorisent les transferts d'expériences, de connaissances, et facilitent un traitement concerté.

---

<sup>19</sup> - MEKATI Henia, « Dans quelle mesure le tourisme en zone de montagne peut-il contribuer au développement local de la Kabylie ? », Mémoire master, 2013, page 18.

En bref, il s'agit de proposer aux partenaires un ensemble conceptuel qui permettra de gérer au mieux le paradoxe de la diversité et de l'unicité.

### ➤ Le partenariat :

L'établissement de partenariat et la création de réseaux d'échange doivent exister dans le cadre du développement local et se concrétisera souvent par une ouverture d'esprit. Les représentations du secteur privé, public et communautaire, dans le respect de leurs mandats et malgré des intérêts parfois divergents, choisissent de travailler ensemble afin de développer une participation intersectorielle et des interventions transversales.

Le fait de rassembler les acteurs d'un milieu est un processus politique qui consiste à faire travailler des groupes d'intérêts parfois opposés et des leaders quelquefois concurrents vers les intérêts collectifs des communautés concernées. De véritables partenariats doivent ainsi s'établir entre tous les intervenants du milieu et plus particulièrement entre le pouvoir public et les partenaires socio-économiques.

L'établissement d'un environnement et d'un climat propice à la collaboration et à l'action communautaire et civique s'établit souvent par un processus permet la fixation d'objectifs communs et l'identification de projets concrets. Ce processus permet d'établir des plans, de fixer des orientations et de retenir des objectifs pour concentrer tous les efforts de chacun des comptes des dimensions<sup>20</sup>.

Adoption d'un mode de pensée complexe, il s'agit de développer des modes d'apprentissage. Le développement n'est pas une logique simple de reproduction mais un processus complexe, cognitif dans lequel les acteurs du territoire doivent s'investir<sup>21</sup>.

### **1-2- Les contraintes du développement de l'économie locale :**

En ce qui concerne les contraintes du développement de l'économie locale, plusieurs études sont déjà été faites, ou elles nous permettent d'identifier et regrouper les contraintes du développement sous les thèmes suivants :

---

<sup>20</sup>-Sommet de Montréal, sur le développement local, septembre 2002, page 4.

<sup>21</sup>-Frédéric TESSON, cours introduction au développement local L2, L3, l'université de Pau et des Pays de l'Adour, 2002, page 4.

- Environnement réglementaire local :
  - Procédures administratives lourdes et lentes.
  - Méconnaissance des dispositions sur la fiscalité locale.
  - Coût élevé de la fiscalité.
  - Information insuffisante sur les marchés publics communaux.
  - Accès difficile au foncier et insécurité foncière pour les entreprises, notamment dans les pays en voie du développement et les pays moins avancés.
  
- Fourniture aux entreprises :
  - Absence d'informations économiques sur les entreprises existantes et les créneaux porteurs.
  - Absence d'opportunités liées aux marchés publics communaux notamment pour les PME locales.
  - Structure d'appui déficient (en matière d'encadrement, d'information et de financement).
  - Absence de guichet unique pour la formalisation des micros entreprises.
  - Absence de politique marketing.
  - Déficit d'infrastructures économiques et d'accès à la technologie pour les entreprises locales.
  - Inadéquation de la formation des travailleurs par rapport à l'emploi, et les vrais besoins des communes.

A la lumière de ce qu'on a cité, on signale que dans cet essai nous avons cherché à comprendre comment le développement s'est constitué comme un concept phare des sociétés modernes malgré les impasses que connaissent les théories du développement depuis plusieurs années. Pour ce faire, nous avons cherché à reconstituer le fil de l'avènement du concept du développement. Nous avons pu voir que le développement était profondément lié à l'idée de l'amélioration de qualité de vie d'une population donnée.

En matière du développement local, nous avons cherché à cerner le concept du développement, à partir de certaines définitions. Et dans ce parcours, il nous est apparu que le développement, tel qu'il a été défini et véhiculé depuis son avènement, est un construit social, économique, culturel, environnemental et même humain qui renvoie à une représentation précise de ce qu'est le développement.

## Chapitre I : Cadre théorique du développement local

Le développement local, est un processus utilisant les initiatives locales au niveau des petites collectivités comme moteur du développement économique. Ainsi, le développement local est une stratégie du développement utilisée dans plusieurs pays, orientée vers l'action qui valorise les potentialités locales et les acteurs locaux, il réussit souvent là où l'Etat central a échoué dans sa lutte contre la pauvreté.

La finalité du développement local est de faire en sorte que les acteurs d'une communauté locale puissent procéder de façon participative à l'élaboration des plans locaux du développement en accord avec les grandes orientations du pays.

Certes, les objectifs initiaux assignés au développement local restent courageux et admissibles au niveau théorique, mais la réalité reste plus loin de ça. Cependant, l'analyse de la réalité démonte la persistance d'un ensemble de contrainte.

En Algérie, les projets du développement ont longtemps été décidés au niveau central (planification) pour le territoire national, puis déclinés au niveau local à l'échelle d'espaces s'appuyant sur des délimitations administratives. Ou, la prolifération des initiatives diverses et variées témoigne aujourd'hui d'une prise de conscience de la nécessité d'agir à l'échelle locale.

Ces initiatives ont émané de l'ensemble des acteurs (élu, organisations professionnelles, administrations, société civile...) qui tentait de répondre aux attentes de la communauté, soit au niveau des quartiers, soit au niveau de la ville, soit au niveau plus élevé et d'apporter des réponses à des préoccupations communes, telles que :

- La lutte contre la pauvreté.
- L'accompagnement social aux populations des bidonvilles.
- La lutte contre le chômage.
- La protection de l'environnement
- 

### **Section 3 : La contribution des PME au développement local.**

Le secteur de petites et moyennes entreprises (PME) représente l'un des supports fondamentaux, en particulier, dans les économies contemporaines. L'importance de ces entreprises accrue et immense non seulement à cause de son nombre et sa variété, mais aussi

par son existence dans tous les domaines, il convient d'appréhender et analyser les différentes structures et composantes de ces entreprises.

### 1- La notion de la PME :

Lorsque, l'intéressé par le monde de PME aborde l'étude de ce type d'entreprise, la première question qu'il doit se poser est celle de sa définition, car jusqu'à ce jour ce vocable demeure confus, flou et loin d'être précis.

#### 1-1- Définition et caractéristiques :

##### 1-1-1- Définition de la PME :

La Confédération générale des petites et moyennes entreprises (CGPME) définit la PME comme: « l'entreprise dans laquelle le chef d'entreprises assure personnellement et directement les responsabilités financières, techniques, sociales et morales de l'entreprise quel que soit sa forme juridique »<sup>22</sup>.

A partir de critères d'effectif et de chiffre d'affaire certains auteurs définissent les PME comme suivant :

Pour BRESSY G « Les PME sont les entreprises dont l'effectif salarié est inférieur à 500, elles englobent les très petites entreprises (moins de 10 salariés), les petites entreprises (10 à 49 salariés) et les moyennes entreprises (50 à 449 salariés)<sup>23</sup> ».

Quant à P-J JULIEN et M.MARCHESNAY : « La petite entreprise est avant tout une entreprise juridiquement, sinon financièrement indépendante, opérant dans les secteurs primaires, manufacturiers ou services, et dont les fonctions des responsabilités incombent le plus souvent à une seule personne, sinon à deux ou trois, en générale seuls propriétaire du capital<sup>24</sup> ».

##### 1-1-2- Les caractéristiques des PME/PMI :

Un certain nombre de caractéristiques communes se dégagent pour rendre compte de la réalité des PME :

- La centralisation de la gestion :

---

<sup>22</sup>- MARCHESNAY.M et FOURCADE.L, « gestion de la PME/PMI », 1997, édition NATHAN

<sup>23</sup>- BRESSY G, C KONKUYT « économie d'entreprise », 2000, Dalloz, Paris, page 78.

<sup>24</sup>- M.Marchesnay julien.MP « la petite entreprise », 1998, Vuibert gestion, Paris, P 56.

## Chapitre I : Cadre théorique du développement local

Le chef d'entreprise est toujours présent et participe dans tous les domaines de la gestion, en rapport direct avec chaque membre de son personnel, il apparaît très souvent comme l'acteur central et incontournable pour toutes les décisions relatives à l'organisation ou à la gestion de l'entreprise, on peut parler de la « personnalisation de la gestion en la personne du propriétaire-dirigeant qu'est à la fois entrepreneur, manager dans le cas des TPE », cette centralisation de la gestion s'explique par la dimension affective entre le dirigeant et la PME.

- Une faible spécialisation de travail :

Tant au niveau de la direction (celle-ci assumant des tâches de direction et d'exécution, surtout lorsqu'elle est petite) que des employés et des équipements. La spécialisation vient avec l'augmentation de la taille, le passage de la production variée sur commande ou de très petites séries à une production en série répétitive. C'est ainsi que la firme grandit, elle doit mettre en place plusieurs niveaux organisationnels, d'abord dans les fonctions comptable et de production, ensuite dans la fonction marketing, puis, dans celle des achats, enfin, du personnel.

- Un processus de décision peu formalisé :

Au contraire des grandes entreprises qui doivent préparer des « plans » relativement précis, les actions projetées afin que toute l'organisation puisse s'y référer, dans les PME échappent à la règle de la planification, et plus souvent la décision dans ces entreprises est constituée de trois étapes « intuition- décision- action » ce qui fait que la stratégie est avant tout simple et souple.

- Un système d'information interne peu complexe ou peu organisé :

Les petites entreprises fonctionnent par dialogue ou par contact direct. Les grandes entreprises doivent élaborer un mécanisme formel (et écrit) permettant le transfert d'information tout en minimisant « les bruits » et en favorisant le contrôle. Les très grandes entreprises vont même produire un journal interne pour diffuser l'information générale et empêcher les rumeurs de nuire à l'efficacité de l'entreprise.

- Un système d'information externe simple :

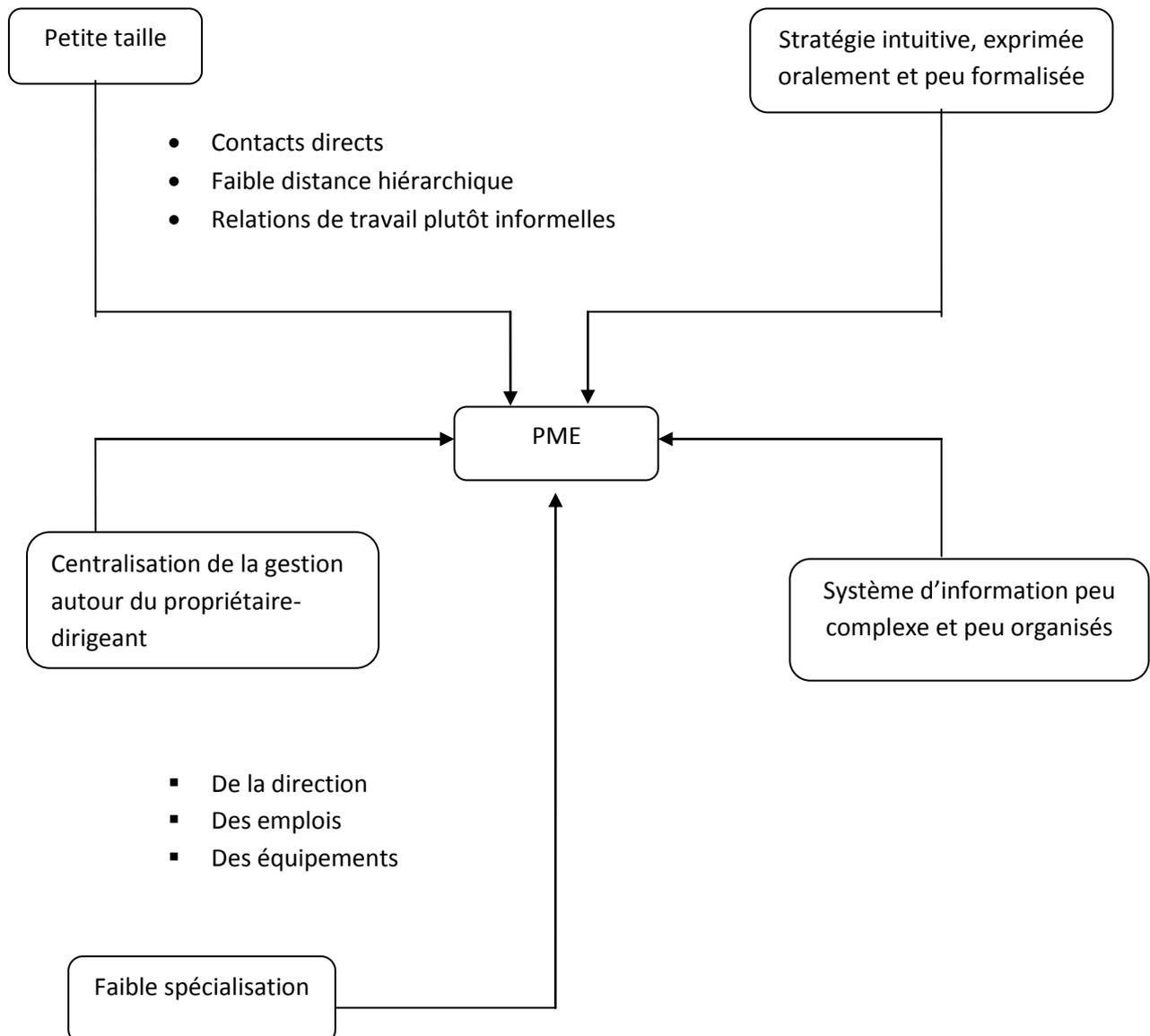
Dans les entreprises artisanales, le propriétaire-dirigeant peut discuter directement avec ses clients tant pour connaître leurs besoins et leurs goûts qu'expliquer les différents aspects des

## Chapitre I : Cadre théorique du développement local

produits. La grande organisation doit, de son côté engagé des études du marché coûteuses et complexes, qui finissent souvent par influencer la stratégie alors que la réalité a déjà changé.

Selon P.A.JULIEN, il existe six caractéristiques principales de la PME (voir le schéma 3). Il s'agit :

SCHEMA N° 01 : Les caractéristiques de la PME selon P.A. JULIEN.



SOURCE: Nadine LEVRATTO, « particularités des PME : les conséquences pour leur gestion », in Louis Jacques FILION, « management des PME : de la création à la croissance », édition Pearson Education, 2007, page 47-59.

L'identification des traits qui caractérisent la PME, selon P.A. JULIEN, met en évidence un élément essentiel, il s'agit de l'importance accordées par les PME à la proximité géographique et psychologique dans leurs systèmes d'informations interne et externe, car elle facilite la communication directe et verbale et rends non indispensable la formalisation écrite. Ceci dit, que contrairement aux grandes entreprises, dans les petites organisations, la dimension relationnelle est plus importante que la dimension organisationnelle.

### **1-2- Atouts et faiblesses de la PME :**

#### 1-2-1- Atouts de la PME :

Parmi ces atouts nous retiendront les suivants :

- Leur flexibilité est grande : Ces entreprises de dimension modeste ont des structures suffisamment souples, grâce, notamment, à une grande polyvalence du personnel, pour s'adapter facilement aux changements de l'environnement et « rebondir » rapidement, en trouvant la réponse appropriée (réactivité).
- Leur petite taille facilite la communication, de dimension humaine, elle permet un mode de gestion souvent centralisé qui a l'avantage de la simplicité et de la cohérence.
- L'agressivité du patron : Il existe chez certains patrons, surtout jeunes, une volonté de vaincre qui, loin de les conduire à abandonner leurs actions, les amène au contraire à prendre des initiatives audacieuses dont la majorité aboutit à de brillants succès.
- La spécificité du produit : de nombreuses PME/PMI fabriquent des produits remarquables leaders dans leurs spécialités. Bien des exemples sont à citer tant dans la haute technologie que dans des biens de consommation.

#### 1-2-2- Faiblesses de la PME :

- Leurs financement, est plus difficile (capacité d'autofinancement faible, accès limité aux marchés financiers, couts plus élevés du crédit, souci de préserver l'autonomie de gestion dans les entreprises familiales, crédit inter-entreprise défavorable).
- Les méthodes de gestion et l'accès aux informations sur l'environnement sont souvent plus modestes que dans les grandes entreprises, faute de moyens et de disponibilité

des dirigeants, parfois complètement accaparés par le fonctionnement « au jour le jour ».

- Ces difficultés disparaissent dans le cas de PME appartenant à des grands groupes, elles réunissent alors les avantages de la « taille humaine » et ceux qu'apportent la grande dimension.
- Les limites endogènes à la croissance des PME/PMI familiales : certaines caractéristiques des PME familiales créent des contraintes susceptibles de freiner leur développement.
- Le management peut freiner la croissance : à partir d'une certaine dimension, l'entreprise familiale de taille moyenne arrêterait de se développer parce que son dirigeant ne saurait plus la gérer efficacement ou parce qu'il manque de confiance dans l'avenir pour prendre des décisions d'investissement irréversibles, ou encore parce qu'il refuse de bouleverser la structure salariale, en recrutant les personnels hautement qualifiés nécessaires au développement. La PME n'est pas un état intermédiaire de la croissance de la grande entreprise.
- Les finalités sont aussi patrimoniales : Dans une entreprise familiale, la croissance vient en concurrence avec le souci de constituer et de préserver le patrimoine familial. Cette préoccupation souvent prioritaire incite à la prudence et à des placements (terrain, bâtiment...) plutôt qu'à des investissements industriels toujours risqués. De plus, la volonté de transmettre l'entreprise à l'un des héritiers, afin d'en préserver l'unité, incite à en limiter la valeur pour des raisons fiscales et pour cette valeur ne pèse pas trop lourdement dans le patrimoine total à transmettre (afin que l'un des héritiers puisse recevoir la majorité des parts sociales).

### **2- La contribution des petites et moyennes entreprises au développement local :**

Les PME peuvent être considérées comme des forces principales pour le développement local. Elles stimulent la propriété privée, elles sont flexibles, elles peuvent s'adapter rapidement à un changement de la demande de marché, elles contribuent à l'emploi et aident à la diversification des activités économiques.

## Chapitre I : Cadre théorique du développement local

Dans les pays développés et les pays de l'union européens, les politiques gouvernementales sont focalisées sur le soutien des PME. D'ailleurs elles insistent sur leur croissance et leur compétitivité. Tandis que, la plupart des pays en développement et les pays en transition avaient formulé récemment des nouvelles politiques nationales concernant le développement des PME comme ( la république Tchèque, la Hongrie, la Pologne, la Slovaquie, la Slovénie, la Turquie, l'Egypte, la Tunisie, le Maroc, l'Algérie...) parce qu'ils ont reconnu que le développement des PME était un facteur crucial pour la restructuration industrielle et un facteur important pour la privatisation des entreprises et la transformation économique, mais la trajectoire du développement de ce secteur est différente d'une économie à une autre.

De plus, de nombreux pays voient s'ouvrir une nouvelle aire économique caractérisée par la mondialisation des échanges. Certains ne résistent guère et, au risque de s'appauvrir davantage, de disparaître ou s'abandonnent aux tendances lourdes de l'histoire. D'autres au contraire veulent relever le défi et s'y préparent. « L'expérience américaine a montré que seul la libération de l'acte d'investir et l'encadrement des PME par des mécanismes juridiques, financiers et administratifs adéquats et le rétablissement de la cofinance entre gouvernants et gouvernés pour propulser l'économie et assurer ainsi un développement durable » (Khamenou 2003), on peut déjà comprendre par-là que les PME sont une composante essentielle du développement et la croissance économique des pays.

Donc la force actuelle des économies des pays développés, réside en grande partie, dans le maillage de ces économies par un nombre important de PME, qui assurent une part considérable de la production de la commercialisation, mais aussi de la recherche et développement<sup>25</sup>.

Incontestablement et quels que soient les critères d'appréciation le secteur des PME est une réalité vivante plus imposée par les évolutions du développement en générale.

Pour valider ces vertus des PME il est indispensable d'exposer les thèses qui recommandent le recours aux petites et moyennes entreprises dans les politiques du développement local sont relativement nombreuses.

---

<sup>25</sup>-P.A. Julien : « les PME bilan et perspectives », éd, Economica, Paris, 1997, page 166-167.

### 2-1- Les thèses de PME comme locomotive de développement local :

#### ➤ La thèse des surcoûts et du gaspillage des investissements :

D'après cette thèse, la faiblesse, comparativement à leurs besoins réels, des ressources financières dont peuvent disposer les pays en voie de développement rend impératif le choix judicieux et la lutte contre le gaspillage des investissements. Les erreurs coûtent chère et elles peuvent être évitées. Par ailleurs. « L'effort tendant à développer les petites et moyennes entreprises peut avoir un autre avantage qui devrait intéresser particulièrement les auteurs des plans économiques : c'est qu'il peut réduire les coûteuses erreurs d'investissement dues au fait que l'on a mal choisi les produits à fabriquer et les méthodes à appliquer. Les segments dans l'industrie sont pris seulement par grands secteurs et si quelqu'un commet une erreur. On peut aboutir à des situations catastrophiques. Les usines n'auraient pas dues être construites avant cinq ou dix ans le seront maintenant, mobilisant, inutilement des ressources, des usines seront implantées au mauvais endroit, l'approvisionnement en matières sera insuffisant. Si en revanche les décisions portent sur des entreprises de moindre importance il peut y avoir quelques erreurs, mais avant que le gaspillage d'investissements n'atteigne de graves proportions, les erreurs auront été reconnus et les ressources orientées vers des secteurs plus favorables »<sup>26</sup>.

Le problème des surcoûts et gaspillage des investissements est certainement un aspect important du processus d'industrialisation auquel il faut prêter un examen attentif. Dans les pays en voie de développement qui généralement ne maîtrisent pas le domaine des surcoûts et gaspillage, souvent ne disposent pas d'un engineering national. Généralement ce sont les grandes firmes des pays industrialisés qui réalisent les études de pré-investissement et d'exécution. Ce sont également elles qui choisissent les procès. Tout comme elles ont généralement la charge de réalisation. Dans cette logique la prolifération des PME dans ces pays peut aider à construire un tissu industriel solide. Ainsi que peut agrandir la capacité de financement des investissements.

#### ➤ La thèse de promotion de l'esprit « entrepreneurial » :

Il n'est pas rare de constater, après avoir minutieusement décrit le rôle du secteur des petites et moyennes entreprises dans tous les pays, des travaux de recherche conclure ainsi : « enfin il ya des avenages politique et sociaux à encourager de petites entreprises. Cette

---

<sup>26</sup>-OCDE, « méthode de développement industrie », page40, 1985.

politique peut contribuer en effet à créer une classe moyenne de petits entrepreneurs indépendants, élément nécessaire à une société démocratique »<sup>27</sup>. Dans cette perspective la PME constitue le creuset où se forme l'esprit d'entreprise considéré comme indispensable à tous projets de promotion du développement économique. Aussi au fond de discours sur la promotion de l'esprit d'entreprise est l'idée de la libre concurrence en tant que besoin de l'économie libérale. Finalement ce que l'on trouve derrière « l'esprit entrepreneurial » c'est l'apologie de système de la libre concurrence et le renouvellement d'une tradition profondément ancrée selon laquelle la prospérité actuelle du monde occidental reposerait sur la concurrence des entreprises de petite et moyenne dimension<sup>28</sup>.

- La thèse de la PME comme facteur de diversification et facteur de diffusion de l'esprit industriel :

L'argument avancé pour soutenir le point de vue selon lequel la petite et moyenne entreprise peut être facteur de diversification de la production consiste à considérer que la taille réduite des unités de production locales est favorable à la satisfaction de demandes restreintes.

D'autre part, la force de travail dans les économies des pays en voie de développement est dans son écrasante majorité liée à la vie agricole, artisanale et service. La petite et moyenne entreprise dans les zones où l'activité industrielle est pratiquement inexistante. Les PME « dégrossissent », la force de travail agricole qui dans une seconde étape rejoindra probablement la grande industrie qui offre de meilleures conditions de travail et de rémunération. La diffusion de l'esprit industriel s'opère également par les facilités de reconversion des activités anciennes en activités sous industrielles modernes que permet la promotion des industries locales dans les économies sous développées.

- La thèse de l'exploitation et de substitution d'importation :

Pour certains auteurs s'il y a lieu d'accorder une place importante aux PME dans les pays en voie de développement la raison majeure en est peut être l'espoir qu'elles peuvent contribuer aux exportations procurant ainsi les devises dont ils ont besoin ces pays pour s'équiper.

---

<sup>27</sup>-OCDE, 1985, op, cite (IDEM), page 41.

<sup>28</sup>- J.K glbraith « the industrial society », maspero, 1986, London, p, 92

Plus, pour certains pays développés comme le Japon, est un cas type d'économie où les petites industries traditionnelles, villageoises ou à domicile ont permis les entrées de devises destinées à financer les achats de biens d'équipements nécessaires au développement des industries modernes<sup>29</sup>.

L'économie indienne est un autre exemple où la contribution des PME aux exportations a été appréciable. Il semblerait que près de la moitié des l'inde (2000-2001)<sup>30</sup> était constituée de produit de la petite et moyennes entreprises. D'autre part, pour comparaison, l'Allemagne compte quelque 450 000 PME exportatrices, l'Italie 200 000, contre 80 000 environ pour la France<sup>31</sup> », et ce qui caractérise le secteur des PME en tant que secteur d'exportation c'est également son dynamisme.

- La thèse de PME comme facteur du développement régional et outil de restructuration d'espace :

Parce que la grande entreprise ne peut choisir librement le lieu de son implantation (dépend de la disponibilité des infrastructures routières, portuaires, eau, électricité, force de travail...), les PME par leur caractéristique (facilité de localisation) peuvent constituer une ligne d'activité industrielle apte à désenclaver les zones déprimées en comblant « les vides de la grande industrie, en apportant le progrès à l'intérieur du pays »<sup>32</sup>. Et donc à développer des régions et territoires qui n'auraient pu l'être s'il fallait attendre que les conditions d'implantation des grandes industries soient réunies. Ce point de vue est assez répandu. Il n'est pas toujours réaliste.

A priori la grande industrie est un instrument plus puissant et plus efficace de transformation des régions arriérées. D'autre part en poussant la thèse à son extrémité n'y a-t-il pas danger de voir se constituer à l'intérieur d'un même espace national des zones où la micro-industrie est fortement présente et zones où les grandes industries sont prépondérantes. Autrement dit admettre de fait l'inégal développement industriel des régions. S'agissant de l'argument relatif aux facilités de localisation prêtes aux PME.

---

<sup>29</sup> - OCDE « transfert des technologies aux PME », 1995, p, 44

<sup>30</sup> - S, RAY « promoting exports' of handicrafts » forgn trade, India , 2001, p,37

<sup>31</sup> - Christoph Lecourtier, « Les petites et moyennes entreprises françaises à l'export », <http://www.ubifrance.fr>

<sup>32</sup> - Ministère de l'industrie algérienne 2<sup>ème</sup> plan quadriennal (1974-1977) sur les petites et moyennes industries du secteur public

De plus, en France une étude a été réalisée dans l'années 80 sur la structuration d'espace économique Marseillais<sup>33</sup>, les résultats réalisés montrent que les grandes entreprises n'ont joué et ne jouent pas le rôle aussi déterminant qu'on le dit généralement. On savait qu'elles étaient moins créatrices d'emplois que les PME. L'exemple de Marseille montre qu'en matière de spatialisation, de petite ou moyenne dimension, généralement des effets de synergie. Cette résurgence du rôle des PME dans la restructuration économique et spatiale de l'industrie qui impulse les grandes entreprises elles même cherchent par la décentralisation interne à retrouver des formes de gestion proches de celles des PME.

- La thèse de la décentralisation de l'emploi et de l'industrie et la PME comme force de travail :

La décentralisation de l'emploi et de l'industrie est considérée dans les manuels d'experts comme l'idée centrale qui fonde la promotion des PME dans les pays développés ou en développement. Cette aptitude prêtée aux entreprises locales est d'ailleurs la synthèse de plusieurs thèses : les PME peuvent s'implanter facilement, leur vocation est le développement régional... etc.

D'autres part, lorsqu'on s'intéresse aux PME on ne peut qu'être frappé par l'extraordinaire fortune de cette thèse qui soutient que les entreprises locales sont plus créatrices d'emploi que la grande industrie. De ce fait il découle, toujours selon cette thèse, que les PME sont un excellent facteur de substitution du travail au capital et donc, également, la voie royale de promotion de technologie moyennement capitalistique. Dans les pratiques il existe plusieurs d'études qui établissent des bilans sur cette question<sup>34</sup>.

### **2-2- La contribution des PME au développement économique :**

Si elles sont depuis longtemps la cible d'actions destinées à promouvoir leur développements, les PME, y compris celles qui relèvent du secteur informel, n'en ont pas moins continué d'être considérées, surtout dans les années 80 jusqu'à vers la fin des années 90, comme une catégorie artificielle dont l'importance était avant tout « sociale et politique », même si dans la plupart des pays en développement, les PME et l'économie parallèle étaient à l'origine de la majeure partie de ce que l'on pouvait alors assimiler, et que l'on peut encore

---

<sup>33</sup>-C. Fourcade, « Petite et moyenne entreprise et développement local », Eska, Paris, P, 145

<sup>34</sup>- GREFFE Xavier, « Décentraliser pour l'emploi : les initiatives locales de développement », Paris éd Economica, 1986.

assimiler, à la seule activité véritablement privée, les stratégies du développement du secteur privé prônées et mises en œuvre dans ces pays répondaient davantage aux besoins des entreprises de grande taille, dont les entreprises à capitaux étrangers. Le choix de cette orientation était en partie motivé par les résultats plutôt décevants obtenus grâce aux systèmes de soutien aux PME d'envergure mis en place dans les pays développés depuis les années 70.

Dans la majeure partie des pays où la PME a été considérée comme étant un outil prioritaire du développement socio-économique, les résultats s'étaient révélés bénéfiques.

Ceci a été vrai autant dans certains pays développés que dans des pays sous développés.

➤ Dans les pays industrialisés :

Dans les pays de l'hémisphère nord, la PME occupe une place importante, et son effort est proportionnel à cette importance.

Au Japon 97% des entreprises sont des PME, le nombre de personnes qui y sont embauchées correspond à 35% de l'emploi industriel, la valeur ajoutée correspond à 31% de la valeur ajoutée totale de l'industrie japonaise.

En France, en 2004, sur l'ensemble des entreprises l'industrie du commerce et services les 2,4 millions de PME, c'est-à-dire les entreprises ayant moins de 250 salariés représentent 99,8% des entreprises, elles réalisent 46% des chiffres d'affaire, global des entreprises, 53% de la valeur ajoutée et emploient 8.3 millions de salariés, soit 59% du total actifs, les PME ne réalisent pourtant que 28,2% des exportations dans l'année 2016.

Les pays actuellement développés, ayant notamment basé leur développement sur les PME ne l'ont pas fait dans un cadre extraverti, les capitaux étaient nationaux. En outre, le sur plus dégagé de l'activité était réinvesti dans leur pays dans les secteurs industriels ou industrialisant, les plus productifs.

➤ Dans les pays en voie de développement:

Dans les pays en voie de développement, la situation est similaire de celle des pays développés.

La PME rurale occupe entre 30% et 50% de la population active des campagnes dans la plupart des pays en voie de développement. Cette proportion se situe à 75% au Sri Lanka, 66% en Corée et 70% à Taiwan.

## Chapitre I : Cadre théorique du développement local

En Chine cette proportion est de 50% dans les industries de production des fertilisations et 100% dans celles de la production de matériel global.

En Egypte 90% des entreprises sont des PME leur contribution à l'emploi industriel est de 60%, la valeur ajoutée industrielle correspond à 40%.

À Singapour 90% des entreprises sont des PME elles interviennent à concurrence de 40% dans l'emploi industriel.

En Corée du Sud 95% des entreprises sont des PME leur participation à l'emploi industriel est de 38%. L'intervention de la PME coréenne dans la valeur ajoutée industrielle est à la hauteur de 19%.

Les petites et moyennes entreprises (PME) jouent un rôle économique et social très important à la fois par leur importance dans le tissu économique et par la création de l'emploi, un rôle fortement apprécié en ces périodes de crises et d'aggravation des chiffres de chômage. En Méditerranée en particulier le développement des PME peut aider à affronter de nombreux défis liés au développement économique, à des inégalités, à un taux de chômage très élevé, au développement démographique et à la nécessité du changement structurel.

Mais aussi, à travers le monde, les PME représentent l'écrasante majorité des entreprises, contribuant massivement à la création des richesses et de l'emploi de leurs territoires. En effet, selon les données de l'OCDE, la forme d'organisation de l'entreprise qui domine est la PME 95% à 99% des entreprises au niveau mondial<sup>35</sup>.

---

<sup>35</sup> - L'OCDE « Caractéristiques et importance des PME » Revue sur le développement, 2/2004 (N°5), page 37-46.

### CONCLUSION :

Le développement local est un processus grâce auquel la collectivité participe au façonnement de son propre environnement dans le but d'améliorer la qualité de vie de ses résidents. Cette démarche nécessite une intégration harmonieuse des composantes économiques, sociales, culturelles, politiques et environnementales.

Avec l'émergence de nouveaux acteurs économiques, et de nouveaux modes de gestion et d'intervention dans la sphère économique, il est demandé de mettre en attractivité nos territoires, il s'agira de renforcer l'attractivité à travers la réalisation des équipements, la disponibilité de services, l'aménagement des zones économiques pour accueillir des entreprises, et la modernisation des réseaux de transport.

Donc le volet du développement local regroupe plusieurs aspects du développement et de croissance d'après toutes ces composantes et acteurs.

Mais aussi le développement local, avec son contexte divers permet la contribution des petites et moyennes entreprises (PME) pour une amélioration selon tous les niveaux existés sur un territoire donner.

***Chapitre II:***  
***L'économie industrielle***  
***et la localisation***  
***spacial des industries***

### INTRODUCTION :

L'économie industrielle spatiale a vu se constituer son socle théorique au cours des années quatre-vingt et quatre-vingt-dix. A cette date en effet, les modèles de théorie des jeux ont déjà été mis à profit pour éclairer de nombreux comportements des entreprises : concurrence en quantités et en prix, choix de différenciation verticale et horizontale, décisions de localisation, investissement en R&D et en publicité, utilisation stratégique de l'information, la plupart de ces phénomènes concurrentiels a été analysée au travers de nombreux modèles éclairant des configurations stratégiques ou de marché très diverses <sup>36</sup>.

Dans ce chapitre nous allons aussi parler de la localisation d'un objet d'une manière générale qui consiste en la détermination de sa position. Pour une entreprise donnée, le choix de site dépend de moins en moins des facteurs de localisation traditionnels (WEBER 1928, PONSARD 1955, ISARD 1956, MOSES 1958, PRETO 1979).

En suite, il est toujours plus important pour le développement économique des systèmes locaux qu'ils puissent jouir de nombreux facteurs de localisation parmi les nouveaux qui sont représentés par des conditions externes à l'entreprise (services aux entreprises, équipements, réseaux d'infrastructures, environnement, qualité de la vie...) et notamment on peut affirmer que l'espace économique, c'est-à-dire le système territorial, avec ses réseaux d'infrastructures, son équipement, le niveau des fonctions urbaines et des services, la qualité de l'environnement, devient de plus en plus un facteur important et il doit orienter la politique économique locale, dans le but d'attraction des activités et des capitaux privés.

---

<sup>36</sup>- Revue « Economie et prévision », 2007/2 (N°178-179), page 168, éditeur : la documentation française.

**Section 1: Aspect général sur l'économie l'industrielle**

**1- Qu'est ce que l'économie industrielle ?**

L'économie industrielle est la branche de l'économie qui étudie le fonctionnement des marchés et des comportements des entreprises sur ces marchés.

Elle traite notamment des situations dans lesquelles les entreprises disposent d'un pouvoir de marché, ce que les économistes appellent « la concurrence imparfaite ». Elle ne se réduit toutefois pas à l'analyse de la concurrence imparfaite. Un de ses objectifs est d'évaluer la performance des marchés en termes d'efficacité et de bien-être collectif. A cet égard, l'économie industrielle comporte une dimension importante d'aide à la décision publique, pour tout ce qui touche à la régulation des marchés.

L'économie industrielle est un champ consacré à la compréhension du fonctionnement d'un marché en fonction de sa structure. Cette étude dépend de nombreuses variables décrivant le marché, notamment le nombre de vendeurs ou le degré d'intégration verticale (il s'agit d'analyser l'entreprise produisant le bien étudié ou possède également l'entreprise qui fournit les biens intermédiaires ou celle qui distribue le bien).

En fonction de cette structure, il s'agira d'analyser la stratégie de l'entreprise en termes de prix et de quantités mais aussi en termes de qualité, de discrimination, de dépenses en recherche et développement, de publicité ou d'innovation.

Par rapport au cadre de la concurrence parfaite, on se place plus dans un cadre d'équilibre général mais dans celui d'un équilibre partiel. On se concentre sur un ou plusieurs marchés mais pas sur l'économie dans sa totalité. Par ailleurs dès lors qu'on sort du cadre de la concurrence parfaite, l'entreprise n'est plus preneuse de prix et fait face à ce qu'on appellera des interactions stratégiques. Les stratégies des autres firmes du marché (en termes de prix et de quantité...) vont alors impacter ses propres choix.

**2- Historique de l'économie industrielle :**

Depuis, un siècle qu'elle existe, elle évolue sous l'impact de deux forces que sont les faits nouveaux auxquels elle se trouve confronté à ses développements théoriques internes.

## Chapitre II : L'économie industrielle et la localisation spatiale des industries.

### 1-1-1- Analyse d'Alfred Marshall :

*Alfred Marshall* est généralement considéré comme le père de l'économie industrielle. Dans ses principaux ouvrages<sup>37</sup> il étudie l'organisation industrielle, c'est-à-dire cette forme d'entreprise nouvelle qui vient de remplacer la manufacture. Il analyse concrètement cette nouvelle organisation du travail et de la production, on déduit certains concepts permettant d'en comprendre la supériorité, tels que les économies d'échelle interne, ou externe, ou les effets de domination de certaines firmes sur d'autres (price-making et price-taking firms). Ses observations empiriques débouchent sur la théorie de l'équilibre partiel, construite à partir de la généralisation du comportement de ce qu'il considère comme la firme représentative. Mais *Alfred Marshall* reste confronté à un dilemme : constatant que les économies d'échelle poussent à l'accroissement de la taille des firmes, il se demande si leur croissance ne mène pas inéluctablement au monopole, à une situation incompatible avec un optimum dans la création et l'allocation des ressources.

### 1-1-2- Ecole de Cambridge :

L'école de Cambridge en Angleterre poursuit les travaux de *Alfred Marshall*, *Arthur Pigou* imagine le concept de taille optimale pour une firme soulignant que les économies d'échelle se trouvent limitées du fait du caractère fini des compétences des entrepreneurs, elle trouve ainsi une solution au dilemme de Marshall.

*Jean Robinson* développe pour sa part une analyse de la concurrence imparfaite, destinée à comprendre le fonctionnement d'un marché dominé par un petit nombre de grandes firmes.

Aux Etats-Unis, l'apparition des firmes géantes vient stimuler la théorie naissante de l'économie industrielle, on arrive ainsi à envisager plusieurs situations possibles sur les marchés. Lorsque la concurrence pure et parfaite règne, les producteurs maximisant leurs profits permettent l'obtention d'une situation optimale pour l'industrie.

Lorsque les économies d'échelle entraînent l'accroissement de la taille des firmes, on peut se trouver face à un monopole qui maximise son profit, s'écarte de la situation optimale,

---

<sup>37</sup>- Alfred Marshall, ses principaux ouvrages sont: « The economics of industry 1879 », « Principe d'économie politique 1890 », « Industry and trade 1919 ».

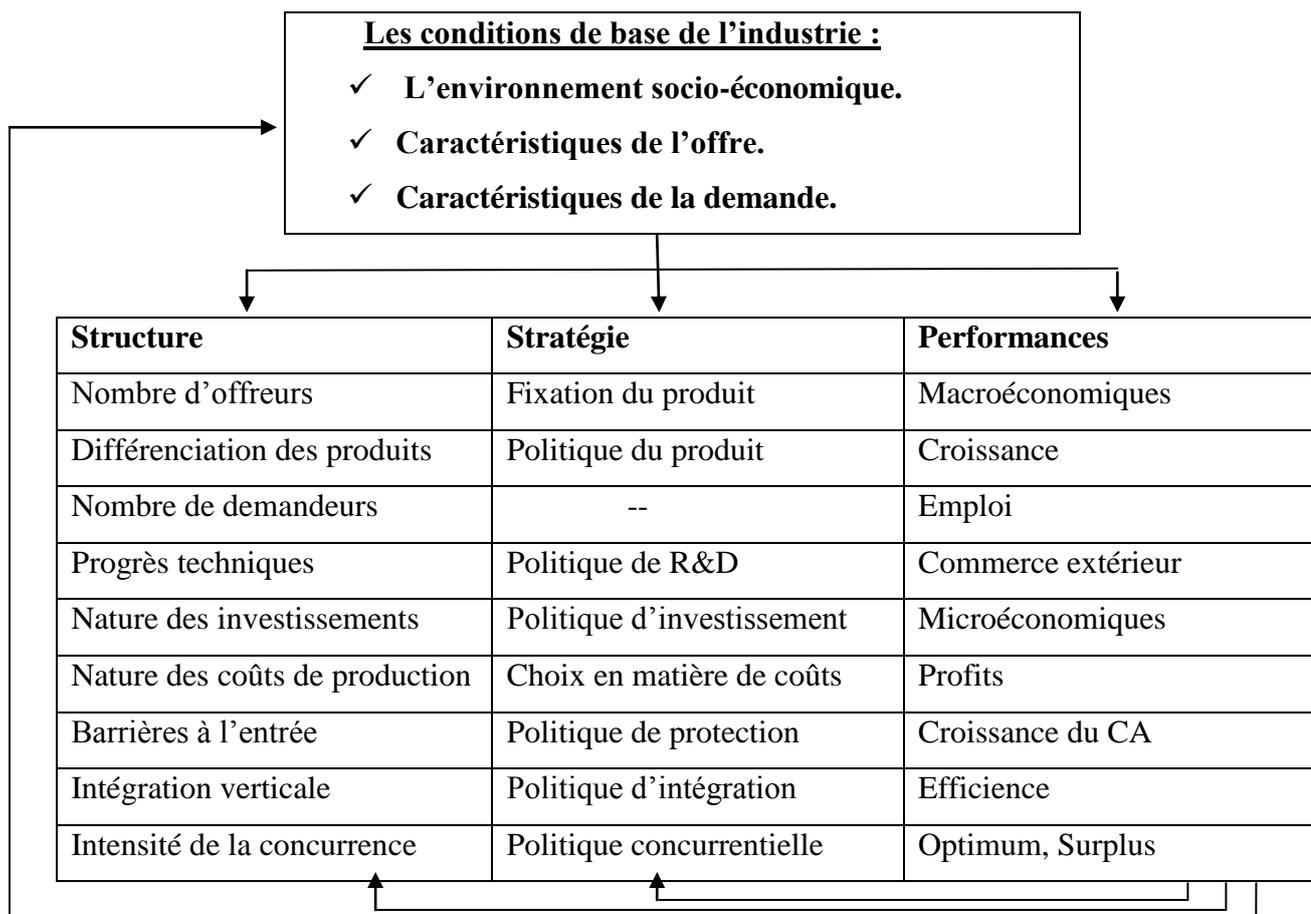
## Chapitre II : L'économie industrielle et la localisation spatiale des industries.

on peut également se trouver en présence d'un petit nombre de grandes firmes qui s'entendent entre elles pour aboutir à une situation identique à celle du monopole.

Cet ensemble de situations va déboucher sur une synthèse effectuée par *Edward Masson*<sup>38</sup> dans les années quarante à l'école de Harvard. Cette dernière pose des fondements qui, quoi que contestés et contestables, sont encore des références aux raisonnements de l'économie industrielle. Un de ces fondements est constitué par la célèbre « trilogie » structure-stratégie-performance (ou encore structure-comportement-performance) de Bain, qui entend constituer un cadre d'analyse général pour les problèmes de l'économie industrielle.

Chaque secteur est étudié en examinant d'une part les structures sous-jacentes, d'autre part les comportements des acteurs puis enfin les performances réalisées. Des causalités diverses entre ces éléments peuvent être envisagées. Le tableau ci-dessous décrit cette trilogie.

SHEMA N° 02 : La trilogie structure-stratégie-performance.



<sup>38</sup> -E.Masson, "Economic concentration and the Monopoly problem", Cambridge, U.P, 1957.

## **Chapitre II : L'économie industrielle et la localisation spatiale des industries.**

A partir de cette grille de lecture, la connaissance d'un secteur découle des observations qu'on réalisera. Mais les observations ne sont qu'un pas vers une connaissance plus générale des lois de fonctionnement des industries : le schéma structure- stratégie-performances peut à cet égard être interprété de plusieurs manières :

- Une interprétation structuraliste considère des lois causales dans le sens « structure-stratégie-performances ». C'est souvent l'interprétation des fondateurs de la trilogie.
- Moins déterminantes, de nombreux acteurs considèrent que la trilogie permet de se rendre compte des lois comportant de nombreuses rétroactions, ce qui implique le rejet de causalités unidirectionnelles, c'est reconnaître que les structures peuvent subir l'influence des comportements ou des performances, que ces dernières ne sont pas sans effets sur les stratégies...etc.

Au fil des années, l'économie industrielle s'enrichit d'approfondissements théoriques, des contributions privilégiant l'objet des réflexions, d'autres privilégiant l'étude des relations causales.

Une nouvelle tendance s'amorce dans les années soixante-dix, dans la littérature francophone essentiellement à une époque où la crise économique plonge les économistes dans une profonde perplexité. La chaîne du raisonnement traditionnel n'est pas abandonnée, mais de nouvelles préoccupations se font le jour.

Puis au début des années quatre-vingt, un ensemble d'auteurs baptisent leurs travaux du nom de nouvelle économie industrielle.

Ainsi, en un siècle d'existence, l'économie industrielle n'a pas cessé de se transformer, de s'enrichir sous la double dynamique de ses développements internes et de la confrontation avec les faits nouveaux. De cette dynamique, elle conserve un pluralisme méthodologique, positivisme et essentialisme à la fois.

### **3- Approches de l'économie industrielle:**

La chaîne du raisonnement de l'économie industrielle peut être appréhendée selon deux approches différentes :

## Chapitre II : L'économie industrielle et la localisation spatiale des industries.

### 3-1- Approches mécanique :

Dans une optique mécanique, on considère que les firmes qui composent une industrie effectuent leur calcul économique, prennent leurs décisions stratégiques dans un milieu immuable, insensible à ces stratégies, milieu qui influe sur leurs décisions au même titre que les caractéristiques internes des firmes, dans cette optique, une même action, elle s'est répétée, aura toujours les mêmes conséquences. La vision est statique, elle est commode pour représenter de manière formalisée le fonctionnement de l'industrie. Mais elle traduit mal son fonctionnement dynamique réel, appréhende mal les stratégies des firmes et leurs résultats.

### 3-2- Approche systémique :

Dans cette approche les firmes qui composent une industrie sont considérées comme un système qui possède les propriétés suivantes : c'est un ensemble d'unités et de relations, organisé selon les finalités, doté d'une dynamique autonome et ouvert sur d'autres systèmes.

Cette définition systémique de l'industrie est un ensemble de firmes qui ne sont pas de même taille, qui ne possèdent pas le même objectif, ni les mêmes règles du fonctionnement et ni la même organisation interne. Elles établissent des relations entre firmes qui représentent l'état de la concurrence, constituant les lois propres du fonctionnement de l'industrie considéré comme un système, on appellera structure de l'industrie ce processus de concurrence.

D'autres relations lient les firmes à leur environnement qui constituent les conditions de la conception systémique, nous paraît concilier les deux approches empirique et théorique, les caractéristiques de l'économie industrielle, bien mieux que la conception mécanique. Elle permet une représentation des mécanismes du fonctionnement et de transformation d'une industrie bien plus proche à la réalité.

Sans exclure pour autant des constructions formalisées permettant la prospectivité, qui pourront être élaborées en figeant certains paramètres. C'est pour ces raisons que nous attribuons à l'économie industrielle cette connotation systémique.

## **Section 2 : Détermination de la localisation industrielle.**

D'une manière générale la localisation (action de localiser) c'est le fait d'être situé dans l'espace ou dans le temps, la localisation d'un engin spatial consiste en la détermination des coordonnées géographiques ou leur adaptation à un milieu ou une région précise<sup>39</sup>. En terme économique la localisation c'est l'action de limiter l'extension de quelque chose, c'est aussi l'adaptation d'un produit, d'une activité productrice ou commerciale à une zone géographique, en fonction de divers facteurs naturels, techniques, économiques, culturels et sociaux<sup>40</sup>.

### **1- Les facteurs décisionnels de la localisation industrielle :**

Il faut observer qu'un très grand nombre de facteurs de localisation est estimé significatif pour l'entreprise, c'est-à-dire ils sont à l'origine de ces choix d'affectation d'une activité à un point de l'espace :

- Les facteurs géographiques.
- Les facteurs économiques.
- Les facteurs socio-politiques.
- Les milieux d'accueils et les facteurs d'agglomération.
- Les facteurs informels.

#### **1-1- Les facteurs géographiques :**

La géographie cherche à expliquer pourquoi des objectifs localisés, ou des lieux. Parmi tous les facteurs explicatifs qu'il est possible d'envisager, la géographie s'intéresse plus précisément à ceux qui relèvent de la localisation. « Pourquoi, est-ce là et pas ailleurs ? ».

##### **1-1-1- Les besoins en espaces :**

Bien que plusieurs entreprises industrielles telles que : les industries chimiques, la sidérurgie,...etc. Elles ont besoins de beaucoup d'espace pour mieux produire.

Ces besoins en espace dépendent de la taille des entreprises, leurs types et leurs existences structurelles et techniques.

---

<sup>39</sup>-Isard, 1956, page 27.

<sup>40</sup>-Weber, Alfred, (translated by Carl J.Friedrich from Weber's 1909 book). "Theory of the location of Industries" The University of Chicago Press. 1929, page 187.

## **Chapitre II : L'économie industrielle et la localisation spatiale des industries.**

### 1-1-2- La distance :

La distance est une notion géographique fondamentale, c'est une mesure de l'écart spatial, de la séparation entre deux lieux<sup>41</sup>.

La distance interfère avec tous les déplacements qui se produisent à la surface de la terre, et donc dans les localisations des activités humaines.

Cette distance est mesurée par rapport à un repère (distance à la ville) ou entre deux points (lieu de sources, de matières premières et lieu de localisation).

### 1-1-3- La qualité du sol :

La qualité du sol diffère d'un endroit à un autre. Cependant, on peut remarquer que la localisation des industries est attirée par les sols à faible potentialité agricole et à proximité des sous- sols riches en ressources minérales et énergétiques.

De plus, la topographie du site est relativement plane et permet un bon égouttement des eaux de surface. La capacité portante du sol est suffisante pour ne pas nécessiter des fondations spéciales.

### 1-1-4- Le relief :

Les régions de plaines favorables à l'implantation des projets industriels, sont plus accessibles et ne nécessitent pas de grandes dépenses d'aménagement. Or que, les régions montagneuses constituent un obstacle particulier à l'implantation d'une activité industrielle, car les couts d'aménagement de l'espace et de la construction des infrastructures (les routes, les voies ferrées, les lignes électriques...) sont très élevés.

### 1-1-5- Les conditions climatiques :

Le climat peut être identifié comme un facteur qui peut agir sur la décision de la localisation industrielle. Comme par exemple : le feu, le vent et la chaleur qui engendrent des surcouts supplémentaires.

## **1-2- Les facteurs économiques :**

L'étude de l'influence des facteurs économiques dans la localisation fait désormais appel à des notions économiques plus variées et à des processus plus complexes.

---

<sup>41</sup>- Thérèse SAINT-JULIEN, « localisations dans l'espace », Denise PUMAIN, éd, ARMAN COLIIN ? Paris, 2005, page 22.

## Chapitre II : L'économie industrielle et la localisation spatiale des industries.

En effet, ce deuxième groupe de facteurs décisionnels de localisation des industries comprend :

- Les facteurs de production.
- Les marchés.
- Les transports et communications.

### 1-2-1- Les facteurs de production :

Ils sont nombreux, on distingue :

- Les ressources naturelles : Les ressources naturelles se décomposent en :
  - Les matières premières : La proximité des matières premières est importante et constitue un facteur de localisation industrielle pour les entreprises. Les usines de transformation telles que les scieries et les papeteries doivent être situées près de la source. Cependant l'évolution et le développement rapide des moyens de transport, et le progrès technique en général, ont permis de dépasser la contrainte de l'éloignement, et le facteur de proximité des sources de matières premières a perdu de son poids.
  - L'énergie : L'histoire de la géographie industrielle montre que les régions possédant les gisements de produits énergétiques (pétrole, gaz, mines du charbon, centrales électriques,...etc.) ont été à la base du développement industriel et continuent à l'être dans certains pays.
  - L'eau : L'eau industrielle est également un facteur de production important, elle est considérée aussi bien comme une matière première que comme une source d'énergie.

Les besoins en eau industrielle sont d'ordre qualitatif et quantitatif et sa consommation varie d'une branche d'industrie à une autre. Notons qu'il existe généralement trois types d'utilisation de l'eau dans le processus industriel, qui sont :

- L'eau en tant que matière première.
- L'eau en tant que moyen de refroidissement.
- L'eau en tant que moyen de lavage et d'évacuation des déchets.

## Chapitre II : L'économie industrielle et la localisation spatiale des industries.

### ➤ La main d'œuvre :

La main d'œuvre est le facteur de production le plus important de tout processus industriel, il est l'élément indispensable pour la mise en œuvre des moyens de production et de l'acte de production.

De plus, toute localisation d'entreprise doit satisfaire les besoins tant quantitatifs que qualitatifs en mains d'œuvre. Car le principal avantage de la région est sa main d'œuvre à la production : vaillante, fidèle, intéressée à apprendre, polyvalente et aventureuse.

Cependant, le recrutement de la main d'œuvre professionnelle est une problématique, à cause des perceptions négative vis-à-vis la région et les régions en général. Mais la petite et la moyenne entreprise est alors le domaine qui permet de créer des emplois et ainsi employer la main d'œuvre faiblement qualifiée et lutter contre les déséquilibres socio-économiques.

La main d'œuvre qualifiée est souvent exigée et demandée pour la réalisation du processus de production industriel tels que le domaine de mécanisation, d'automatisation, les domaines de haute technologie...etc.

Souvent les grands projets industriels nécessitent une grande quantité de main d'œuvre.

### 1-2-2- Les marchés :

Le marché est une étape stratégique, un passage, mais aussi indispensables à l'entreprise en tant que lieu d'écoulement des produits fabriqués et d'achat des matières premières consommables lors du processus de production.

Lorsque la demande qui se produit sur le marché est élevée, les firmes auront intérêt à se localiser près de ce marché, notamment pour les investissements directs étrangers (IDE).

De ce fait, le marché joue un rôle déterminant dans la stratégie de localisation des unités industrielles.

Le localisateur se positionne à proximité du marché en raison :

- Des difficultés de transport de son produit.
- Du caractère périssable de son produit.
- De la hausse des frais de transport de ses produits.

## **Chapitre II : L'économie industrielle et la localisation spatiale des industries.**

### 1-2-3- Les moyens de transports et de communication :

On distingue :

- Les moyens de transports : Ces derniers sont diversifiés ; routier, maritime, aérien, ils permettent l'accès aux différents marchés. Cela offre une flexibilité importante aux entreprises, à titre d'exemple, une entreprise nous mentionne que, selon les conditions de marchés, elle expédie par bateau, par camion ou par train.

Le développement des moyens de transports a pu libérer la localisation industrielle des contraintes d'éloignement notamment celui du transport routier, par leur contact avec d'autres entreprises que leurs approvisionnements et expéditions.

Le transport maritime, a contribué au développement rapide de la division internationale de travail (DIT). En général, les localisations portuaires ou littorales demeurent liées au développement des échanges internationaux en raison de l'importance des approvisionnements en matière première, en produit, à l'usage de l'eau,...etc.

Les réseaux ferroviaires répondent au besoin de l'entreprise en matière de transports de marchandises et des produits, alors le réseau ferroviaire constitue un déterminant quant à la localisation des entreprises.

- Les moyens de communication : Ils sont importants et font irruption quant aux contacts rapides des industries tels que : Téléphone, Internet, TV,...etc.
- Les entreprises notent que la présence des infrastructures de communication dans un lieu donné, participe à la prise de décision du choix de localisation.

### **1-3- Les facteurs socio-politiques :**

L'analyse des groupes de facteurs géographiques et économiques ne suffise pas pour la détermination du choix de lieu d'implantation des industries, car d'autres groupes s'intègrent à savoir les facteurs sociaux et les facteurs politiques.

#### 1-3-1 Les facteurs sociaux :

Dans le processus de prise de décision concernant la localisation industrielle, le bien être de l'individu devra être pris en compte.

## Chapitre II : L'économie industrielle et la localisation spatiale des industries.

L'infrastructure sociale constitue l'élément indicateur du niveau de la vie des populations : le paysage, l'espace, la proximité du lieu de travail, le réseau d'éducation et les services de santé constituent des facteurs positifs pour la région donnée. Des exemples de la qualité de vie tels que le sport en plein air (chasse, pêche, motoneige, plans d'eau,...etc.), et l'accès à des loisirs culturels.

La qualité de vie est perçue différemment par la main d'œuvre à la production et la main d'œuvre professionnelle. Elle exerce une influence sur le recrutement de la main d'œuvre, ainsi des fois ceux qui aiment la qualité de vie en région par exemple refuseraient un poste mieux rémunéré dans une grande ville. Plusieurs personnes indiquent que la région offre les avantages des villes sans les inconvénients, alors la région est à la fois rurale et urbaine.

### 1-3-2- Les facteurs politiques :

L'Etat intervient dans la prise de décision d'implantation des unités industrielles à travers des facteurs politiques sous forme :

- Des avantages fiscaux : Pour encourager les entreprises à se localiser dans des milieux différents, l'Etat décide de baisser les charges fiscales.

Notons, que certaines activités sont exemptées pour une durée déterminée, par exemple les activités artisanales.

- Des subventions octroyées aux entreprises : Les politiques gouvernementales sont plus avantageuses pour les régions. Il y a plus de subventions facilitant l'implantation des entreprises en différents endroits d'où l'existence d'une politique industrielle pour encourager l'investissement sur le territoire.
- Des crédits : Ils sont offerts aux créateurs d'entreprises industrielles et constituent un facteur important pour l'Etat.
- L'accueil : L'accueil des intervenants du milieu est aperçu comme positif. Il peut s'agir des corporations municipales, des agents de développement, des agents d'affaires en général. En complément, nos interviewé reconnaissent les efforts de certaines institutions d'enseignement pour offrir à leurs employés la formation sur mesure dont ils ont besoin.
- Les droits de propriété intellectuelle : L'étude de rôle des droits de propriété intellectuelle (DPI) dans le choix de localisation des multinationales constitue un

## **Chapitre II : L'économie industrielle et la localisation spatiale des industries.**

thème de recherche relativement nouveau et qui participe aux droits de propriété intellectuelle et au commerce signés dans le cadre de l'Uruguay round.

La plupart des pays en voie du développement ne disposaient pas, jusque dans les années récentes de légalisation en matière de DPI. L'absence de protection permettait à ces économies d'imiter (dans la limite de leurs propres capacités technologiques) les innovations, les marques et d'autres biens culturels qui sont produits dans les pays industrialisés et de revendre ensuite ces contrefaçons sur le marché mondial.

Plusieurs modèles théoriques (Helpman 1993, Lai 1998) ont également mis en relief le rôle joué par l'investissement direct dans les incitations à l'innovation des firmes des pays industrialisés : un renforcement des DPI dans les firmes du nord que si ce renforcement permet une meilleure efficacité productive via une augmentation de l'investissement direct.

Comme le soulignent très bien GINATE et PARK (1998) ou LERNER (2000), la protection accordée à la propriété industrielle et intellectuelle est un élément essentiellement endogène au niveau du développement économique et politique atteint par le pays considéré. Une économie disposant d'un capital technologique relativement élevé a intérêt à promouvoir l'innovation en renforçant la protection accordée aux innovateurs. De même une société démocratique ou elle existe une liberté économique importante (absence de corruption), tendra à renforcer la protection des innovateurs dans la mesure où celle-ci participe à leur liberté politique et économique.

### 1-3-3 Les milieux d'accueil et les facteurs d'agglomération :

Les entreprises préfèrent convoiter les différents milieux : urbains, industriels, scientifiques et culturels vu les nouvelles contraintes liées au milieu technique limitant le choix d'implantation.

En d'autre terme, les localisations des industries deviennent de plus en plus soumises aux contraintes de l'environnement physique bâti, humain et bien équipé.

L'émergence de ces nouveaux facteurs de localisation qui offre un milieu d'accueil favorable disposant d'un territoire industriel, commercial et ainsi des services liés aux économies d'agglomération a rendu les facteurs naturels moins importants.

## **Chapitre II : L'économie industrielle et la localisation spatiale des industries.**

### 1-3-4 Le milieu urbain :

Le développement industriel est souvent lié à la ville, ayant de multiples facteurs indispensables à l'entreprise et à son développement tels que : les produits fini ou semi-fini, la force de travail, les matières premières,...etc.

Les avantages du tissu urbain concernent également le secteur tertiaire qui couvre un ensemble de services sollicités auprès des banques, des compagnies d'assurances, des services comptables et fiscaux, commerciaux et sous traitants. La localisation des activités industrielles est fortement liée à la disponibilité et à la qualité de ses services.

### 1-3-5- Le milieu industriel :

La présence des économies externes et d'agglomération dans le milieu industriel tels que : la main d'œuvre qualifiée, la disponibilité des matières premières, services spécialisés, infrastructures de transport et de communication, la présence des marchés de vente des produits constitue des éléments importants dans la politique de localisation de nouvelles industries. Ces éléments aident les entreprises à diminuer leurs coût et par la même aboutir à une grande efficacité de gestion.

La localisation subit aussi l'influence des équipements tertiaires à usage industriel et qui peuvent se résumer en trois facteurs d'attraction :

- ✓ Les périphériques, souvent liés à une zone industrielle.
- ✓ Les sites de centres-villes recherchés principalement par les hauts cadres d'Etat.
- ✓ Les organisations de tertiaire industriel qui ne sont pas liés directement à la production industrielle tels que : les laboratoires de calcul, de mesure et de contrôle pouvant s'installer à proximité d'une ville universitaire ou d'un centre de recherche.

Les industries disposant de haut niveau technologique, soucieuses du confort de leurs personnels, préfèrent s'installer près des milieux bien aménagés pour assurer un cadre de vie agréable.

### 1-3-6- Le milieu scientifique et socio-culturel :

Les milieux scientifiques forment ce qu'on appelle les pôles de croissance tertiaires. Ils sont dotés d'une activité motrice reposant sur un secteur tertiaire de haut niveau, basé

## Chapitre II : L'économie industrielle et la localisation spatiale des industries.

essentiellement sur la recherche scientifique, induisant les activités industrielles de pointe telles que : l'industrie électronique, la construction électrique et la chimie de pointe<sup>42</sup>.

Le rôle de ces technopôles est de fournir l'innovation et d'attirer les industries de pointe à s'y implanter en créant par conséquent des milieux d'emplois de chercheurs, d'ingénieurs et de techniciens.

### 1-3-7- Les facteurs informels :

On entend par « facteur informel », l'élément influençant des entreprises et qui ne répond pas à des soucis économiques, financiers ou sociaux. Dans les pays en développement, ce facteur devient une donnée structurelle.

Pour reprendre, DAHANI, celui-ci cite<sup>43</sup> :

- ✓ Le poids de certaines personnalités politiques.
- ✓ Le favoritisme politique telle que : la représentation administrative, politique, et régionale au niveau du gouvernement central.
- ✓ Les pressions tribales ou régionalistes.
- ✓ La corruption et le népotisme.
- ✓ La volonté idéologique de réduire ou d'atténuer les revendications des minorités éthiques.
- ✓ Une redistribution volontariste d'une rente étatique, sans aucun souci de calcul économique.

Des critères cités ci-dessus, nous pouvons tirer des conclusions suivantes :

- Les localisations industrielles ne répondent à aucune logique que ce soit économique, financière, sociale ou politique, les sites sont choisis en fonction des critères qui répondent beaucoup plus à des fins et des intérêts personnels
- Absence d'un schéma d'aménagement du territoire et par conséquent d'une planification spatiale, le choix des sites pour l'implantation des unités industrielles n'est pas conçu dans un cadre organisationnel
- Les critères dont il a été question plus haut sont totalement négligés

---

<sup>42</sup>- B. DEZERT et C. VARLAQUE, « espace industriel », éd Masson, Paris 1978, page 134.

<sup>43</sup>- M.DAHMANI, Op.cit, page 25

## **Chapitre II : L'économie industrielle et la localisation spatiale des industries.**

Concernant le milieu socioculturel, il s'agit en fait du tertiaire qui n'est pas lié directement au service de l'entreprise, mais qui est recherché par des cadres et les gestionnaires des entreprises, on peut citer :

- ✓ Les équipements sociaux tels que : les centres de santé, la protection sociale et les hôpitaux.
- ✓ Les équipements sportifs et les possibilités de loisirs.
- ✓ Les équipements culturels (maison de jeunes et de culture).
- ✓ Les sources de documentations, laboratoires de recherche et institut.

### **2- Stratégie du choix de localisation spatiale :**

L'examen de la littérature faisant référence à la localisation des entreprises fait apparaître différents niveaux d'appréhension des territoires.

On distingue d'abord la macro territoire, où l'enjeu est la sélection d'un pays ou d'une zone et les localisations intra-nationales pour lesquelles les facteurs pris en compte sont plus nombreux, d'autres travaux abordent la question de la localisation intra-urbaine.

La plupart des modèles considèrent le territoire comme un support d'infrastructures. Certains courants plus récents, appréhendent le territoire comme un milieu dans lequel des systèmes de production se développent, valorisant les potentialités locales, et favorisant la naissance ou l'implantation des firmes (milieu innovateur, système de production).

Deux types de représentations de territoire utilisés : l'espace est considéré comme un contenu de différentes métriques permettant de mesurer les distances, ou bien il est appréhendé comme un ensemble discret de points avec une prise en compte éventuelle du réseau qui le relie.

#### **2-1- Le choix macro-spatial :**

Souvent, le choix de localisation est séquentiel : d'abord la sélection du pays puis un site précis.

Il existe différents travaux qui décomposent la décision du choix de lieu d'implantation en quatre séquences, sur une période de dix huit à vingt quatre mois, présélection des pays d'implantation potentiel, après élection dans chaque pays de quelques sites qui sont évalués

## Chapitre II : L'économie industrielle et la localisation spatiale des industries.

de façon assez générale et la détermination d'un noyau de deux ou trois sites mis en compétition pour la décision finale et enfin le choix final après négociation approfondie avec les autorités locales.

Le choix du pays est analysé dans le cadre des théories du commerce international. Le plus souvent ce sont des firmes multinationales qui veulent implanter une filiale. Ces firmes ont alors pris en considération les avantages compétitifs des firmes et les avantages comparatifs des pays :

- ✓ La situation géographique (infrastructure, niveau technique...).
- ✓ Les marchés (accessibilité, croissance escomptée).
- ✓ Les avantages comparatifs (les salaires, la fiscalité, la législation sur le travail, profit, environnement).
- ✓ Le contexte politique et les aides proposées.

Nous pouvons parler de localisation sans parler d'investissement direct étranger (IDE) et des firmes multinationale (FMN). D'où l'intérêt que nous portons à clarifier ces notions dans le contexte de la localisation et la délocalisation.

Dans une définition à la fois simple et complète, l'investissement direct étranger (IDE) désigne un capital dont la propriété d'actif réels est pour implanter une filiale à l'étranger ou prendre le contrôle d'une firme étrangère existante.

Toutefois, les économistes associent la stratégie de localisation à la multinationalisation des firmes, avec un nombre important des implantations de filiales dans le monde.

Dans le cadre de stratégie du choix de localisation macro-spatial, *J.L. MUCCHIELLI* nous donne exemple sur le classement des facteurs pris en considération par les firmes japonaises implantées en Europe en 1990.

Trois cent vingt trois filiales sur les six cent soixante size implantées en 1990, les responsables de ces filiales ont pris :

- L'aspect central de la localisation, c'est-à-dire la géographie.
- La qualification de la main d'œuvre.
- L'attraction de la taille du marché du pays d'accueil.
- La capacité à parler la langue du travail par les managers locaux.

## Chapitre II : L'économie industrielle et la localisation spatiale des industries.

C'est dans ce cadre que se pose le problème de délocalisation voire la sous-traitance.

*Head et Rie (1996)*, ce sont intéressés au choix de localisation macro-spatiale, c'est-à-dire l'implantation de différents origines (Japon, Europe, Australie...), entre des villes chinoises de 1984 à 1991. Cette étude montre aussi l'importance des effets d'agglomération ainsi que celles des politiques incitatives.

TABLEAU N°01: Quelques études récentes sur le choix de localisation des multinationales.

Référence bibliographique	Pays d'origine	Zone et période d'accueil	demande	Cout du travail	Concentration géographique	Politiques incitatives
Wheeler et Moody 1992	Etats-Unis	42 pays allant de Pérou à la Suisse	+	-	+	N.S
Mayer et Mucchielli 1998	Japon	Royaume-Uni, France, Allemagne, Espagne, Italie (1984-1993)	+	-	+	+
Hansen 1987	Brésil	Villes-Brésiliennes (1977-1979)	Non testée	N.S	+	Non testée
Head et Ries 1996	Etats-Unis, Japon, Europe, Australie, Canada	Villes chinoises (1984-1991)	Non testée	N.S	+	+
Head et AI 1999	Japon	Etats Américains (1980-1992)	+	-	+	+
Ferrer 1998	France	Régions Européennes (1994)	Non testée	N.S	+	-
Devereux et	Etats-Unis	Royaume-Uni,	+	N.S	+	+

## Chapitre II : L'économie industrielle et la localisation spatiale des industries.

Griffith 1998		France, Allemagne (1980- 199)				
N.S : variable non significative.						

SOURCE Mayer et Mucchielli (1999), page 162.

Note : N.S= Variable non significative.

+ (respectivement-) : la variable a un effet positif (respectivement négatif) sur le choix de localisation.

### 2-2- Le niveau micro-spatial :

Il s'agit de déterminer la localisation optimale à l'intérieur d'un pays. Ici encore, c'est une zone ou une aire urbaine qui sera choisie.

L'emplacement exact des projets ou des activités industrielles sera déterminé en fonction de critère complémentaire (disponibilité du sol, prix...). A ce niveau les facteurs à retenir sont plus nombreux, ce sont ceux qui apparaissent dans diverses enquêtes. Ils n'ont toutefois la même importance, certains permissifs, sont des conditions nécessaires, d'autres jouent sur les coûts et ne sont pris en compte s'ils permettent de mieux choisir entre les sites.

A ce titre, des études empiriques ont considéré que les firmes multinationales (FMN) choisissent leur localisation à un niveau plus détaillé géographiquement, c'est l'exemple de *HANSEN* (1989) qui a étudié le choix de localisation des firmes brésiliennes entre plusieurs villes aux environs de Sao Paulo entre 1977 et 1979. Cette étude souligne l'importance des effets d'agglomération comme déterminant principal de la localisation. Dans ce modèle, la concentration géographique est variable significativement positive.

Enfin, le processus de décision concernant le choix du site, s'arrête normalement dès que ce site satisfaisant est identifié. Dans un cadre pareil, ce qui devient important est :

- La façon dont se construit la liste des sites, sujets d'évaluation et surtout l'ordre de préférence suivant lequel l'évaluation est effectuée.
- La technique de pondération ou de comparaison entre les éléments (facteurs de localisation) qui ne sont pas homogène.
- Le nombre d'éléments pris en considération dans l'évaluation.

## **Chapitre II : L'économie industrielle et la localisation spatiale des industries.**

- La technique d'évaluation de chacun de ces éléments.
- La façon dont un seuil minimum de satisfaction est atteinte.

### **Section 3: Aménagement de l'espace dans le cadre d'implantation des industries.**

#### **1- Outils et moyens d'aménagement de l'espace :**

L'aménagement de l'espace consiste à imaginer l'avenir et à essayer de mettre en cohérence les évolutions des sociétés et l'utilisation de l'espace.

L'ensemble des pays dispose des outils et des moyens nécessaires dans l'action d'aménagement de l'espace et qui les utilisent selon la diversité des régimes politiques (libéral, autoritaire...).

Les politiques d'aménagement de l'espace sont établies en fonction des données spécifiques à chaque mode de production, d'organisation et du système économique.

L'aménagement de l'espace est sans doute un des domaines où le processus de prise de décision se fait à travers les :

- Ministères et les secrétaires d'Etat.
- Direction régionale ou de wilaya.
- Les organismes spécialisés à vocation nationale.
- Les institutions communales.

Cependant, il ne peut y avoir de politique d'aménagement sans implications effective de ces derniers, habitants des villes et villages, entrepreneurs et exploitants. La mobilisation des acteurs socio-économiques, des auteurs des projets d'aménagement et de développement est donc essentielle.

#### **1-1- Les outils politiques :**

Si l'aménagement est une activité fondamentalement politique, c'est parce que la politique d'aménagement de l'espace trace son cadre, définit ses règles et détermine ses objectifs. Et c'est aussi parce que les fondements d'une politique s'expriment plus lisiblement dans l'aménagement de l'espace que dans la plupart des domaines de l'action publique.

## **Chapitre II : L'économie industrielle et la localisation spatiale des industries.**

Cela est d'autant plus vrai qu'une part importante des choix d'aménagement s'opère au plan local. Ce cadre restreint se prête à une articulation fine de la décision politique et des autres composantes de la vie collective.

Les politiques utilisées dans les projets d'aménagement sont constituées de la politique de décentralisation, de la politique urbaine, de la politique sectorielle et des politiques de croissance inspirées par les politiques économiques régionales.

L'aménagement dans la plupart des pays bénéficie d'un cadre juridique spécifique, tenant compte de la diversité des opérations et de la nécessité de les intégrer dans un dispositif.

Ce cadre légal est constitué d'un ensemble complexe de normes juridiques, lois et règlements à caractère général ou textes à vocation spécifique sur l'aménagement du territoire.

Enfin, il faut noter que la portée de la règle de droit varie sensiblement d'un domaine à l'autre. Certains textes ont un caractère fortement normatif et sont opposables en toute circonstance. D'autres sont incitatifs ou simplement indicatifs, comme la plupart des dispositions sur l'aménagement du territoire.

### **1-2- Les outils financiers :**

Le financement des politiques d'aménagement met en œuvre des ressources et des techniques très variées. À la multiplicité des partenaires potentiels, dont chacun est susceptible de mobiliser ses propres sources de financement, s'ajoute une grande diversité dans les objectifs des programmes et dans leurs montages financiers.

La plupart des opérations d'aménagement, à quelques échelles se situent, s'associent les collectivités publiques et les acteurs socio-économiques. Elles supposent donc une mobilisation conjointe des crédits publics et de capitaux privés.

Le contenu particulier d'une opération peut induire également des choix spécifiques en matière de financement. S'il s'agit par exemple d'un équipement susceptible de générer des recettes permanentes pendant des années, un financement sur emprunt à long terme sera tout indiqué, comme pour la construction d'un pont ou d'une autoroute à péage, en outre, dans ce cas de figure, le montage intégrera souvent l'intervention d'un opérateur privé dans le cadre

## **Chapitre II : L'économie industrielle et la localisation spatiale des industries.**

d'une délégation de service public. Si par contre l'investissement concerné ne bénéficie d'aucune recette directe autre que les subventions. C'est la collectivité qui assurera la totalité du financement résiduel.

La collectivité peut verser des fonds de concours en contrepartie d'équipement publics ou des subventions pour diminuer le coût du foncier, dans un but économique ou social. Elle peut également garantir l'équilibre final de l'opération, en consolidant sur un emprunt à long terme un déficit en fin de programme.

D'autres, les garanties d'emprunt facilitent l'accès des entreprises industrielles ou des aménageurs aux crédits classiques, elles sont généralement le fait des collectivités locales ou d'organismes professionnels spécialisés.

Cependant, il faut mentionner l'existence d'organismes du capital risque spécialisés dans le développement régional et les aides apportées par les structures de reconversion des grands groupes industriels.

### **1-3 Les moyens économiques et la mobilisation sociale :**

#### 1-3-1- Les moyens économiques :

Les moyens économiques tels que les ressources humaines, les capitaux physiques...etc. jouent un rôle important dans les projets d'aménagement de l'espace. A cet égard, les pouvoirs publics peuvent intervenir directement à travers les plans, les programmes spéciaux, régionaux et d'aménagement pour influencer le comportement des agents économiques à réaliser de nombreuses activités économiques, sociales...etc.

#### 1-3-2- La mobilisation sociale :

S'il est nécessaire, le débat public acteur des projets d'aménagement est un exercice difficile. Il implique une perception commune des enjeux, à partir de laquelle la discussion peut s'organiser. Cela est relativement simple pour les actions de proximité, qui s'inscrivent dans le vécu quotidien des habitants.

A la difficulté d'une lecture commune des enjeux s'ajoutent, la complexité institutionnelle et la méconnaissance, par l'opinion des contraintes administratives et techniques. Cela explique que, pour être efficace, le débat public exige souvent la médiation

## Chapitre II : L'économie industrielle et la localisation spatiale des industries.

de relais d'opinion : association, organisme consulaires, organisations professionnelles, partenaires sociaux...etc.

Le dialogue qui s'instaure entre public et aménageurs peut se situer à différents niveaux :

- La simple information, à caractère unilatéral, vise à présenter les projets et leurs motivations sans rechercher pour autant une expression contradictoire.
- La consultation, permet aux habitants d'exprimer leur sentiment sur les opérations envisagées, par exemple dans le cadre de l'enquête publique : il s'agit ici de recueillir un avis sur des projets dont la conception est achevée.
- La concertation, s'engage dès le début de la phase de conception des projets et elle peut porter non seulement sur le dispositif opérationnel envisagé, mais aussi sur la pertinence des objectifs.
- La participation directe des citoyens aux décisions, notamment par le biais de procédures de référendum local.

### 1-3-3 Les moyens conceptuels et méthodologiques :

L'enchaînement des normes juridiques, la diversité des partenariats, la multiplicité des modes de financement et les exigences de la concertation conduisent inéluctablement à l'atomisation du processus de prise de décision. Les moyens conceptuels et méthodologiques sont déterminants pour la cohérence de l'aménagement dans l'espace et dans le temps. Il s'agit de deux supports : les informations statistiques et les techniques quantitatives, nécessaire à la connaissance et l'évaluation des régions qui doivent être prises en charges.

D'autres, l'aménagement met en œuvre une quantité de connaissances et d'outils de caractère technique. Il est risqué de nous sous-estimer la part des paramètres techniques dans la détermination des choix d'aménagement.

Paradoxalement, cette tendance à la minoration des contraintes techniques visent d'une confiance excessive dans le progrès des savoir-faire et dans la compétence des hommes. D'où « l'aménagement est aussi un ensemble de méthodes et de règles techniques, ayant leur nationalité et leur sujétion<sup>44</sup> »

---

<sup>44</sup> - Michel Casteigts, « l'aménagement de l'espace », édition L.G.D.J, Paris, 1999.

## **Chapitre II : L'économie industrielle et la localisation spatiale des industries.**

Dans une économie de plus en plus dématérialisée, où les services supplantent progressivement l'industrie, l'accès à l'information est un des facteurs clés de la performance territoriale. Autant que la mobilité des biens et des personnes, la capacité des choix d'aménagement de l'espace et de localisation. Ce n'est pas nouveau, au moyen âge l'essor urbain s'explique autant par l'attraction de la ville comme lieu de circulation du savoir, que par ses fonctions commerciales.

### **2- Localisation et conditions de gestion de l'espace :**

Si les actions de prévention et de réduction à la source des pollutions, des risques et des nuisances par l'adoption des meilleures technologies disponibles, constituent la propriété des pouvoirs publics, le respect de quelques principes dans les projets d'aménagement de l'espace industriel afin de mieux s'implanter, peut également permettre une meilleure insertion de l'industrie dans son environnement.

#### **2-1 Surveillance de la qualité de l'eau et de l'air :**

##### 2-1-1- Surveillance de la qualité de l'eau-assainissement :

Nous pouvons dire que les arrêtés ministériels sectoriels fixent les conditions d'exploitation de certains types d'installations (traitement de surface, papeteries...). Les installations industrielles sont réglementées par des arrêtés préfectoraux. Les eaux usées générées par les activités artisanales ou industrielles doivent faire l'objet d'une étude particulière destinée à définir le prétraitement (avant rejet au réseau public) ou le traitement nécessaire (avant rejet au milieu naturel).

La règle générale en zone industrielle est de séparer la collecte des eaux pluviales (faiblement polluées) de celles des eaux générées par l'installation industrielle (fortement polluées), ne disposant pas de capacités autonomes de traitement des eaux.

D'une façon plus générale, la filière d'assainissement d'une zone artisanale ou d'activité préalable intégrant les questions d'implantation, de proximité des habitations, l'accessibilité des activités, la filière d'assainissement possible...etc.

Par ailleurs, certaines activités industrielles peuvent être incompatibles avec la présence de points de captage d'eau potable.

## **Chapitre II : L'économie industrielle et la localisation spatiale des industries.**

Lors de l'élaboration des documents d'urbanisme, la définition des zones prévues pour l'accueil des activités industrielles doit tenir compte de la présence de points de captage d'eau potable.

### 2-1-2- Surveillance de la qualité de l'air :

L'air est l'élément physique le plus important de notre environnement. Sa dégradation a un impact direct sur la santé, et sa protection est donc un enjeu majeur de santé publique. C'est pour quoi les lois sur l'air affirment le droit reconnu à chacun de respirer un air qui ne nuise pas à sa santé et prévoit une surveillance de la qualité de l'air sur l'ensemble de territoire national. Favorisée par sa situation géographique et son climat. La pollution de tous les jours a alors des effets sur la santé, ce qui doit nous inciter à ne pas rester inactif.

L'intervention des pouvoirs publics par des lois a pour objectif de fixer des orientations notamment sur la surveillance de la qualité de l'air, sur la maîtrise des pollutions atmosphériques et sur l'information du public.

#### 2-1-2-1- L'amélioration des connaissances :

Il s'agit de développer la surveillance de la qualité de l'air, mieux connaître les impacts de la pollution atmosphérique sur la santé et l'environnement, mieux cerner les origines des polluants et aborder la problématique de la pollution intérieure.

#### 2-1-2-2- La réduction des pollutions :

Tout en réduisant les pollutions issues des transports, de l'industrie et de l'agriculture, il faut favoriser les économies d'énergie et réduire l'exposition de la population à la pollution intérieure.

#### 2-1-2-3- L'information et la sensibilisation :

Il s'agit de développer l'information de fond et améliorer l'information lors des points de pollution, en menant des actions en direction de publics à privilégier, les jeunes, les médias et les milieux professionnels.

Les collectivités locales contribuent à la mise en œuvre de ces orientations pour la qualité de l'air et du plan de protection de l'atmosphère.

## **Chapitre II : L'économie industrielle et la localisation spatiale des industries.**

### **2-2 La gestion des déchets et des carrières :**

#### 2-2-1- La gestion des déchets :

Toute personne responsable d'une implantation industrielle doit respecter les principes généraux suivants :

- Principe de responsabilité : Toute personne qui produit ou détient des déchets est tenu d'en assurer l'élimination dans des conditions propres, à éviter les effets préjudiciables à l'environnement, à faciliter la récupération des matériaux, des éléments ou des formes d'énergie réutilisables, un régime de sanctions administratives et pénales spécifique est prévu par la loi pour la plupart des régions du pays considéré.
- Le droit à l'information : Toute personne a droit à l'information sur les effets pour la santé et l'environnement du ramassage, du transport, du traitement et du stockage des déchets, ainsi que toutes les mesures prises pour prévenir ou compenser ces effets.
- La planification : Les communes et leurs groupements assurent l'élimination des déchets ménagers et assimilés dans le but d'organiser les conditions d'élimination des déchets industriels.

#### 2-2-2- La gestion des carrières :

Très utiles dans l'activité économique, les carrières modifient en profondeur les paysages. Une exploitation raisonnée et maîtrisée s'impose donc, leur fonctionnement devant tenir compte de la sensibilité des milieux environnants. L'exploitation des carrières engendre une activité industrielle importante dans de nombreux pays au monde.

Fournissant de la matière première pour bâtiment et les travaux publics, elle contribue au développement économique local et à l'aménagement du territoire. Afin d'éviter la pénurie de certains matériaux et de satisfaire de façon durable les besoins du marché, il faut veiller à exploiter au mieux les gisements et à maintenir leur accessibilité.

En terme d'aménagement du territoire, l'accès aux gisements tant en volume qu'en qualité, doit pouvoir être préservé et situé à proximité des lieux de consommation afin de limiter les nuisances du transport.

Ainsi, l'exploitation d'une carrière modifie l'environnement avec le risque de lui porter atteinte de deux points de vue :

## Chapitre II : L'économie industrielle et la localisation spatiale des industries.

- Protection de la source en eau : l'extraction de matériaux ne doit pas perturber ou polluer les nappes souterraines ou modifier le régime hydraulique des cours d'eau.
- Préservation des espaces naturels et du patrimoine : le site de la carrière ne doit pas remettre en cause la vocation de ces espaces, la remise en état doit être effectuée au terme de l'exploitation.

En outre, les carrières affectent le paysage et occasionnent des nuisances pour l'environnement et le voisinage : poussière, bruit, trafic...etc, dans le cas des roches massives, vibrations dues à l'abattage des roches à l'explosif.

Chaque projet d'ouverture de carrière, d'extension ou de renouvellement doit notamment être explicite sur le choix du site, la vocation des matériaux extraits, les mesures envisagées pour limiter les nuisances, les conditions de préservation des intérêts environnementaux et le type de remise en état prévu.

Outre, le fait que cette activité est une installation classée relevant du code de l'environnement et qu'elle doit satisfaire en matière de nuisances, les projets d'ouverture de carrière doivent intégrer en amont plusieurs facteurs :

- Economique : Le gisement à exploiter doit répondre à des critères de qualité et de quantité pour satisfaire les besoins d'un marché, ce qui nécessite, pour l'intérêt général, d'anticiper un éventuel besoin d'y accéder dans le futur.
- Géographique : Le gisement doit se situer autant que possible à proximité des lieux de consommation, en vue de limiter l'impact de transport.
- D'urbanisme : Le projet de carrière doit se situer dans un secteur compatible avec la vocation du sol.
- De protection de l'eau : Les intérêts portant sur la préservation et la qualité de la ressource en eau doivent être conservés.
- De préservation des espaces naturels et du patrimoine : Le projet de carrière ne doit pas remettre en cause la vocation de ces espaces et une attention particulière est assurée lors de la phase de remise en état après exploitation.

Pour répondre à ces enjeux, les projets d'implantation qui font l'objet d'une instruction au titre des installations classées doivent être compatibles avec les orientations du schéma départemental des carrières.

## **Chapitre II : L'économie industrielle et la localisation spatiale des industries.**

Au-delà de ces éléments liés à des aspects d'occupation du territoire, les carrières engendrent classiquement des nuisances caractérisées en matière de poussières, de bruit, de vibration et de transport.

Afin de limiter au minimum leur impact et le gêne occasionnée pour le voisinage, un principe d'éloignement de l'habitat et des autres activités humaines est à privilégier de façon à rendre durable leur coexistence.

### **2-3 Limitation des risques accidentels et des nuisances :**

#### 2-3-1- limitation des risques accidentels :

La législation relative aux installations concerne toutes les installations susceptibles de présenter des dangers pour voisinage. Ces installations sont soumises au régime de l'autorisation préalable, qui prévoit l'élaboration par les exploitants, sous leur responsabilité d'une étude de dangers qui :

- Expose les dangers que peut présenter l'installation en cas d'accident, en présentant, une description des accidents susceptibles d'intervenir, que leur cause soit d'origine interne ou externe, et en décrivant la nature de l'extension des conséquences que peut avoir un accident éventuel.
- Justifie les mesures propres à réduire la probabilité et les effets d'un accident.

Les installations présentant des risques majeurs sont en outre prises en compte dans la gestion de leurs sécurités.

La réduction de risque à la source constitue l'axe prioritaire de la politique de prévention des risques industriels. L'objectif principal est, au-delà du respect de la réglementation, la mise en place des meilleurs technologies disponible en matière de sécurité, afin de réduire la probabilité de survenue d'un risque majeur, car dans les activités qui font appel à des technologies il n'y a pas de « risque zéro ». Dès que l'homme décide de produire, de transporter ou de façonner la matière à son profit, des risques apparaissent. Le risque technologique est la possibilité qu'un événement accidentel se produise sur un site qui met en jeu des produits ou des procédés dangereux.

Ces produits, ces procédés peuvent amplifier les conséquences de l'accident, le personnel d'une usine, les riverains ou même l'environnement sont alors susceptible d'être touchés,

## Chapitre II : L'économie industrielle et la localisation spatiale des industries.

parfois de manière dramatique. Il est donc essentiel de pouvoir mesurer ces risques, pour mieux les prévenir.

Toutes les activités industrielles génèrent des risques, principalement liés aux produits stockés ou fabriqués :

- Les industries minières, qui présentent des risques d'exploitation (effondrements, coup de grisou et coup de poussière dans les mines de charbon...) et celles qui utilisent des produits très toxiques (sels de mercure, cyanures...).
- Les centrales nucléaires, où sont manipulées et produites des matières très radioactives. Les mesures de sécurité y sont les plus sévères pour prévenir par exemple le risque de fusion du cœur d'un réacteur ou d'une émission de matières radioactives dans l'atmosphère.
- Les industries chimiques, produisent ou utilisent des substances souvent dangereuses en grandes quantités. Ces produits servent à la fabrication de plastiques, de produits pharmaceutiques, d'engrais. Ils présentent dans certaines conditions des risques d'explosion ou d'émission de substances toxiques.
- Les industries pétrolières et pétrochimiques, produisent, stockent et transforment le gaz, le pétrole et tous ses dérivés. Elles doivent prévenir des risques d'incendie, d'explosion, de pollution marine et de pollution des sols.
- Les industries sidérurgiques, traitent les dérivés des métaux à très hautes températures et peuvent présenter un risque d'explosion avec projection de matières en fusion.
- Les grands barrages hydrométriques, avec les risques de rupture et de submersion de l'aval, et d'autres lieux comme les grands silos à grains ou peuvent se produire des explosions dues à l'inflammation des poussières.

Enfin il est nécessaire de mettre en place des mesures complémentaires visant à limiter les conséquences d'un éventuel accident, parmi ces mesures : la maîtrise de l'urbanisation autour des sites présentant des risques majeurs.

### 2-3-2- Limitation des nuisances :

Les principales nuisances liées à la proximité d'activité industrielle sont les émissions sonores (pour certaines activités spécifiques la transmission de vibrations) et les odeurs.

## **Chapitre II : L'économie industrielle et la localisation spatiale des industries.**

Pour autant, certaines installations nécessaires à la vie et à la commodité des habitants, peuvent être implantées en zone urbaine ou elles sont même parfois indispensables.

Pour de nouvelles implantations industrielles, l'étude d'impact établie sous la responsabilité de l'industrie devrait permettre de mettre en avant de tels problèmes et de proposer des solutions de traitement.

Parmi les activités les plus concernées par les odeurs, citons les élevages, les équarrissages, les implantations qui mettent en œuvre des composés organiques (peintures...) et certaines industries du secteur agroalimentaire ou de fabrication des produits chimiques à partir de telles productions et plus généralement l'industrie chimique (mettant en œuvre des produits pouvant engendrer une nuisance olfactive).

### 2-3-3- Etude des sites et sols susceptibles d'être pollués :

Est considéré comme pollué « un site qui, du fait d'anciens dépôts de déchets ou d'infiltration de substances polluantes, présente une pollution susceptible de provoquer une nuisance ou un risque pérenne pour les personnes ou l'environnement ». Ces pollutions peuvent être dues à des épandages fortuits ou accidentels, à des retombées au sol de site pollué, est-il souvent synonyme de risque pour les eaux souterraines. Mais le vrai problème est moins la présence de polluants dans le sol que leur dissémination qui prend pour cible l'homme, un écosystème, une ressource en eau...etc.

A ce niveau, trois principes d'action prévalent : la prévention des pollutions futures, la connaissance complète des risques potentiels et enfin le traitement adapté à l'impact potentiel du site sur l'environnement pour un usage donné. Ces principes permettent à la fois de réagir avec pragmatisme à deux siècles d'histoire industrielle, de tenir compte des exigences sociales actuelles, et d'éviter le renouvellement des erreurs du passé.

En ce qui concerne la dépollution du site, l'exploitant effectué généralement les travaux du sol, doivent pouvoir évoluer de manière interactive avec les conditions possibles de dépollution en vue de limiter au mieux les coûts de travaux.

## **Chapitre II : L'économie industrielle et la localisation spatiale des industries.**

### **CONCLUSION :**

Durant les dernières décennies, l'industrie s'est profondément transformée dans sa nature, ses structures, son fonctionnement et son organisation spatiale, ses relations avec l'aménagement de l'espace.

L'aménagement de l'espace, pour localiser des industries met en jeu des problématiques et des démarches communes. Il n'est pas une question technique, c'est d'abord une question politique qui mêle tous les aspects de la vie en société. Cela touche les problèmes individuels, de l'emploi, du type de production utilisé et de consommation pratiquée ainsi que l'organisation sociale qui en découle.

La politique d'aménagement de l'espace consiste à essayer de corriger les disparités régionales notamment en délocalisant les entreprises.

L'homme est un être humain social. La société est aujourd'hui planétaire. L'aménagement de l'espace, par la globalité qu'il implique, nous rappelle que les problèmes écologiques sont les résultats de cette vie en société et des choix politiques, sociaux, économiques, qui y font effectuer. C'est l'homme qui modifie son environnement par ses diverses activités, notamment celles industrielles. Sa responsabilité est donc importante.

# ***Chapitre III:***

# ***Cas Pratique***

### **Chapitre III : Présentation de cadre d'étude et exploitation de l'enquête**

#### **INTRODUCTION :**

L'importance du secteur industriel dans le développement de l'économie des pays, lui donne une place importante car il crée de la valeur ajoutée et permet de satisfaire le marché local par les différents produits, comme il peut être source importante de devises et cela par voie d'exportations à l'étranger.

De même, le secteur industriel qui exerce souvent par des actions correctives, détient une capacité de transformer son territoire d'accueil. Il engendre des mutations qui influencent massivement sur d'autres secteurs. Dans le cas de notre mémoire, à travers notre cas pratique on essaiera d'analyser le cas de la zone industrielle de «AISSAT-Idir »

L'implantation de la zone industrielle de Oued-Aissi appelé « AISSAT-Idire » dans la wilaya de Tizi-Ouzou qui est riche en ressources naturelles lui assure le bon fonctionnement des activités des entreprises implantés dans cette zone.

Dans ce chapitre nous présenterons le cadre de l'étude, notre enquête de terrain (analyse et interprétation des résultats). Pour atteindre notre objectif, nous avons parlé de cas de la zone industrielle « AISSAT-Idir » d'une manière générale puis, plus particulièrement de cas de l'entreprise « ENIEM ».

## Chapitre III : Présentation de cadre d'étude et exploitation de l'enquête

### Section 1 : Présentation générale de la wilaya de Tizi-Ouzou.

A partir de notre petit stage pratique a la direction d'Industrie et des Mines de la wilaya de Tizi-Ouzou et la direction d'emplois de T.O aussi notre enquête dans la zone industrielle de « AISSAT-Idir » on a peut collectés ces déférentes informations sur notre wilaya ainsi sur la Z.I.A.I. de Oued-Aissi.

#### 1- Présentation de la wilaya de Tizi-Ouzou :

Nous présentons la wilaya de Tizi-Ouzou à travers sa géographie et ses potentialités, à savoir les ressources humaines, les moyens de la communication et infrastructures de base, les ressources en eau et en énergie, l'agriculture, la pêche, l'artisanat et le tourisme.

##### 1-1- Présentation géographique :

FIGURE N° 02: Carte géographique de la wilaya de Tizi-Ouzou.



SOURCE : ANDI 2013

A partir de notre petit stage pratique a la direction d'Industrie et des Mines de la wilaya de Tizi-Ouzou on a collecté ces déférentes informations sur notre wilaya mais plus précisément sur la Z.I.A.I. de Oued-Aissi.

La wilaya et donc Tizi-Ouzou est située au centre du pays, elle est délimitée par la wilaya de Bejaia à l'Est, Boumerdes à l'Ouest, Bouira au Sud est caractérisée par son relief

### Chapitre III : Présentation de cadre d'étude et exploitation de l'enquête

montagneux ou sont localisées 1400 villages répartis sur 67 communes. Le chef-lieu de la Wilaya est la Ville de Tizi-Ouzou peuplée d'environ 152 176 habitants.

Elle a un climat méditerranéen : Les étés sont chauds et les hivers humides et froids, le climat n'est pas partout le même à travers la wilaya

Par ailleurs, la wilaya est située à 1 heure de route des aéroports et ports d'Alger, et à 130 km de l'aéroport et port de Bejaia.

TABLEAU N° 02: Distances par rapport aux chefs lieux des wilayas limitrophes (en Km)

Wilaya			
EST	NORD	OUEST	SUD
A 133 Km de BEJAIA	Mer méditerranée	A 47 KM de BOUMERDES	A 76 KM de BOUIRA

SOURCE : Annuaire statistique 2016

Enfin, la wilaya est représentée par 21 Daïras qui regroupent 67 communes issues du dernier découpage administratif opéré en 1985 pour les communes et en 1993 pour les daïras.

#### 1-2- Données physiques et humaines :

Dite par ailleurs Grande Kabylie ou Kabylie de Djurdjura par contigüité à la Petite Kabylie ou Kabylie des Barbors (Bejaia), la wilaya de Tizi-Ouzou, révisée lors du découpage territorial en 1984, s'étend sur une superficie précise de 2 957,93km<sup>2</sup>.

#### ➤ Espace physique :

Relief tourmenté, formé à 94% de montagnes et de piedmonts, l'espace physique de la grande Kabylie se prête peu en principe à l'habitat et à la vie en général. Il a été quantifié, puis représenté, par les rédacteurs de l'annuaire statistique de la wilaya, sous forme de trois types d'espaces de reliefs distincts<sup>45</sup> :

<sup>45</sup> - Annuaire statistique de la wilaya de T-O, cité par M. DAHMANI « Atlas économique de la grande Kabylie », OPU, Alger, 1990, p.11.

### **Chapitre III : Présentation de cadre d'étude et exploitation de l'enquête**

- 59% de ce territoire sont représentés par des montagnes, il s'agit de trois bandes parallèle allant d'Est en Ouest : la chaîne côtière, le massif montagneux du centre et le massif du Djurdjura au Sud.
- 35% représenté par des collines argileuses.
- 06% sont représentés par les plaines et les vallées. Ce sont les plaines de Sébaou, les plaines de l'Oued Aissi et les plaines côtières.

Le réseau hydrographique est constitué de plusieurs fleuves et rivières (Oueds) traversant la wilaya du sud vers le nord, dont le plus important Oued Sébaou irrigue toutes les basses plaines du Sébaou jusqu'à son embouchure au Cap Djinet.

Le climat est de type méditerranéen sur la façade maritime de la wilaya et plutôt continental à l'intérieur. Il est caractérisé par un été sec et chaud et un hiver froid et pluvieux.

Quand au réseau hydraulique, il est constitué par des ressources élevés en eau souterraines et superficielles (dont 4 barrages, plusieurs sources en montagne, ...etc.).

Cependant seule une partie est exploitée pour les besoins de l'alimentation en eau potable de l'irrigation et de l'industrie

On peut dire aussi que beaucoup de villages connaissent une situation inquiétante dans ce domaine. Il est à espérer que le barrage de Taksebt voit le jour rapidement pour remédier à cette situation

#### ➤ Population :

La wilaya représente une des régions les plus peuplées dans le pays, sa population est estimée à 1 127 166 habitants

La densité de la population dans la wilaya est élevée pour une région de montagne, sa population active est supérieure 23000 personnes.

Elle est dotée d'un très bon potentiel de formation (formation scolaire avec 847 établissements (primaires, moyen, secondaire), universitaire avec 23000 étudiants et professionnelle avec 19 centre et 900 stagiaires) et autant de centres d'hébergement et un important pôle technologique.

### **Chapitre III : Présentation de cadre d'étude et exploitation de l'enquête**

#### 1-3 L'agriculture, la pêche, l'artisanat et le tourisme.

- Concernant le secteur agricole, il est florissant en plaine. La zone de Draa El Mizan-Oudhias, les collines de Tizi-Ouzou, d'Azaghar de Boubhir au touares de Draa Ben Khedaa, présentent des conditions favorables pour la pratique de la céréaliculture. On trouve aussi les terres de Bounouh-Ain Zaoui qui assure de hauts rendements.
- Les centrales électriques de Freha et Oued Aissi, couplées à la grande centrale de Cap Djenet, assurent un taux d'électrification de 97%.
- Un gazoduc parcourant la vallée du Sebaou jusqu'à Azazga, assure une autonomie de la wilaya sur plusieurs jours.

La wilaya de Tizi-Ouzou possède aussi une côtière qui présente une façade maritime de près de 80 km, que partagent les cinq communes de Mizrana, Tizirt, Ifflisen et Ait Chafaa.

La production dans le domaine de la pêche ne présente actuellement que 5 du potentiel halieutique, cela est dû au petit nombre d'embarcation de pêche exploitée.

Les ressources originelles du tourisme dans la wilaya comprennent des ressources naturelles et les ressources créées par les hommes (monument ruines...etc.).

#### 1-4 L'accessibilité des moyens de communication et les infrastructures de bases à la zone industrielle :

Concernant les moyens de communication et les infrastructures de bases, sont représentées par les routes, les ports et les télécommunications.

Les liaisons entre les quatre coins de la wilaya sont assurées par les routes nationales : 12, 24, 30, 45, 71, et 73 Les chemins de la wilaya (652 Km) chemins communaux (3000 km à permettant des liaisons entre les 67 communes.

Le réseau ferroviaire reste très limité : la ligne de chemin de fer s'arrête au niveau de Tizi-Ouzou et passe par les zones d'activités de Draa-Ben-Khedaa, son extension est prévue vers la zone industrielle de Oued Assi, avec une prolongation jusqu'à Fréha, ce réseau est très important dans la mesure où il assure le transport des voyageurs et de marchandises d'Alger.

La wilaya de Tizi-Ouzou est proche des ports et aéroports d'Alger et de Bejaia ainsi que le port d'Azeffoun.

### **Chapitre III : Présentation de cadre d'étude et exploitation de l'enquête**

Par ailleurs, les télécommunications sont développées avec des différentes liaisons comme le numérique qui est en voie de généralisation, les centraux téléphoniques et les établissements postaux.

#### **2- Le secteur industriel dans la wilaya de Tizi-Ouzou :**

Le secteur de l'industrie de la wilaya est dominé particulièrement par quatre unités de production d'importance nationale sont comme suit:

- Le complexe ENIEM à OUED-AISSI spécialisé dans le domaine de l'électroménager (cuisinières, réfrigérateurs, congélateurs et climatiseurs) employant un effectif de 2 077 travailleurs.
- L'unité SPA Electro-Industriel (Ex ENEL) implantée à FREHA assurant la production de moteurs /alternateurs, transformateurs et groupes électrogènes avec un potentiel de 755 postes de travail.
- L'unité cotonnière S/PA complexe textile de DRAA-BEN-KHEDDA pour la fabrication de tissus écrus notamment avec un effectif réduit à 559 travailleurs suite à des compressions de personnels subies lors de ces dernières années.
- L'unité de meubles de TABOUKERT (TIZI-RACHED) connue pour la fabrication de meubles de luxe et de style et faisant occuper 406 travailleurs.

Le tissu industriel se complète par d'autres entreprises publiques (10 unités nationales et 05 unités locales) et par la laiterie de DRAA-BEN-KHEDDA que côtoient 108 unités de production relevant du secteur privé qui activent dans différentes branches notamment l'agro-alimentaire, les matériaux de construction, l'industrie chimique et pharmaceutique. L'ensemble de ces unités privées totalise en matière d'emplois 4 342 postes de travail.

Mais en 2016 la répartition des emplois créés selon le secteur industriel est : 4 481 employés  
L'agence Nationale de Soutien à l'Emploi des jeunes (ANSEJ) 2016 a enregistré 258 employés dans le secteur industriel.

### Chapitre III : Présentation de cadre d'étude et exploitation de l'enquête

TABLEAU N° 03: Récapitulatif d'activité industrielle enregistrée durant l'année 2016 :

Secteurs	Nombre de dossiers déposés	Nombre d'attestations d'éligibilités et de conformités (extension) délivrées	Nombre d'accords bancaires reçus	Nombre de projets financés	Montant d'investissement (DA) 1000	Nombre d'emplois créés
Industrie	56	52	91	90	491 011	258

SOURCE : Annuaire statistique 2016

### 3- Etat de l'emploi dans la wilaya de Tizi-Ouzou :

#### 3-1- La population active :

La population active comprend les personnes occupées et les chômeurs (ceux qui ont fait des démarches pour la recherche d'un emploi)

Lors du dernier recensement en 2016, la population totale résidente de la wilaya est de 1 178 333 habitants<sup>46</sup> au 31/12/2016, sur une population total du pays atteignant 35 millions pour la même date. 589 294 habitants de sexe masculin et 589 040 de sexe féminin<sup>47</sup>.

La structure par âge fait apparaître une population extrêmement jeune où 62,04% (730 625 habitants) sont âgés de moins de 30 ans.

La population d'âge actif (18-59 ans) représente 59,24% soit 698 046 individus.

La tranche d'âge (6-14 ans), c'est-à-dire la population scolarisable est de 162 756 (13,81% de la population).

Enfin la population infantile non scolarisable et la population sénile dépassant l'âge actif (60 ans et plus) représentent respectivement, 78 741 enfants (6,68%) et 121 192 personnes (10,28%) de la population.

Ce qui donnerait à la présentation graphique de la population en pyramide des âges une forme ovale verticale. La baisse du nombre d'individus âgés entre (0-6 ans) par rapport aux

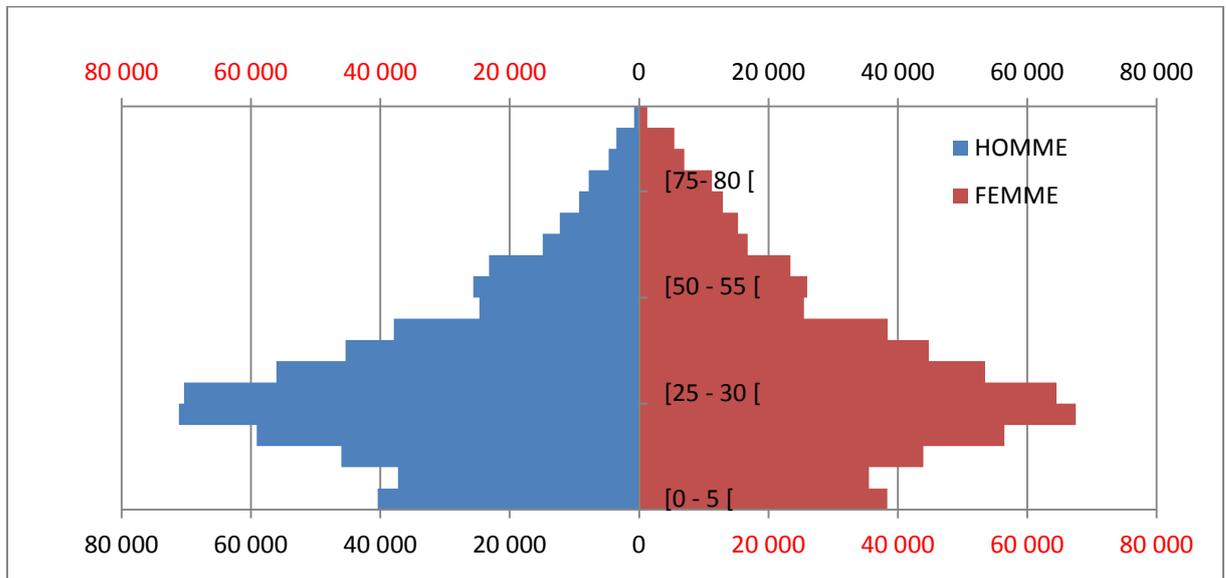
<sup>46</sup> - Direction de la Programmation et du Suivi Budgétaire.

<sup>47</sup> - Office National des Statistiques.

### Chapitre III : Présentation de cadre d'étude et exploitation de l'enquête

tranches d'âge immédiatement supérieures entraîne un rétrécissement à la base de la pyramide.

GRAPHIQUE N°01 : Structure de la population (pyramide d'âge)

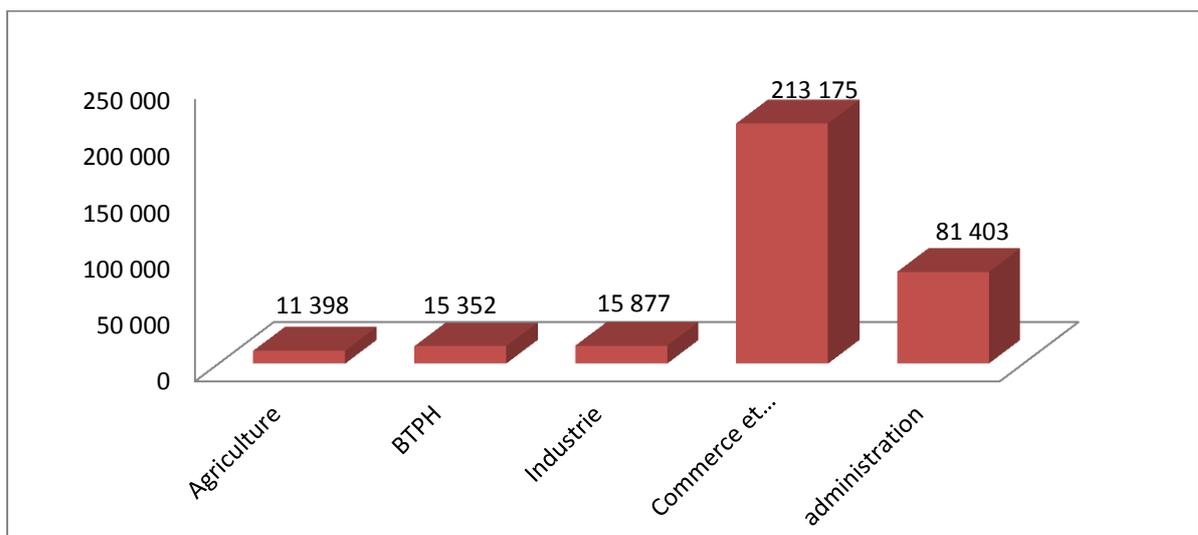


SOURCE : Office National des Statistiques 2016.

#### 3-2- La population occupée (les emplois occupés) :

La population occupée permet la connaissance du taux d'occupation de la population active, du taux de dépendance et de la structure de l'économie concernée à travers la répartition des emplois par secteur.

GRAPHIQUE N°02 : Répartition de la population occupée par branche d'activité.



SOURCE : Direction de la programmation et du suivi budgétaire 2016

### Chapitre III : Présentation de cadre d'étude et exploitation de l'enquête

Pour la wilaya, la population occupée est de 337 205 personnes lors du dernier recensement en 2016. La répartition de la population occupée par secteur d'activité fait apparaître que 63.21% de la population occupée est employée dans le secteur commercial. Nous constatons aussi que l'emploi industriel représente 4.70% de la population occupée. Par contre les emplois agricoles BTPH et administration représente respectivement 3.38%, 4.55% et 24.14%.

#### 3-3 Repartitions de la demande d'emploi selon le niveau de qualification et d'instruction :

L'Agence National de l'Emploi et de la Main d'œuvre établit une nomenclature codée pour la qualification et pour l'instruction, la demande d'emploi se répartit comme suit :

TABLEAU N°04 : Repartitions de la demande d'emploi selon le niveau de qualification et d'instruction

Selon le niveau de qualification		Selon le niveau d'instruction	
Sans qualification	13 961	Sans niveau	424
Personne d'aide	1 035	Primaire ou moyen	29 317
Agents de maîtrises	24 234	Secondaire	8 910
Techniciens	1 549	universitaire	1 470
Techniciens supérieurs	2 902	Techniciens supérieurs	2 902
Cadres	17 687	Enseignement supérieur	18 345
<b>Total</b>	<b>61 368</b>	<b>Total</b>	<b>61 368</b>

SOURCE : Enquête au près du bureau de main d'œuvre 2016.

Le profile ainsi décryptés des demandeurs d'emploi attestent d'une qualité attractive pour les entreprises de l'offre locale de travail. Sur le plan de qualification 39.48% des demandeurs sont des agents de maitrises 24 234.

Par ailleurs la structure par niveau d'instruction montre que 47.77% des demandeurs ont juste accompli le cycle fondamental.

## Chapitre III : Présentation de cadre d'étude et exploitation de l'enquête

Quant aux diplômés de l'enseignement supérieur, ils représentent 29.89% des demandeurs.

Enfin l'offre de travail de travail que nous venons de présenter n'est pas exhaustive, notamment dans son volet « demandeurs d'emplois », car un volume important de demande ne passent pas par le bureau de main d'œuvre et sont directement déposées au niveau des entreprises.

### Section 2 : Présentation de la zone enquêtée « AISSAT- Idir » :

#### 1- Présentation de la « Z.I-A.I » et son cadre régional d'insertion :

La création des zones industrielle a pour but de lutter contre le chômage et la pauvreté, l'amélioration de la situation de la population des zones les plus déshéritées et la prise en charge des problèmes récurrents du sous développement.

##### 1-1 Présentation de la zone industrielle « AISSAT Idir » :

En effet, sise à une dizaine de Kilomètres seulement à l'est du chef-lieu de wilaya, située en pleine vallée du Sébaou, sur la R12 reliant Alger à Béjaïa via Tizi Ouzou, la zone industrielle d'Oued Aïssi jouit d'une position stratégique en termes de voies de communication permettant un accès facile aux entreprises implantées aux deux principaux ports du centre du pays, en l'occurrence ceux d'Alger et Béjaïa. Les différentes commodités indispensables pour l'activité industrielle, comme l'eau, le gaz, l'électricité entre autres, ne sont pas moins disponibles. Mais, tel que l'état des lieux s'y dégage, ces différents avantages ne sont pas parvenus à faire sortir la zone industrielle « AISSAT Idir ».

FIGURE N° 03: Position de la zone industrielle « AISSAT Idir »



SOURCE : Bimensuel de l'économie et de la finance

### Chapitre III : Présentation de cadre d'étude et exploitation de l'enquête

FIGURE N° 04: Position de la zone industrielle « AISSAT Idir »



SOURCE : Bimensuel de l'économie et de la finance

La zone industrielle de « AISSAT Idir » abrite 14 unités industrielles sont:

Entreprises E.N.I.E.M, NAFTAL GPL, NAFTAL CPL, NAFTAL Branche carburant district d'Alger, SONELGAZ, SNVI, ALDAPH, ALIOUA Chaudronnerie, LATTEB Mohammed, ANTENNE APC Tizi-Rached, ANTENNE PTT Tizi-Rached, EDIMCO, SARL BRIQUETERIE TUILERIE IZERKHEF.

Ce pôle industriel est le plus important dans la région, il est géré administrativement par l'URBAB, un bureau d'études en urbanisme implanté à Blida. Cette zone a vu le jour grâce à l'arrêté de création et de déclaration d'utilité publique N°114 du 8 Mars 1972 et de l'enquête parcellaire du 03/10/1972

#### 1-2- Situation de la Z.I.A.I :

##### 1-2-1 Information surfaciques de la Z.I.A.I (HA):

TABLEU N° 05: les spécificités de la Z.I.A.I

Zone	Superficie totale	Superficie cessible	Superficie cédée	Superficie disponible
AISSAT Idir	120,74	96,39	96,17	0,22

SOURCE : La direction de l'industrie et des mines 2017

Selon le tableau ci-dessus :

### Chapitre III : Présentation de cadre d'étude et exploitation de l'enquête

- La superficie total de la ZIAI est de 120Ha74 Ares, dont la superficie cessible et celle cédée sont presque égale.
- La superficie disponible est de 0.18% seulement de la superficie totale.

1-2-2 Situation des affectations des lots :

Tableau N°06 : Situation des affectations des lots dans la Z.I.A.I en 2017.

Nombre de lots créés	55
Nombre de lots affectés	50
Nombre de lots disponible	05

SOURCE : La direction de l'industrie et des mines 2017

Selon le tableau ci-dessus :

- 55 lots sont créés dont 50 sont affectés et 5 sont disponibles.

1-2-3 La situation des projets :

TABLEAU N°07 : Situation des projets dans la Z.I.A.I en 2017.

Nombre de projets localisés	32
Nombre de projet en activité	15
Nombre de projet en cours de réalisation	03
Nombre de projets non lancés	14

SOURCE : La direction de l'industrie et des mines 2017

Trois remarques sont à dégager du tableau précédent :

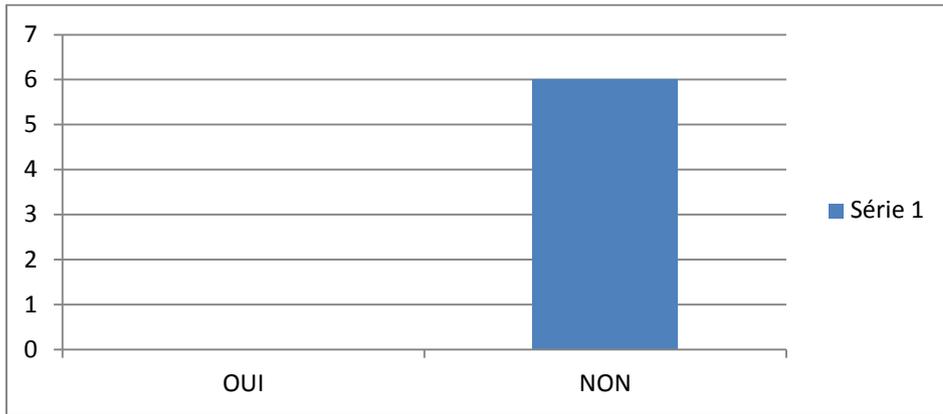
- Le nombre de projets en activités est de 15, soit 46.87% du total des projets localisés.
- Le nombre de projet en cours de réalisation est de 3, soit 9.37% du total des projets localisés. Parmi les projets en cours de réalisation, nous citons celui de montage des tracteurs agricoles MAHINDRA.
- Le nombre de projet non lancé est de 14, soit 43.75% du total des projets localisés.

1-2-4- Situation de la concurrence :

Le graphique suivant présentera la situation de la concurrence entre les entreprises implantées dans la Z.I.A.I.

### Chapitre III : Présentation de cadre d'étude et exploitation de l'enquête

GRAPHIQUE N° 03 : Situation de la concurrence dans la Z.I.A.I.



SOURCE : Enquête de terrain, novembre 2017

Nous n'avons décelé aucune concurrence entre les entreprises implantées dans la Z.I.A.I. puisque leurs activités sont différentes les unes des autres. Autrement dit, il n'y a pas d'interdépendance sectorielle entre elles. Certaines entreprises sont certifiées par les normes ISO 9001 (norme de qualité), c'est le cas de NAFTAL (GPL, CLP), SNVI, ENIEM. Concernant, la norme ISO 14001 (norme d'environnement) seule l'E.N.I.E.M qui est certifiée.

#### 1-2-5- La situation des travaux de viabilisation dans la Z.I.A.I :

TABLEAU N°08 : Situation des travaux de viabilisation.

Viabilisation intérieure		Raccordement extérieur	
Voirie	100 %	Voirie	Raccordé
Assainissement	100 %	Assainissement	Raccordé
A.E.P	100 %	A.E.P	Raccordé
Eclairage public	100 %	Electricité	Raccordé

SOURCE : La direction de l'industrie et des mines

De ce tableau, nous dégagons les remarques suivantes :

- La viabilisation est réalisée à 100%, tous les travaux de VRD sont finis.
- Les raccordements extérieurs en VRD sont achevés.
- Malgré l'achèvement des travaux de viabilisation ; la situation de la Z.I.A.I s'est dégradée comme le montrent les photos ci-dessous :

### Chapitre III : Présentation de cadre d'étude et exploitation de l'enquête

FIGURE N°05: Dégradation des routes à l'intérieur de la Z.I.A.I



SOURCE : Bimensuel de l'économie et de la finance

Selon notre sortie sur le terrain, nous avons conclu que les entreprises implantées dans la Z.I.A.I sont confrontées aux contraintes suivantes :

- La dégradation des routes, comme le montre l'image ci-dessus.
- Les coupures d'électricités et l'absence de réseau d'internet.
- La circulation des véhicules et camions à l'intérieur de la Z.I.A.I.
- Le commerce informel.

#### 2- Fonctionnement de la zone :

Le tableau suivant présentera la répartition de la superficie occupée par chaque entreprise de la Z.I.A.

TABLEAU N°09: Répartition de la surface occupée par entreprise.

Dénomination	Superficie occupée (m <sup>2</sup> )	Secteur d'activité
ALIOUA MOULOUD ET IBRAHIM	6 999	Fabrication de chaudière citerne
La SNVI	41 669	Véhicules industriels (en activité)
STNF	75 000	Gare ferroviaire

### Chapitre III : Présentation de cadre d'étude et exploitation de l'enquête

ALDAPH	98 214	Usine d'insuline
LAOUAMI Idir	1 328	Fabrication meuble frigorifique
ETS MOUMOU	1 615	Fabrication de papier
SARL MEUBLE AKHAM	2 107	Fabrication de meuble
ALLEK ALI	2 500	Fabrication des extincteurs
NAFTAL branche commercialisation	48 316	Dépôt de carburant
NAFTAL GPL	72 619	Dépôt GPL
SONELGAZ	18 739	Unité d'exploitation
ENIEM SAV	10 070	Unité de service après vente
ENIEM CAM	410 628	Complexe électroménager
ALIOUA chaudronnerie	26 127	Fabrication de chaudière
LATAB MOHAMED ACHOUR	5 000	Agro-alimentaire
ANTENE APC TIZI-RACHED (à la ZIAI)	582	Antenne de mairie
ANTENNE PTT TIZI-RACHED	365	Antenne Algérie poste
MOHAMED SAID	8 600	Fabrication des laves linge
EDIMCO	14 890	Unité abattoir
NAFTAL branche carburant district d'Alger	54 087	Stockage carburant
EURL LD AZOUAOU	12 654	Unité de montage de tracteur agricole
SARL BRIQUETERIE TUILERIE IZERKHEF	26 776	Unité de Fabrication de Briques et Tuile
NAIT-KACI MOHAMED	4 045	Unité production de cornets de gaufres
SARL LSH PRODUCTION PVC « MR MADJENE HASSANE »	4 525	Menuiserie industrielle PVC
SARL GPN « Mr IZERKHEF »	4 200	Fabrication de clous et fil
DAHME NE HASSENE	4 000	Unité de fabrication de matériel médical
ABDESLAM KOCEILA	2 000	Lait et dérivés
AMEUR SOULTANE	2 000	Production de lait et dérivés
SARL TSM	2 000	Montage et maintenance des équipements médicaux
IZRI RAMDANE	719	Fabrication et distribution d'eau de javel

### Chapitre III : Présentation de cadre d'étude et exploitation de l'enquête

CHAOUCHI KARIM	2 992	Clinique médico-chirurgicale
BISCUITERIE KA	3 000	Biscuiterie, chocolaterie

SOURCE : Direction de la PME/PMI de la wilaya de T-O, 2017

Le tableau ci-dessus appelle les remarques suivantes :

- Répartition inégale des superficies entre les entreprises installées. L'entreprise E.N.I.E.M occupe plus de la moitié de la surface cessible de zone, soit 51%. E.N.I.E.M s'est vue soustraite une partie de la superficie qui lui a été au profit d'une nouvelle briqueterie.
- Les activités implantées dans la Z.I.A.I répondront plutôt à une vocation commerciale qu'industrielle car la grande partie des unités sont des entreprises de distribution.

#### 3- Impact de Z.I.A.I. sur le marché de travail :

La zone industrielle « AISSAT Idir » a un impact sur l'emploi interne et externe.

##### 3-1 Emploi interne :

En dépit des difficultés rencontrées, entravant plus le meilleur fonctionnement de la zone, pas moins de 5 000 emplois sont créés par les entreprises qui y sont implantées.

Les emplois internes recensés au niveau de la zone présentent une grande disproportion dans leurs répartitions entre les entreprises publiques elles mêmes et entre celle-ci et les unités du secteur privé, faiblement employeuses ils se caractérisent par ailleurs, par une faible présence étrangère (employé venant des wilayas ou des pays étrangères) et par un taux d'encadrement acceptable.

##### 3-2 Emploi externe :

A l'extérieur de périmètre délimité par la Z.I.A.I et sur le territoire de la wilaya, plusieurs emplois sont recensés dont une partie d'emplois directs liés aux entreprises de la zone et une autre partie d'emplois indirects induits. Ces derniers sont du secteur privé essentiellement.

##### 3-2-1 Emploi direct :

Les emplois externes directs concernant les unités sous l'autorité administrative des entreprises de la zone éparpillées sur le territoire de la wilaya. Trois entreprises disposent

### **Chapitre III : Présentation de cadre d'étude et exploitation de l'enquête**

d'unités subordonnées situées à l'extérieur de la zone et dont le personnel est entièrement originaire de la wilaya. Il s'agit en l'occurrence de : L'ENIEM, NAFTAL (CPL), NAFTAL (GPL).

#### **3-2-2 Emploi indirect :**

Les emplois indirects sont des emplois induits par des activités de production, de transformation ou de commercialisation des entreprises opérationnelles. Toutes les unités actives de la zone produisent des effets indirects sur l'emploi notamment aux alentours immédiats de la Z.I.A.I et quelquefois à l'échelle wilayal pour les unités de grande taille comme : l'ENIEM ? NAFTAL(CPL), NAFTAL(GPL). L'impact sur l'emploi indirect de celles-ci est d'une envergure régionale allant au-delà de leurs environs proches.

### **Section 03 : L'enquête de terrain « présentation, analyse et interprétation »**

L'objectif de cette section revient à présenter et à analyser les réponses données par les DRH des entreprises enquêtées. En outre, elle vise une identification des facteurs clés de la localisation spatiale de la Z.I.A.I.

#### **1- Présentation de l'enquête de terrain :**

Nous allons présenter les objectifs visés par cette enquête et la méthodologie à suivre afin d'atteindre ces derniers.

##### 1-1- Objectifs de l'enquête de terrain :

Les données économiques et statistiques disponibles sur les entreprises de la Z.I.A.I ne sont pas généralement satisfaisantes, elles peuvent apporter des précisions ou des éclaircissements sur certains aspects mais ne fournissent pas de renseignements à la hauteur de la demande des utilisateurs.

Dans ce cas, et n'ayant pas d'autres sources d'informations pour consolider notre travail théorique et afin de répondre à notre problématique, nous avons opté pour une distribution des questionnaires aux entreprises implantés dans la Z.I.A.I. Celle-ci va nous permettre de collecter des informations nécessaires pour clarifier certains aspects relatifs à la localisation de cette zone industrielle.

### Chapitre III : Présentation de cadre d'étude et exploitation de l'enquête

Le recours à une enquête de terrain dans notre cas vise à :

- Bâtir une base de données pour quantifier les entreprises implantées dans la Z.I.A.I
- Mettre en valeur des concepts clés tels que : les infrastructures de base, le réseau routier, le port et l'aéroport, le marché et la main d'œuvre qui sont montrés comme les principaux déterminants de la localisation spatiale d'une zone industrielle.

#### 1-2- Démarche méthodologique de l'enquête :

Notre étude est réalisée sur un échantillon des entreprises dont le nombre est de 14 entreprises. Pour la réalisation de notre questionnaire, nous avons opté pour un mode d'entretien direct, ce qui nous a permis de lever les points d'ombre et d'incompréhension de certaines questions. Nous avons distribué, d'une façon aléatoire, nos questionnaires aux entreprises en activité durant la période de l'enquête dans la Z.I.A.I.

A la fin de l'enquête, nous avons distribué la totalité des 14, sur ces 14 questionnaires administrés, il y a 3 non- exploités, dont un cas de sans réponses, il s'agit d'un DRH qui se sent pas obligé de dégager un minimum de temps pour répondre à un questionnaire. Pour les deux restants ; il s'agit des questionnaires à moitié remplis ne fournissant pas un minimum d'informations recherchées pour leur exploitation.

Avec 11 questionnaires validés, soit un taux de 78.57% de questionnaires validés sur un total de 14 entreprises constituant notre échantillon, nous pensons que les résultats auxquels nous aboutirons seront représentatifs de l'ensemble des entreprises dans l'A.I.A.I

TABLEAU N° 10: Quelques chiffres relatifs à l'enquête de terrain.

La zone touchée par l'enquête	Nombre de questionnaires distribués	Questionnaires récupérés	Questionnaires non remplis	Questionnaires validés
Z.I.A.I	14	13	2	11

SOURCE : Notre enquête de terrain 2017

#### 1-3- Les difficultés rencontrées :

Durant notre enquête de terrain plusieurs entraves ont été rencontrées :

- L'indisponibilité de la majeure partie des DRH rencontrés à discuter sur des questions plus approfondies.

### Chapitre III : Présentation de cadre d'étude et exploitation de l'enquête

- L'attitude très réservée de certains DRH à fournir certaines informations de peur que cela ne soit exploité, selon eux, à des fins autres que statistiques.
- Insuffisance de temps pour mener cette enquête.
- Difficultés d'avoir certaines réponses fiables.
- La négligence par certains DRH d'entreprises.

#### 2- Analyse et interprétation des résultats de l'enquête :

Dans ce qui suit nous analyserons les résultats de l'enquête selon les réponses données par les DRH des entreprises enquêtées.

##### 2-1 Caractéristiques principales des entreprises enquêtées :

Nous présenterons les principales informations relatives aux entreprises enquêtées :

##### 2-1-1 Le secteur juridique et effectif employé :

TABLEAU N° 11: Répartition des entreprises selon le secteur juridique et l'effectif employé.

Entreprises enquêtées	Secteur juridique		Effectif employé	
	Public	Privé	Publique	Privé
	4	7	5010	265

SOURCE : Notre enquête de terrain 2017

Parmi les entreprises enquêtées nous avons quatre entreprises qui exercent leurs activités dans le secteur public et sept dans le secteur privé.

Pour l'effectif employé soit 94.97% des employés travaillent dans les entreprises publiques (ENIEM ? NAFTAL ? SONELGAZ et la SNVI). Les employés travaillant dans les entreprises privé n'excèdent pas 06.3% (265 employé seulement).

##### 2-1-2 La taille des entreprises :

TABLEAU N° 12: Répartition des entreprises par leur taille.

Type d'entreprises	TPE	PME	Grande E/se (GE)
Entreprises enquêtées	01	07	03

SOURCE : Notre enquête de terrain 2017

### Chapitre III : Présentation de cadre d'étude et exploitation de l'enquête

La majorité des entreprises enquêtées sont du type PME qui emploie de 10 à 249 employés tel que l'entreprise ALDAPH, alors que dans la TPE l'effectif employé est inférieur à 10 (SARL Briqueterie IZERKHAF) et enfin la grande entreprise qui emploie plus de 250 employés, à titre d'exemple ENIEM.

#### 2-1-3 L'aspect socioprofessionnel des employés :

TABLEAU N° 13: La répartition socioprofessionnelle des employés.

Situation arrêtée aux 31/2016			
Total des effectifs employés dans les entreprises enquêtées 5275			
Unité	Cadre	Agents de maîtrise	Agents d'exécution
Entreprises enquêtées	558	1197	3520
Taux	10.57%	22.71%	66.72%

SOURCE : Notre enquête de terrain 2017

Analyse de la répartition de la main d'œuvre recensée dans les entreprises enquêtées par catégorie socioprofessionnelle permet d'appréhender le taux d'encadrement de la zone.

Globalement, la répartition des emplois entre les trois rubriques usuelles de qualification en cadre, agents de maîtrise et agents d'exécution fait apparaître des proportions acceptables pour chacune des rubriques si l'on tient en référence les normes mondiales utilisées<sup>48</sup>. Le tableau N fait apparaître pour l'année 2016 les données suivantes :

- Taux d'encadrement : 10.75%
- Taux de maîtrise : 22.71%
- Taux d'exécution : 66.72%

#### 2-2- Facteur du choix de localisation de la Z.I.A.I :

Nous allons appliquer les facteurs décisionnels des localisations industrielles au cas de la Z.I.A.I :

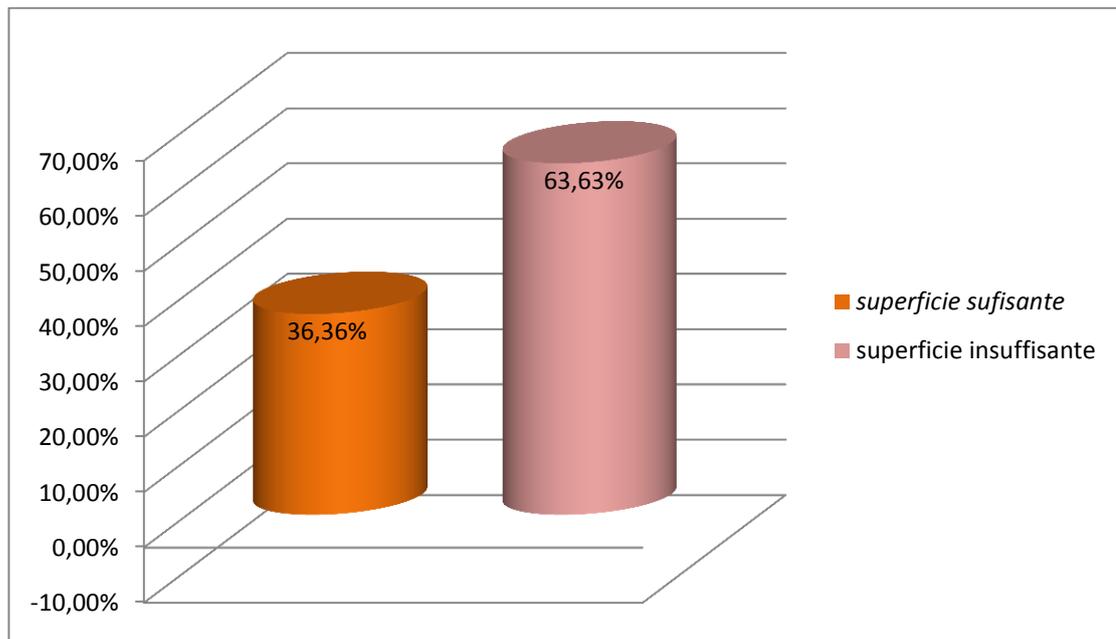
##### 2-2-1 L'immobilier :

Les entreprises ont besoin de beaucoup de surface pour mieux produire.

<sup>48</sup> - Selon nos entretiens avec les responsables de l'ENIEM, les normes universelles admises sont : de 10 à 15% pour l'encadrement, de 25% à 30% pour la maîtrise et de 55% à 65% pour l'exécution.

### Chapitre III : Présentation de cadre d'étude et exploitation de l'enquête

GRAPHIQUE N° 04: La superficie occupée par les entreprises de la Z.I.A.I



SOURCE : Notre enquête de terrain 2017

Soit un taux de 63.63% des entreprises enquêtées signalent l'insuffisance des superficies qui leur sont accordées pour implanter leurs entreprises et exercer leurs activités, cela est dû au manque du foncier industriel dont souffre cette zone, sachant que les plus grandes surfaces sont occupées par les deux entreprises publiques l'ENIEM et NAFTAL.

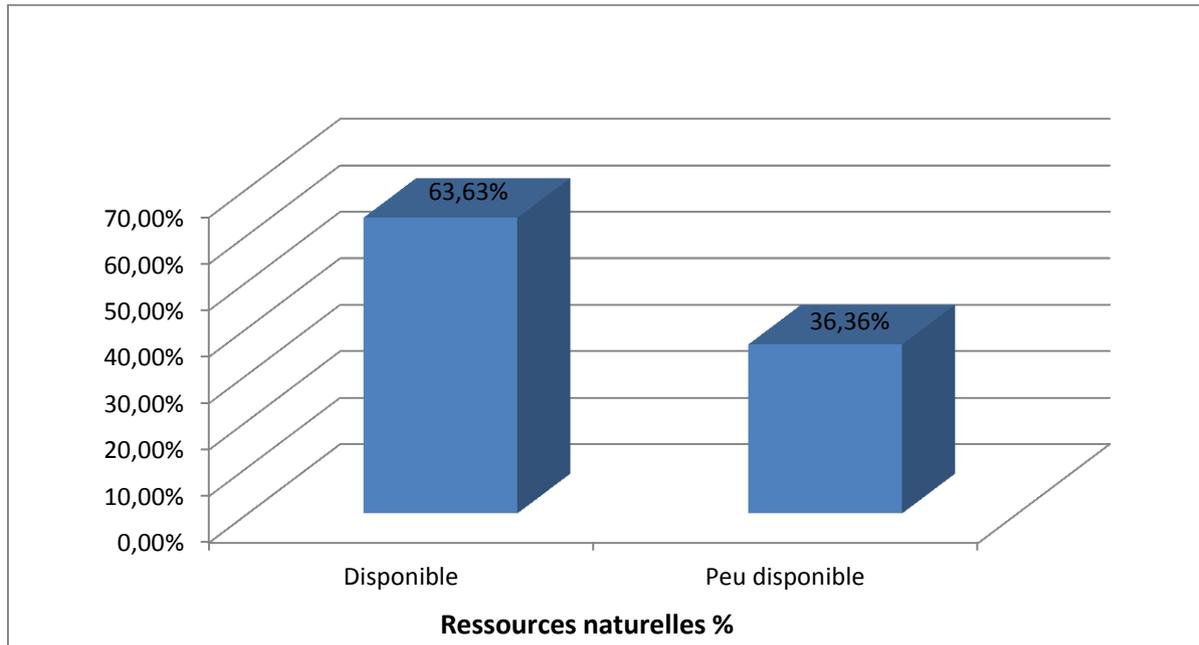
A noter qu'une superficie de 30 955m<sup>2</sup> dans l'enceinte de la Z.I.A.I est comme terrain vague inexploité pour cause d'un litige avec le bureau d'études (URBAB) géant cet espace.

#### 2-2-2 Ressources naturelles :

Chaque entreprise industrielle avant qu'elle procède de s'installer sur un territoire donné, elle prend en considération la disponibilité des ressources naturelles.

### Chapitre III : Présentation de cadre d'étude et exploitation de l'enquête

GAPHIQUE N° 05: Disponibilité des ressources naturelles.



SOURCE : Notre enquête de terrain 2017

Les matières, l'énergie électrique et l'eau sont des éléments qui varient nettement d'une activité d'une entreprise à l'autre. Un taux égal à 63.63% des entreprises affirment la disponibilité des ressources naturelles telles que les matières premières, l'énergie électrique (la centrale électrique d'Oued-Aissi) et l'eau (la Z.I.AI est alimentée en eau par barrage de Taksebt). Par contre 36.36% des entreprises souffrent du manque des MP et des coupures de l'électricité.

Le barrage de Taksebt, situé à Oued-Aissi à une distance de 10 km à l'est de la ville de Tizi-Ouzou, s'étend sur une surface de 550 Ha et sa capacité est de 180 millions de mètres cubes.

Il alimente la wilaya de Tizi-Ouzou à raison de 20 000m<sup>3</sup> par jour, ce barrage alimente également les wilayas d'Alger, de Blida, de Boumerdès et Médéa.

#### 2-2-3 La main d'œuvre qualifiée :

Dans la théorie de Weber pour la localisation des industries, il identifie la main-d'œuvre comme un facteur important. Les activités industrielles sont incitées à se localiser sur des territoires qui regorgent de main d'œuvre qualifiée.

TABLEAU N° 14 : Répartition de la main d'œuvre selon le niveau de qualification.

### Chapitre III : Présentation de cadre d'étude et exploitation de l'enquête

Main d'œuvre qualifiée	Nombre	Fréquence
Suffisante	07	63.63%
Insuffisantes	04	36.36%
Total	11	100%

SOURCE : Notre enquête de terrain 2017

De ce tableau nous constatons que 63.63% des DRH sont satisfaits de l'aspect qualitatif de la main d'œuvre, car la main d'œuvre qualifiée est souvent exigée et demandée notamment pour la réalisation du processus de production industriel tels que le domaine de mécanisation, d'automatisation, les domaines de haute technologie...etc.

Par contre 36.36% des entreprises trouvent que la main d'œuvre est peu qualifiée. Les DRH mettent en évidence le manque de compétences des travailleurs actuellement sur le marché du travail, notamment dans le cas précis de Z.I.A.I, ce manque est liées à une formation académique inadéquate.

#### 2-2-4 Moyens de transport :

Chaque entreprise souhaite être bien desservie, ce postule fréquemment la possibilité de choix entre plusieurs modes de transport (routier, maritime, aérien).

GRAPHIQUE N° 06: La disponibilité des moyens de transport de la marchandise.



SOURCE: Notre enquête de terrain 2017

La vente des produits Fabriqués se fait sur le marché local, national ou international.

### **Chapitre III : Présentation de cadre d'étude et exploitation de l'enquête**

Soit un taux de 72.72% de l'ensemble des entreprises enquêtées confirment que les moyens de transport qui assurent l'expédition et la commercialisation de leur marchandises que soit le transport routier (par camion), le transport maritimes(par bateau), ou le transport aérien (par avion) est largement suffisant vu que la Z.I.A.I est située à 2H de temps du port et de l'aéroport d'Alger ainsi que ceux de Bejaia. Ajoutons aussi le port d'Azeffoun

#### **3- Cas d'entreprise « ENIEM » :**

##### 3-1- Identification d'entreprise « ENIEM » :

Nous allons livrer quelques informations sur l'entreprise ENIEM :

##### 3-1-1 L'entreprise E.N.I.E.M :

L'entreprise nationale des industries électroménagères (E.N.E.M) est constituée par le décret N° 83 du 02/01/1983. Elle a été créée en 1974 en tant qu'une filiale de la Société Nationale de fabrication et de montage du matériel électrique et électronique (SONELEC) avant qu'elle se transforme en une société par action en 1983 avec un capital social de 10 279 800.000 DA, elle s'occupe une superficie de 55 hectares de la zone industrielle de « Aissat-Idir ». La compagnie dispose de plusieurs unités de production dont les unités de froid, cuisson et climatisation, elles sont implantées à la zone industrielle d'Oued Aissi alors que son siège social se situe à Tizi-Ouzou, Son champ d'activité consiste à produire et développer des produits électroménagers.

Sa production annuelle est de l'ordre de 209 139 unités, évaluées à 5135 millions de DA. La valeur ajoutée dégagée est de l'ordre de 1 587 millions de DA, son effectif est composé de 2 810 à la fin de l'année 2017, se répartit en : 65 pour le siège sociale situé à la ville de T-O, 2745 pour les unités de la Z.I.A.I.

##### 3-1-2 L'organisation de l'ENIEM

A partir de janvier 1998, l'entreprise s'est réorganisée en centre d'activités stratégiques qui s'articulent autour de la restauration du complexe d'appareils ménages, créant plusieurs unités de production et de soutien, à savoir :

- Trois unités de production spécialisées par produit :
  - Unité Froid : fabrication de réfrigérateurs et congélateurs.
  - Unité Cuisson : fabrication de cuisinières tout gaz.

### Chapitre III : Présentation de cadre d'étude et exploitation de l'enquête

- Unité climatisation : fabrication de climatiseurs individuels et autres appareils.
  - Unité de soutien technique aux productions.
  - Unité commerciale.

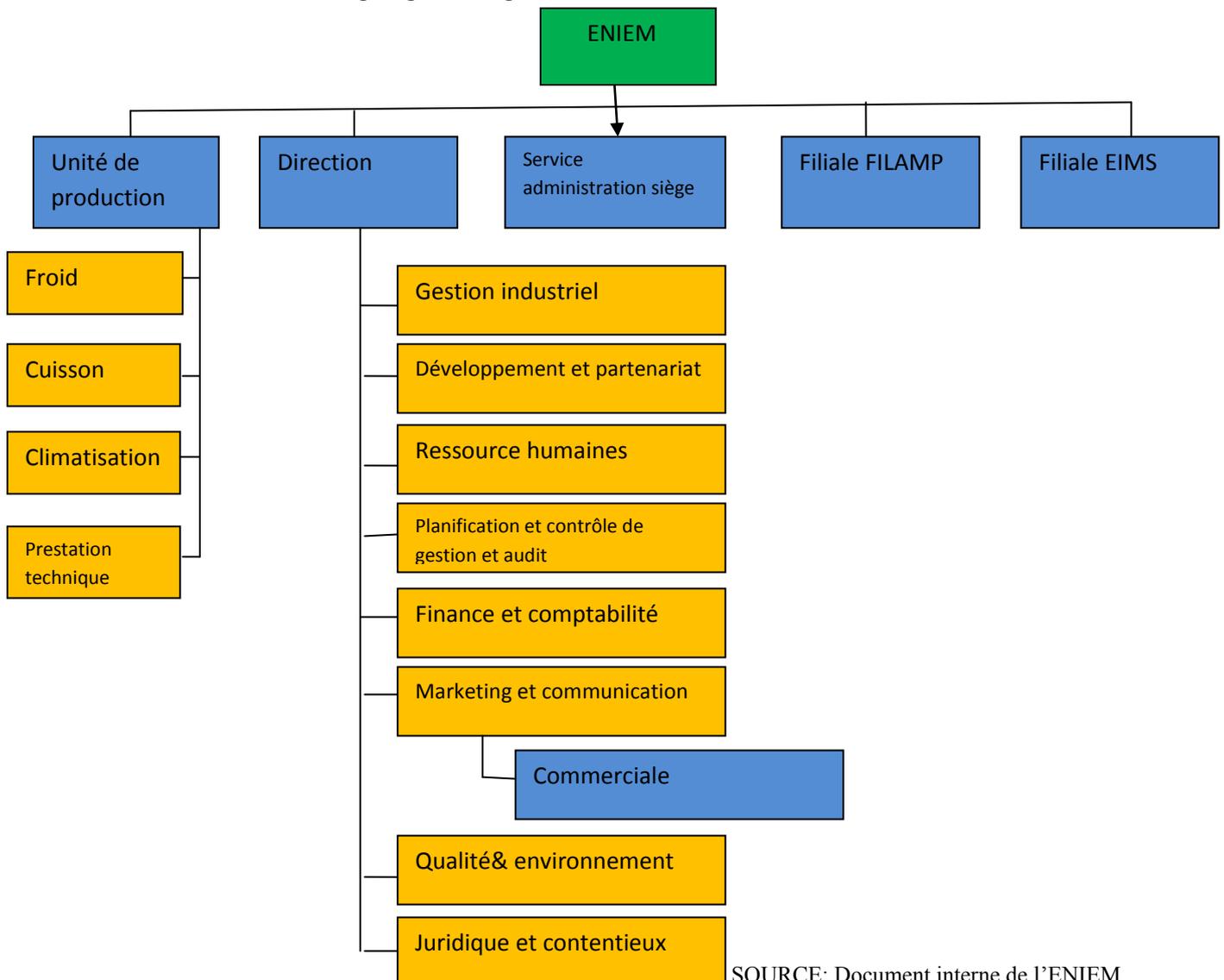
Les unités disposent d'une autonomie de gestion étendue à l'ensemble des fonctions et rattachées fonctionnellement à la direction générale.

La direction générale est responsable de la stratégie et du développement de l'entreprise.

Elle exerce son autorité hiérarchique et fonctionnelle sur l'ensemble des unités. L'effectif de l'entreprise au 31/12/2015 de 2420 répartis comme suit :

Cadres : 325, Maitrises : 640, Exécution : 1526

Schéma N° 03: Organigramme général de l'ENIEM



SOURCE: Document interne de l'ENIEM

## **Chapitre III : Présentation de cadre d'étude et exploitation de l'enquête**

### 3-2- Mission et objectifs de l'entreprise « ENIEM » :

#### 3-2-1 Mission de l'entreprise « ENIEM » :

La mission de cette entreprise est d'assurer la production, le montage, le développement et la recherche dans les différentes branches de l'électroménager, notamment :

- Appareils de réfrigération
- Appareils de congélation
- Appareils de climatisation
- Petits appareils ménagers

#### 3-2-2- Objectifs de « l'ENIEM » :

D'après l'enquête de terrain on a déduit les objectifs de l'entreprise « ENIEM » suivant :

- L'amélioration de la qualité des produits,
- L'augmentation des capacités de développement,
- L'amélioration de la maintenance de l'outil de production et de l'installation,
- La valorisation des ressources humaines,
- Le renforcement de la sécurité du patrimoine et des infrastructures,
- L'augmentation du volume de production, en relation avec les variations de la demande,
- La cessation d'utilisation du gaz,
- L'amélioration de la gestion des déchets,
- La formation de personnel sur l'environnement,
- La prévention des risques de pollution,

### 3-3- La contribution de l'entreprise « ENIEM » au DL industriel de la wilaya de Tizi-Ouzou :

D'après notre enquête sur le terrain et les différentes informations collectées on n'a constaté que l'entreprise ENIEM assure des forces soit au niveau interne ou externe qui lui permettent la contribution au DL de la wilaya de Tizi-Ouzou et parmi ces derniers on citera les suivantes :

- ✓ Le degré de fiabilité et de qualité des produits fabriqués.
- ✓ La satisfaction de la clientèle. (qualité, disponibilité...)
- ✓ Une forte présence sur le marché national.
- ✓ Capacité d'exportation.
- ✓ Les marques ENIEM ont en Algérie une bonne notoriété et une image de robustesse.
- ✓ Ces sites industriels sont adaptés et dotés de toutes les utilités.
- ✓ Les outils de production sont intégrés avec maîtrise de plusieurs métiers.
- ✓ Les équipements sont largement surdimensionnés pour permettre une augmentation des capacités de production en cas de besoin.

### **Chapitre III : Présentation de cadre d'étude et exploitation de l'enquête**

- ✓ Le prix de ces produits sont raisonnable qui permet aux acheteurs l'augmentation de ces ventes.
- ✓ L'entreprise ENIEM apporte aussi comme opportunités au développement pas uniquement local mais aussi national, L'évolution favorable du marché de la construction de logements ainsi que l'amélioration des structures d'accueil du secteur du tourisme et leurs effets d'entraînements sur demande des produits électroménagers.
- ✓ Emergence du marché de remplacement grâce à l'amélioration du pouvoir d'achat des ménages.
- ✓ La croissance de plut en plut des activités industriel.
- ✓ L'élargissement du processus d'électrification ainsi l'augmentation de l'offre d'énergie électrique.
- ✓ Introduction de nouvelle technologie et l'entrée au cercle d'innovation.
- ✓ Le tracé des actions stratégiques a mené à moyen et long terme.
- ✓ L'offre de service après vente lui permet d'assurer la fidélité de ses clients notamment la bonne image.
- ✓ L'ENIEM assure la certification ISO de ses produits, ce qui lui permet de répondre aux normes internationales de qualité.

#### **Déduction générale :**

Tout au long de ce travail de recherche on a découvert que grâce à l'implantation de grande l'entreprise « ENIEM » dans la Z.I.A.I. cette dernière a assuré cette place sur le marché local ainsi national et donc l'ENIEM contribue telle d'une manière soit directe où indirecte au développement local de la wilaya Tizi-Ouzou.

### **Chapitre III : Présentation de cadre d'étude et exploitation de l'enquête**

#### **CONCLUSION :**

Dans ce dernier chapitre nous avons pris connaissance de la géographie physique, sociale et économique de la wilaya de Tizi-Ouzou, de la situation et de consistance de la zone industrielle « AISSAT-Idir », ainsi nous avons présentée interprété les résultats de notre enquête de terrain.

Toute entreprise implantée dans la zone industrielle de « Aissat-Idir » contribue t'elles au développement locale de Tizi-Ouzou et ce par la création de la valeur ajoutée, de l'emploi et de la transformation de territoire d'accueil en contribuant à son aménagement ou encore la consolidation de l'assiette fiscale des collectivités locales, cette contribution alors fait référence à l'emplacement et la localisation de cette zone industrielle.

La compétitivité de l'entreprise publique industriel ENIEM se heurte à des obstacles divers, elle suppose d'une facture d'importation élevée et une dépendance des fournisseurs de technologie, dans ce cas elle certes focalisé ces efforts sur le système de management, à coté de suivi de la bonne organisation. Malgré, les obstacles qui la freine.

***Conclusion***

***Générale***

## **Conclusion Générale**

Le développement local requiert un ensemble de stratégies mise en œuvre par les acteurs territoriaux qui peuvent être économiques, institutionnels (l'Etat), privés ou publics ; contribuent, à travers une démarche participative, à une considération meilleure du territoire (valorisation du territoire).

Le choix d'implantation d'une zone industrielle sera en fonction d'une combinaison des avantages de la firme et de la zone d'accueil, une aperçue accrue par l'avantage de la localisation qui présente un moyen d'établir un bon fonctionnement de divers projets au niveau de territoire et cela voudra dire que ces entreprises industrielles sont des acteurs essentiels pour effectuer un aménagement de qualité par le bais d'achèvement des infrastructures importantes pour améliorer l'attractivité et la compétitivité territoriale.

Aujourd'hui, les décisions de localisation industrielle sont devenues un élément majeur qui intervient pour réussir une telle activité industrielle, elles s'appuient sur des échelles et des données ou l'analyse et la perception de l'environnement doivent s'accompagner d'une nécessaire volante d'opérationnalité, elles doivent en outre tenir compte de l'influence croissante des projets et des décisions publiques sur la structuration de l'espace.

Au cours de notre travail nous avons essayé de cerner notre thématique dans un cadre théorique repartie en deux chapitres, dans le premier chapitre nous avons traité le cadre théorique de développement local et cela, dans le but de mettre au claire les bases de ce concept puis, dans le second chapitre nous avons développé le volet de l'économie industrielle et la localisation spatiale des industries. Notre cas pratique nous a permis d'élaboré une multitude d'idées qui entoure la question effectuer sur le choix de la localisation de la zone industrielle « AISSAT-Idir » dans la wilaya de Tizi-Ouzou.

L'objectif perçus lors de notre enquête c'est de mettre en valeur ces concepts clefs telle que : les infrastructures de base à caractère économique qui permet l'accessibilité et l'engagement des entreprises industrielles au niveau du territoire et s'implantées, les réseaux routiers... Cette thématique nous a permis d'établir une conception sur la relation entre l'aménagement du territoire et la localisation des zones industrielles.

Afin d'atteindre une meilleure organisation de la Z.I.A.I et consolider l'activité industrielle au sein dans cette zone, l'Etat doit :

- Se focaliser sur l'aménagement de cette zone, par des travaux d'entretiens et d'élargissement.
- Intervenir pour récupérer la surface disponible dans la Z.I.A.I afin d'accueillir des investissements dans d'autres projets.
- Réaménager les infrastructures de bases, et le renforcement de ces derniers.
- Exonération de taxes et impôts divers, et l'exonération totale ou partielle, des taxes à l'exportation.
- Réduction des frais de douanes et les coûts de transport.

- Répartition des conduites d'eau, l'aménagement des routes et renforcement du débit d'internet.
- Faciliter la souplesse des procédures administratifs pour ceux qui désirent investir dans cette zone.
- Prendre en considération les travaux de recherches universitaires, des écoles...etc. Dans l'étude ou la réalisation de divers projets.
- Elever la compétence des travailleurs et impulser le développement et le transfert de technologies.

Grace à notre travail de recherche et notre enquête de terrain on a pu voir l'importance de la zone industrielle « Aissat-Idir » puis en dernier point de l'enquête on a pu déduire la grande part de contribution de l'entreprise « ENIEM » au contexte économique de la wilaya autrement dite au développement local de la wilaya de Tizi-Ouzou mais aussi à l'économie de pays après avoir porté des informations qui comprennent des généralités sur cette dernière notamment ces différentes unités, son fonctionnement et son organisation...etc.

Suite à ce dernier point nous avons choisi ces critiques et suggestions ci-dessus concernant le cas pratique pour enrichir notre travail de recherche.

### ✓ Critiques :

Ce travail de recherche nous a permis de vivre une expérience professionnelle et il nous a permis de saisir le vrai sens d'être responsable dans n'importe quel domaine. Tout au long de cette période, nous avons remarqué que malgré toutes les contraintes auxquelles se heurtent les entreprises de la zone de « Oued-Aissi » en général, l'entreprise « ENIEM » reste parmi les rares entreprises qui assurent leurs pérennités en assurant une bonne part de marché et surtout le marché de travail.

Mais malgré tout il y a toujours des lacunes qui gênent le bon fonctionnement de l'entreprise au niveau interne notamment la mauvaise circulation de l'information entre les différents services, ainsi le manque de personnel spécialisé, le mauvais archivage des documents tels que les fiches des stocks qui deviennent par la suite sales et difficilement lisibles...etc.

### ✓ Suggestions :

Pour le bon fonctionnement de l'entreprise ENIEM, nous ne manquerons pas d'apporter notre contribution, à travers quelques suggestions par rapport aux remarques précédentes.

- Nous suggérons à l'entreprise ENIEM de recruter un peu plus de personnel compétent afin de permettre à cette dernière d'élargir ses parts de marché.
- La création d'une nouvelle gamme de produits afin d'utiliser le stock mort et penser à produire de nouveaux produits qui permettent de s'améliorer.
- L'organisation de réunions et de séminaires répétitifs entre le personnel cadre et simple fonctionnaires afin de créer une ambiance de travail et renforcer leurs relations dans le but d'assurer la communication et de coordination.
- La dotation d'un nouvel équipement informatique afin d'assurer la modernisation.

En conclusion cette recherche reste modeste et indicative. Une étude plus approfondie est envisagée dans une future recherche. Cette étude se base sur les données de différentes ressources ou figurent en principe les données pouvant nous permettre d'étudier parfaitement

le choix d'implantation des zones industrielles et la contribution de ces dernières au développement local industriel d'un territoire donné.

***Références***

***bibliographiques***

## Références bibliographiques :

### Ouvrage :

- **ALFRED Marshall**, les « The economics of industry 1879, Principes d'économie politique 1890, Industry and trade 1919».
- **BECATTINI G**, « Dal distretto industriale allo sviluppo locale», Turin, Bollati Boringhieri, 2000, p 251
- **PECQUEUR B**, « Le développement local : mode ou modèle ? », Syros/Alternatives, 1989, Paris, p58.
- **PECQUEUR B**, « Le développement territorial comme préambule à l'économie sociale, in économie sociale et développement local », éd l'Harmattan, Paris, 2002, p23.
- **BRESSY G, C Konkuyt** « Economie d'entreprise », éd Dalloz, Paris, 2000.
- **BRUNET B**, « Le développement local : un concept mais aussi une pratique », 2006.
- **CASTEIGTS Michel**, «L'aménagement de l'espace », éd L.G.D.J, Paris, 1999.
- **CELSO Furtado**, « Théorie du développement économique », Coll, SUP, PUF, Paris, 1975, chap, I.
- **COURLET Claude**, « L'économie territoriale » ; PUG, Grenoble, 2008.
- **DEZERT B et C. Varlaque**, « Espace industriel », éd Masson, Paris 1978.
- **FOURCAD C**, « Petite et moyenne entreprise et développement local », éd Eska, Paris, P, 145.
- **GLBRAITH J.K**, « The industrial society », Maspero, London, 1986.
- **JULIEN P.A**, « Les PME bilan et perspectives », éd, Economica, Paris, 1997, p166
- **KOLOSY Katalyne**, « Le développement local : réflexion pour une définition théorique de concept », éd Horizon local, 1996-2001.
- **MARCHESNAY M et FOURCADE L**, « Gestion de la PME/PMI », éd Nathan, 1997.
- **MASSON E**, « Economic concentration and the Monopoly problem», Cambridge, U.P, 1957.
- **POLEZE Marie et SHEARMURE Richard**, « Economie urbaine et régionale : introduction a la géographie économique », éd Economica, Paris, 2005, p 183.
- **RAY S** « Promoting exports' of handicrafts forgn trade », India, 2001, p, 37.

- **SAINT- JULIEN Thérèse**, « Localisations dans l'espace », Denise PUMAIN, éd, Arman Colin, Paris, 2005, p22.
- **TESSON Frédéric**, « Cours introduction au développement local L2, L3 », l'université de Pau et des Pays de l'Adour, 2002,
- **WEBER Alfred**, (Translated by Carl J. Friedrich from Weber's 1909 book), « Theory of the location of Industries » The University of Chicago Press. 1929, p 187.
- **XAVIER Greffe**, « Décentraliser pour l'emploi : les initiatives locales de développement », éd Economica, Paris, 1986.
- **XAVIER Greffe**, « Territoire en France, les enjeux économique de la décentralisation », éd Economica, Paris, 1984.

#### Thèses et mémoires :

- **AIT SEDDIK Nouara**, « Genre et développement local, illustrés par le secteur de la confection traditionnelle de Bouzeguène », Mémoire master, 2013, p 06.
- **DAMOUCHE Dalila**, « Etude de l'impacte rural sur le développement territorial dans la wilaya de Tizi-Ouzou », Mémoire master, 2014, p 58.
- **DECHRA Mansour**, « Stratégie de développement des PME, le développement local », Mémoire Magister, 2014, p 66.
- **MEKATI Henia**, « Dans quelle mesure le tourisme en zone de montagne peut-il contribuer au développement local de la Kabylie ? », Mémoire master, 2013, p 18.
- **Salah-Mansour. Salima**, « Les produits du territoire levier du développement local dans les zones rurales et montagneuses », Mémoire master, 2013, p 08.
- **SERHANI Mustapha**, « Le développement NTIC au Maroc : apport économique et contraintes réelles », Thèse de magister, rabat, Maroc, 2009/2010.

#### Dictionnaires et encyclopédies :

- Claude Danièle Echanemaison, « Dictionnaire d'Economie et de Sciences Sociales », Ed Nathan, Paris, 2007 page 254.

#### Document devers :

- Annuaire statistique 2016

- Bulletin-PME-N-29.
- Loi N° 17-02 du 10 janvier 2017 portant la loi d'orientation sur le développement des PME.
- Loi N°16 -09 du 03 aout 2016 relative à la promotion de l'investissement.
- L'OCDE « Caractéristiques et importance des PME » Revue sur le développement, 2/2004 (N°5), p 37-46.
- OCDE, « Méthode de développement industriel », p40, 1985.
- OCDE « Transfert des technologies aux PME », 1995, p, 44.
- Rapport N°1 : Ministère de l'industrie algérienne 2<sup>ème</sup> plan quadriennal (1974-1977) sur les petites et moyennes industries du secteur public.
- Revue sociologie du travail N°4/9, O.B.Guilbot, « Les acteurs locaux du développement économique local ».
- Revue de chercheur N°08/2010, Cherif Mustapha –Maitre de conférences, université de Tlemcen, « Zone Industrielle et Développement Locale : Quelle Articulation ? », p 53.
- Revue « Economie et prévision », 2007/2 (N°178-179), page 168, éditeur : La documentation française.
- Sommet de Montréal, sur le développement local, septembre2002, p 4.

***Listes  
des tableaux  
et figures***

## Liste des tableaux :

- Tableau N°01 : Quelques études récentes sur le choix de localisation des multinationales.....59
- Tableau N°02 : Distances par rapport aux chefs lieux des wilayas limitrophes (en Km).....75
- Tableau N°03 : Récapitulatif d'activité industrielle enregistrée durant l'année 2016.....79
- Tableau N°04 : Répartitions de la demande d'emploi selon le niveau de qualification et d'instruction.....82
- Tableau N°05 : Les spécificités de la Z.I.A.I.....84
- Tableau N°06 : Situation des affectations des lots dans la Z.I.A.I en 2015.....84
- Tableau N°07 : Situation des projets dans la Z.I.A.I en 2015.....85
- Tableau N°08: situation des travaux de viabilisation.....86
- Tableau N°09 : Répartition de la surface occupée par entreprise.....88

### Liste des figures :

- Figure N°01 : Cadre stratégique du développement local.....	19
- Figure N°02 : Carte géographique de la wilaya de Tizi-Ouzou.....	74
- Figure N°03 : Position de la zone industrielle de « Aissat –Idir ».....	83
- Figure N°05 : Dégradation des routes à l'intérieur de la Z.I.A.I.....	85
-Figure N°06 : photo de symbole de l'entreprise ENIEM.....	90
- Figure N° 07 : Comment accroître la motivation.....	93

### Listes des schémas et graphiques :

- Schéma N° 01 : Les caractéristiques de la PME selon P.A. JULIEN.....	31
- Schéma N°02 : La trilogie structure-stratégie-performance.....	45
- Schéma N° 03: Organigramme général de l'ENIEM.....	92
- Graphique N°01 : Structure de la population (pyramide d'âge).....	80
- Graphique N°02 : Répartition de la population occupée par branche d'activité.....	81
- Graphique N°04 : Situation de la concurrence dans la Z.I.A.I.....	85

**Annexes**

## *Questionnaire*

Dénomination de l'entreprise :

Structure juridique de l'E/se :

Localisation de l'E/se :

Date de création de l'E/se :

Si elle appartient à un groupe, lequel ?

**1-** Quel est le capitale social de l'E/se ? :

**2-** Quelle structure organisationnelle adoptez-vous ?

Centralisée  Décentralisée

**3-** Quel est le domaine d'activité de l'E/se ?

Industrielle  commerciale

**4-** quel est le type d'E/se ?

TPE  PME/PMI  GE/se

**5-** Quel type de Formation adoptez-vous ?

Interne  Externe  continue

**6-** Quelle est la destination des produits fabriqués ?

National  Local  International

**7-** Quel est le mode de transport que vous utilisez pour expédier votre marchandise ?

Routier  Maritime  Aérien

**8-** Votre zone d'activités/ quartier est-il desservi par les transports urbains ?

Oui  Non

**9-** Etes-vous satisfait de la distance qui sépare votre zone d'activités des grandes villes ?

Oui  Non

**10-** Quelle est la quantité annuelle des produits fabriqués ?

.....

**11-** Quelle est l'effectif employé ?

.....

**13-** Comment se répartissent les emplois en % ?

Ouvriers.....employés.....techniciens.....maitrise.....

**14-** Avez-vous des difficultés à recruter dans certains métiers ou pour certaines qualifications ?

.....

.....

**15-** Quels sont les partenaires d'entreprise ?

.....

.....

**16-** De quelle façon cherchez-vous à développer votre entreprise ?

.....

.....

**17-** L'innovation tient une part importante dans votre secteur ?

Si c'est oui, dans quelle direction ?

.....

.....

**18-** De quelle façon votre entreprise intervient-elle dans le développement local industriel ?

.....

.....

**19- Comment voyez- vous l'évolution de votre secteur d'activité ?**

.....  
.....

**20- Votre connexion internet dispose-t-elle d'un débit suffisant ?**

Oui  Non

**21- Etes-vous satisfait de votre local actuel ?**

Oui  Non

Si non, pour quelle(s) raison(s) ?

.....

**22- Aviez-vous un projet de développement qui nécessite un investissement immobilier ?**

Oui  Non

**23- Les ressources naturelles sont-elles disponibles ?**

Oui  Non

**24- Le bilan annuel de votre entreprise est-il excédentaire ou déficitaire ?**

En 2014.....En 2015.....En 2016.....

**25- Votre entreprise dégage-t-elle une plus value ?**

Oui  Non

Si oui est-ce qu'elle l'utilise pour des projets d'investissement ?

Oui  Non

**26- Quelle est la part d'impôt payée par votre entreprise ?**

.....

**27- Avez-vous une stratégie marketing (carte visite, catalogue, publicité télévisée...) ?**

.....

**28- Votre activité influence-t-elle l'ouverture sur le marché/innovation ?**

.....

Remarque :.....  
.....  
.....  
.....  
.....



## Répartition de l'état de réseau routier de la wilaya Tizi-Ouzou (fin 2016)

<b>ROUTES(KM)</b>	<b>BON ETAT</b>	<b>MOYEN ETAT</b>	<b>MAUVAIS ETAT</b>	<b>TOTAL</b>
ROUTES NATIONALES	356,098	160,905	104,210	621,213
CHEMINS DE WILAYA	415,363	128,935	95,615	639,913
CHEMINS DE COMMUNAUX	1774,000	710,000	1064,000	3548,000
<b>TOTAL WILAYA</b>	<b>2545,461</b>	<b>999,840</b>	<b>1263,825</b>	<b>4809,126</b>

## LOIS

**Loi n° 17-01 du 11 Rabie Ethani 1438 correspondant au 10 janvier 2017 fixant la liste des hautes responsabilités de l'Etat et des fonctions politiques dont l'accès requiert la nationalité algérienne exclusive.**

-----

Le Président de la République,

Vu la Constitution, notamment ses articles 63, 92, 136, 138, 140, 143 (alinéa 2) et 144 ;

Vu l'ordonnance n° 66-155 du 8 juin 1966, modifiée et complétée, portant code de procédure pénale ;

Vu l'ordonnance n° 66-156 du 8 juin 1966, modifiée et complétée, portant code pénal ;

Vu l'ordonnance n° 70-86 du 15 décembre 1970, modifiée et complétée, portant code de la nationalité algérienne ;

Après avis du Conseil d'Etat ;

Après adoption par le Parlement ;

**Promulgue la loi dont la teneur suit :**

Article 1er. — La présente loi a pour objet de fixer la liste des hautes responsabilités de l'Etat et des fonctions politiques dont l'accès requiert la nationalité algérienne exclusive, en application des dispositions de l'article 63 de la Constitution.

Art. 2. — La nationalité algérienne exclusive est requise pour l'accès aux hautes responsabilités de l'Etat et aux fonctions politiques suivantes :

- le Président du conseil de la Nation ;
- le Président de l'Assemblée Populaire Nationale ;
- le Premier ministre ;
- le Président du Conseil constitutionnel ;
- les membres du Gouvernement ;
- le Secrétaire Général du Gouvernement ;
- le Premier Président de la Cour suprême ;
- le Président du Conseil d'Etat ;
- le Gouverneur de la Banque d'Algérie ;
- les responsables des organes de sécurité ;
- le Président de la Haute Instance Indépendante de Surveillance des Elections ;

— le Chef d'état-major de l'Armée Nationale Populaire ;

— les commandants des forces armées ;

— les commandants des régions militaires ;

— toute autre haute responsabilité militaire définie par voie réglementaire.

Art. 3. — Toute personne appelée à exercer une responsabilité de l'Etat ou une fonction politique prévues à l'article 2 ci-dessus, est tenue de présenter une déclaration sur l'honneur attestant de sa jouissance de la nationalité algérienne exclusive.

La déclaration sur l'honneur est déposée auprès du Premier Président de la Cour suprême.

Le modèle de déclaration est fixé par voie réglementaire.

Art. 4. — Toute personne exerçant une haute responsabilité de l'Etat ou une fonction politique prévues à l'article 2 ci-dessus, doit présenter la déclaration sur l'honneur, dans un délai de six (6) mois, à compter de la date de publication de la présenteloi au *Journal officiel*.

Art. 5. — Toute fausse déclaration expose son auteur aux sanctions prévues par la législation en vigueur.

Art. 6. — La présente loi sera publiée au *Journal officiel* de la République algérienne démocratique et populaire.

Fait à Alger, le 11 Rabie Ethani 1438 correspondant au 10 janvier 2017.

Abdelaziz BOUTEFLIKA.

-----★-----

**Loi n° 17-02 du 11 Rabie Ethani 1438 correspondant au 10 janvier 2017 portant loi d'orientation sur le développement de la petite et moyenne entreprise (PME).**

-----

Le Président de la République,

Vu la Constitution, notamment ses articles 43, 136, 138, 140, 143 et 144 ;

Vu l'ordonnance n° 75-58 du 26 septembre 1975, modifiée et complétée, portant code civil ;

Vu l'ordonnance n° 75-59 du 26 septembre 1975, modifiée et complétée, portant code de commerce ;

Vu l'ordonnance n° 76-105 du 9 décembre 1976, modifiée et complétée, portant code de l'enregistrement ;

Vu la loi n° 79-07 du 21 juillet 1979, modifiée et complétée, portant code des douanes ;

Vu la loi n° 83-11 du 2 juillet 1983, modifiée et complétée, relative aux assurances sociales ;

Vu la loi n° 84-17 du 7 juillet 1984, modifiée et complétée, relative aux lois de finances ;

Vu la loi n° 90-11 du 21 avril 1990, modifiée et complétée, relative aux relations de travail ;

Vu la loi n° 90-22 du 18 août 1990, modifiée et complétée, relative au registre de commerce ;

Vu la loi n° 90-30 du 1er décembre 1990, modifiée et complétée, portant loi domaniale ;

Vu le décret législatif n° 94-01 du 3 Chaâbane 1414 correspondant au 15 janvier 1994 relatif au système statistique ;

Vu l'ordonnance n° 95-07 du 23 Chaâbane 1415 correspondant au 25 janvier 1995, modifiée et complétée, relative aux assurances ;

Vu l'ordonnance n° 96-01 du 19 Chaâbane 1416 correspondant au 10 janvier 1996 fixant les règles régissant l'artisanat et les métiers ;

Vu l'ordonnance n° 01-04 du Aouel Joumada Ethania 1422 correspondant au 20 août 2001, complétée, relative à l'organisation, la gestion et la privatisation des entreprises publiques économiques ;

Vu la loi n° 01-18 du 27 Ramadhan 1422 correspondant au 12 décembre 2001 portant loi d'orientation sur la promotion de la petite et moyenne entreprise (PME) ;

Vu la loi n° 01-20 du 27 Ramadhan 1422 correspondant au 12 décembre 2001 relative à l'aménagement et au développement durable du territoire ;

Vu l'ordonnance n° 03-03 du 19 Joumada El Oula 1424 correspondant au 19 juillet 2003, modifiée et complétée, relative à la concurrence ;

Vu la loi n° 04-08 du 27 Joumada Ethania 1425 correspondant au 14 août 2004, modifiée et complétée, relative aux conditions d'exercice des activités commerciales ;

Vu la loi n° 06-11 du 28 Joumada El Oula 1427 correspondant au 24 juin 2006 relative à la société de capital investissement ;

Vu la loi n° 11-10 du 20 Rajab 1432 correspondant au 22 juin 2011 relative à la commune ;

Vu la loi n° 12-06 du 18 Safar 1433 correspondant au 12 janvier 2012 relative aux associations ;

Vu la loi n° 12-07 du 28 Rabie El Aouel 1433 correspondant au 21 février 2012 relative à la wilaya ;

Vu la loi n° 14-10 du 8 Rabie El Aouel 1436 correspondant au 30 décembre 2014 portant loi de finances pour 2015, notamment son article 118 ;

Vu la loi n° 16-09 du 29 Chaoual 1437 correspondant au 3 août 2016 relative au développement de l'investissement ;

Après avis du Conseil d'Etat,

Après adoption par le Parlement,

### **Promulgue la loi dont la teneur suit :**

Article 1er. — La présente loi a pour objet de définir la petite et moyenne entreprise dénommée ci-après « PME » et les mesures et les mécanismes de soutien qui leurs sont réservés en termes d'émergence, de croissance et de pérennisation.

## TITRE I

### DES DISPOSITIONS GENERALES

#### CHAPITRE 1er

#### DES PRINCIPES GENERAUX

Art. 2. — La présente loi fixe les objectifs généraux suivants :

- l'impulsion de la croissance économique ;
- l'amélioration de l'environnement de la PME ;
- l'encouragement de l'émergence des PME, notamment innovantes, et leur pérennisation ;
- l'amélioration de la compétitivité et de la capacité d'exportation des PME ;
- la promotion de la culture entrepreneuriale ;
- l'amélioration du taux d'intégration nationale et la promotion de la sous-traitance.

Art. 3. — La politique de développement des PME s'appuie sur la concertation et la coordination avec les acteurs publics et privés concernés, et sur les études appropriées donnant lieu à des programmes, des mesures et des structures d'appui et d'accompagnement.

L'Etat mobilise les moyens nécessaires à cet effet.

Art. 4. — Les collectivités locales initient les mesures nécessaires pour l'aide et le soutien à la promotion des PME, notamment par la facilitation de l'accès au foncier et à l'immobilier convenant à leurs activités, et la réservation d'une partie des zones d'activités et des zones industrielles.

Les modalités d'application du présent article sont précisées, en tant que de besoin, par voie réglementaire.

CHAPITRE 2

**DE LA DEFINITION DE LA PETITE  
ET MOYENNE ENTREPRISE**

Art. 5. — La PME est définie, quel que soit son statut juridique, comme étant une entreprise de production de biens et/ou de services :

— employant une (1) à deux cent cinquante (250) personnes ;

— dont le chiffre d'affaires annuel n'excède pas quatre (4) milliards de dinars algériens ou dont le total du bilan annuel n'excède pas un (1) milliard de dinars algériens ;

— et qui respecte le critère d'indépendance tel que défini au point 3, ci-dessous.

Au titre de la présente loi, il est entendu par :

1- **Personnes employées** : le nombre de personnes correspondant au nombre d'unités de travail-année (UTA), c'est-à-dire au nombre de salariés employés à temps plein pendant une année. Le travail partiel ou le travail saisonnier étant des fractions d'unité de travail-année.

L'année à prendre en considération pour une PME en activité est celle du dernier exercice comptable clôturé.

2- **Seuils pour la détermination du chiffre d'affaires ou pour le total du bilan** : ceux afférents au dernier exercice clôturé de douze mois.

3- **Entreprise indépendante** : l'entreprise dont le capital n'est pas détenu à 25% et plus par une ou plusieurs autres entreprises ne correspondant pas à la définition de la PME.

Art. 6. — Est éligible aux dispositions de la présente loi, toute entreprise créée ou à créer, respectant les seuils suscités, sur la base d'une déclaration dont le modèle est fixé par arrêté du ministre chargé de la PME.

Art. 7. — Bénéficient des mesures d'appui, prévues par la présente loi, les PME dont le capital social est détenu dans la limite de 49% par une ou plusieurs sociétés de capital investissement.

Art. 8. — La moyenne entreprise est définie comme une entreprise employant de cinquante (50) à deux cent cinquante (250) personnes et dont le chiffre d'affaires annuel est compris entre quatre cent (400) millions de dinars algériens et quatre (4) milliards de dinars algériens ou dont le total du bilan annuel est compris entre deux cent (200) millions de dinars algériens et un (1) milliard de dinars algériens.

Art. 9. — La petite entreprise est définie comme une entreprise employant de dix (10) à quarante-neuf (49) personnes et dont le chiffre d'affaires annuel n'excède pas quatre cent (400) millions de dinars algériens, ou dont le total du bilan annuel n'excède pas deux cent (200) millions de dinars algériens.

Art. 10. — La très petite entreprise « TPE » est définie comme une entreprise employant de un (1) à neuf (9) personnes et réalisant un chiffre d'affaires annuel inférieur à quarante (40) millions de dinars algériens, ou dont le total du bilan annuel n'excède pas vingt (20) millions de dinars algériens.

Art. 11. — Lorsqu'une entreprise enregistre un nombre d'employés qui la classe dans une catégorie de PME et un chiffre d'affaires ou un total du bilan qui la classe dans une autre catégorie, le critère du chiffre d'affaires ou du total du bilan, prime pour sa classification.

Art. 12. — Lorsqu'une entreprise, à la date de clôture de son bilan comptable, enregistre un ou des écart(s) par rapport au(x) seuil(s) énoncé(s) ci-dessus, elle n'acquiert ou ne perd la qualité de PME, au sens des articles 8, 9 et 10 ci-dessus, que pour autant qu'il(s) persiste(nt) sur deux exercices consécutifs.

Art. 13. — Les seuils relatifs aux chiffres d'affaires et au total du bilan annuel peuvent être révisés, en cas de besoin, par voie réglementaire.

Art. 14. — La définition de la PME telle qu'énoncée dans la présente loi, constitue la référence pour :

— l'octroi de tout appui, aide et soutien prévus par la présente loi au profit des PME et leur accompagnement ;

— la collecte des données et le traitement des statistiques.

Le système statistique national doit établir des situations périodiques et conjoncturelles relatives aux PME telles que définies ci-dessus.

TITRE II

**DES MESURES D'AIDE ET DE SOUTIEN  
A LA PROMOTION DE LA PME**

Art. 15. — Les mesures d'aide et de soutien à la promotion de la PME, objet de la présente loi, ont pour objectifs :

— de publier et promouvoir la diffusion de l'information à caractère industriel, commercial, juridique, économique, financier, professionnel et technologique relative au secteur des PME ;

— d'encourager toute initiative tendant à faciliter l'accès des PME au foncier ;

— d'œuvrer pour la mise en place de régimes fiscaux adaptés aux PME ;

— de favoriser et d'encourager le développement de la culture entrepreneuriale, ainsi que les nouvelles technologies et l'innovation au sein des PME ;

— de faciliter l'accès des PME aux instruments et services financiers adaptés à leurs besoins ;

— d'encourager les associations professionnelles, les bourses de sous-traitance et les groupements ;

— de renforcer la coordination entre les dispositifs de création et d'appui aux PME aux niveaux central et local.

Art. 16. — Les PME bénéficient des mesures d'aide et de soutien, prévues par la présente loi, en fonction de leurs tailles et des priorités définies par filières et par territoires.

Les modalités d'application du présent article sont définies par voie réglementaire.

#### CHAPITRE 1er

### DE LA CREATION ET DE LA CROISSANCE DE LA PME

Art. 17. — Il est créé un établissement public à caractère spécifique, ci-dessous dénommé « l'agence », chargé de la mise en œuvre de la stratégie de développement de la PME.

Art. 18. — L'agence assure la mise en œuvre de la politique de développement des PME en matière d'émergence, de croissance et de pérennisation, y compris l'amélioration de la qualité, la promotion de l'innovation et le renforcement des compétences et des capacités managériales des PME.

Les missions, l'organisation et le fonctionnement de l'agence, sont définis par voie réglementaire.

Art. 19. — Le financement des actions d'aide et de soutien à la PME, prévues par la présente loi, ainsi que des dépenses de fonctionnement de l'agence s'effectue à travers le compte d'affectation spéciale n° 302-124 intitulé « Fonds national de mise à niveau des PME, d'appui à l'investissement et de promotion de la compétitivité industrielle ».

Art. 20. — Il est créé des structures locales rattachées à l'agence. Elles se composent des :

- centres d'appui et de conseil à la PME, ayant pour principales missions l'appui à l'émergence, à la croissance et à la pérennisation des PME, ainsi que leur accompagnement ;

- pépinières d'entreprises chargées de soutenir les entreprises émergentes et de les héberger.

Les missions, l'organisation et le fonctionnement des centres d'appui et de conseil à la PME et des pépinières d'entreprises, sont définis par voie réglementaire.

Art. 21. — Il est créé, auprès du ministère chargé de la PME, des fonds de garantie des crédits et des fonds d'amorçage, conformément à la réglementation en vigueur afin de garantir les crédits aux PME et de promouvoir les start-up dans des projets innovants.

Les modalités d'application du présent article sont déterminées par voie réglementaire.

Art. 22. — Le ministère chargé de la PME entreprend, en concertation avec les autres ministères et autorités concernés, toute initiative à l'effet d'identifier les besoins des PME en financement et d'impulser la mise en place d'instruments financiers adaptés.

Art. 23. — L'Etat veille au développement du partenariat public/privé et œuvre pour l'élargissement du champ de la concession de services publics au profit des PME.

Art. 24. — Il est créé, auprès du ministère chargé des PME, un organisme consultatif dénommé « Conseil national de concertation pour le développement de la PME ».

Le Conseil constitue un espace de concertation et se compose d'organisations et d'associations professionnelles spécialisées et représentatives des PME, ainsi que des représentants des secteurs et institutions concernés par la création et le développement des PME.

Les modalités d'application du présent article sont définies par voie réglementaire.

Art. 25. — Au titre de la passation des marchés publics, les services concernés de l'Etat et de ses démembrements veillent à soumettre une proportion de ces marchés à une concurrence inter PME selon les conditions et modalités définies par la réglementation en vigueur.

Art. 26. — Dans le cadre de l'amélioration de la compétitivité des PME et de la promotion du produit national, des programmes de modernisation sont établis et mis en œuvre en faveur des PME.

Les modalités d'application du présent article sont déterminées par voie réglementaire.

Art. 27. — L'Etat encourage et appuie, à travers une subvention ou une aide matérielle :

- les associations de TPE représentatives de cette catégorie, offrant des services spécifiques à ces TPE ;

- les associations et/ou groupements de PME visant l'amélioration de la compétitivité des filières d'activités notamment celles de la sous-traitance à travers la collaboration des différents acteurs qui interviennent dans le processus de fabrication d'un produit matériel ou immatériel ou d'un service depuis la recherche/développement jusqu'à la consommation finale.

La subvention ou l'aide matérielle est assortie des conditions mentionnées dans le cahier des charges, et son octroi est subordonné à la conclusion d'une convention annuelle entre le ministère chargé de la PME et le groupement ou l'association, définissant les activités de ces derniers, en adéquation avec les objectifs fixés.

Les modalités d'application du présent article sont définies par voie réglementaire.

Art. 28. — Les associations professionnelles et les groupements qui créent des structures d'appui à la PME, peuvent bénéficier d'une aide financière ou matérielle de l'Etat, conformément à la législation et à la réglementation en vigueur.

Les modalités d'application du présent article sont déterminées par voie réglementaire.

Art. 29. — Le bénéfice des dispositions de la présente loi est subordonné à une déclaration d'identification périodique par les entreprises concernées auprès de l'agence ou ses démembrements. Le modèle de la déclaration est défini par un arrêté du ministre chargé des petites et moyennes entreprises.

## CHAPITRE 2

### DE LA PROMOTION DE LA SOUS-TRAITANCE

Art. 30. — La sous-traitance est l'instrument privilégié de densification du tissu PME.

Elle fait l'objet d'une politique de promotion et de développement visant le renforcement de la compétitivité de l'économie nationale.

Art. 31. — L'agence, visée à l'article 17 ci-dessus est chargée de mettre en œuvre la politique de l'Etat en matière de développement de la sous-traitance, notamment :

- assurer l'intermédiation entre les donneurs et les receveurs d'ordres ;
- collecter et analyser l'offre et la demande nationale en matière de capacités de sous-traitance ;
- valoriser le potentiel des PME en matière de sous-traitance à travers des programmes spécifiques visant l'amélioration de leurs performances ;
- promouvoir les activités de sous-traitance et de partenariat par le soutien aux bourses de sous-traitance ;
- assurer la mission de point focal dans le cadre d'un système d'information unifié des bourses de sous-traitance ;
- élaborer des contrats-types, selon une approche filière, se rapportant aux droits et obligations des donneurs et des receveurs d'ordres ;
- élaborer et actualiser un guide juridique de sous-traitance ;
- assurer la médiation entre le donneur et le receveur d'ordre en cas de litiges.

Art. 32. — L'Etat encourage, au titre du renforcement de l'intégration des capacités nationales de sous-traitance :

- la substitution des importations de biens et services par la production nationale ;
- l'insertion, par les services contractants publics, d'une clause obligeant les partenaires cocontractants étrangers, à recourir à la sous-traitance nationale dans les contrats de prestation de services, d'études, de suivi et de réalisation d'équipements publics ;
- l'insertion, dans les cahiers des charges des appels d'offres et consultations des marchés publics nationaux, d'une clause de bonification en faveur des soumissionnaires faisant appel à la sous-traitance assurée par les PME.

Art. 33. — Dans le cadre de la politique de développement de la sous-traitance nationale, l'agence offre un appui technique et matériel au profit des PME sous-traitantes pour l'homologation de leurs produits.

## CHAPITRE 3

### DU DEVELOPPEMENT DU SYSTEME D'INFORMATION ECONOMIQUE SUR LES PME

Art. 34. — L'agence, met en place un système d'information sur les PME afin de servir, notamment, d'outil de prospective et d'aide à la décision.

Art. 35. — Les organismes et les administrations sous-mentionnés doivent fournir, au système d'information économique sur les PME, les différentes informations actualisées figurant dans les fichiers dont ils disposent.

Il s'agit notamment de fichiers :

- de l'office national des statistiques ;
- du centre national du registre de commerce ;
- de la caisse nationale des assurances sociales des travailleurs salariés ;
- de la caisse nationale de sécurité sociale des non-salariés ;
- de l'administration fiscale ;
- de l'administration des douanes ;
- de la chambre algérienne de commerce et d'industrie ;
- de l'association des banques et des établissements financiers.

Art. 36. — Les informations, visées à l'article 35 ci-dessus, portent notamment sur :

- l'identification et la localisation des entreprises et leur taille, selon les critères définis à l'article 5 ci-dessus ;
- les secteurs d'activité des entreprises, selon la nomenclature en vigueur ;
- la démographie des entreprises en termes de création, de cessation et leur modification d'activité ;
- les différents indicateurs économiques qui caractérisent les entreprises.

Les modalités d'accès et de mise à disposition des informations contenues dans ces fichiers, sont fixées par un arrêté conjoint du ministre chargé de la PME et des ministres chargés des secteurs concernés.

## TITRE III

### DES DISPOSITIONS TRANSITOIRES ET FINALES

Art. 37. — Sont exclus du champ d'application de la présente loi :

- les banques et les établissements financiers ;
- les compagnies d'assurances ;
- les agences immobilières ;
- les sociétés d'import.

Art. 38. — Les dispositions de la loi n° 01-18 du 27 Ramadhan 1422 correspondant au 12 décembre 2001 portant loi d'orientation sur la promotion de la petite et moyenne entreprise « PME », sont abrogées.

Art. 39. — Les textes réglementaires de la loi n° 01-18 du 27 Ramadhan 1422 correspondant au 12 décembre 2001 portant loi d'orientation sur la promotion de la petite et moyenne entreprise « PME », demeurent applicables jusqu'à la publication des textes réglementaires qui seront pris en application de la présente loi.

Art. 40. — La présente loi sera publiée au *Journal officiel* de la République algérienne démocratique et populaire.

Fait à Alger, le 11 Rabie Ethani 1438 correspondant au 10 janvier 2017.

Abdelaziz BOUTEFLIKA.

-----★-----

**Loi n° 17-03 du 11 Rabie Ethani 1438 correspondant au 10 janvier 2017 modifiant et complétant l'ordonnance n° 70-20 du 19 février 1970 relative à l'état civil.**

-----

Le Président de la République,

Vu la Constitution, notamment ses articles 136, 140, 143 (alinéa 2) et 144 ;

Vu l'ordonnance n° 66-156 du 8 juin 1966, modifiée et complétée, portant code pénal ;

Vu l'ordonnance n° 70-20 du 19 février 1970, modifiée et complétée, relative à l'état civil ;

Vu l'ordonnance n° 75-58 du 26 septembre 1975, modifiée et complétée, relative au code civil ;

Vu la loi n° 08-09 du 18 Safar 1429 correspondant au 25 février 2008 portant code de procédure civile et administrative ;

Vu la loi n° 15-03 du 11 Rabie Ethani 1436 correspondant au 1er février 2015 relative à la modernisation de la justice ;

Après avis du Conseil d'Etat,

Après adoption par le Parlement,

**Promulgue la loi dont la teneur suit :**

Article 1er. — La présente loi a pour objet de modifier et de compléter l'ordonnance n° 70-20 du 19 février 1970 relative à l'état civil.

Art. 2. — Le chapitre 1er du titre II de l'ordonnance n° 70-20 du 19 février 1970, susvisée, est complété par un *article 38 bis* rédigé comme suit :

« *Art. 38 bis.* — Les demandes de remplacement, d'annulation, de rectification, de modification et de transcription des actes de l'état civil, prévues par la présente ordonnance et les demandes de rectification des décisions de justice les concernant, peuvent être présentées ou communiquées par voie électronique, conformément aux dispositions fixées par la législation en vigueur et les dispositions de la présente ordonnance.

Les conditions et modalités d'application du présent article sont fixées, le cas échéant, par voie réglementaire ».

Art. 3. — Les *articles 40, 47, 49, 50, 51 et 52* de l'ordonnance n° 70-20 du 19 février 1970, susvisée, sont modifiés, complétés et rédigés comme suit :

« *Art. 40.* — Le requérant saisit le procureur de la République par simple requête sur papier libre ou par voie électronique, directement ou à travers l'officier de l'état civil de la commune.

..... (le reste sans changement) ..... ».

« *Art. 47.* — La demande d'annulation des actes d'état civil erronés, est formée devant tout tribunal à travers le territoire national.

Elle peut être, également, formée devant le tribunal du lieu où l'acte a été dressé ou transcrit, ou devant le tribunal saisi d'un litige mettant en cause l'acte argué de nullité, à titre d'incident.

La demande prévue au présent article est présentée par l'intéressé directement ou à travers l'officier de l'état civil de la commune ».

« *Art. 49.* — Il peut être procédé, sans frais, par voie d'ordonnance rendue par le président de tout tribunal à travers le territoire national, sur requête du procureur de la République, à toute rectification des actes de l'état civil ou décisions judiciaires les concernant.

Le président du tribunal ayant ordonné la rectification est, également, compétent pour prescrire la rectification de tous les actes, même dressés ou transcrits hors de son ressort, qui reproduisent l'erreur ou comportent l'omission originale ».

Art. 50. — Le procureur de la République, saisi par l'intéressé directement ou à travers l'officier de l'état civil de la commune, dans les formes prévues à l'article 40 de la présente ordonnance, présente la requête en rectification.

..... (le reste sans changement) ..... ».

« *Art. 51.* — Les procureurs de la République auprès de tous les tribunaux peuvent procéder à la rectification administrative des erreurs ou omissions purement matérielles des actes de l'état civil, nonobstant le lieu de leur rédaction ou transcription ».

# ***Table***

# ***des matières***

## Table des matières

Introduction Générale .....	1
-----------------------------	---

### **Chapitre I : Le cadre théorique du Développement local industriel.**

Introduction.....	6
-------------------	---

#### **Section01 : présentation et généralités du développement local.**

1- Aperçu historique et économique sur le DL.....	7
1-1- L'origine du concept du DL.....	7
1-2- Qu'est ce le développement et qu'est que le local?.....	8
1-3- Définition du développement local.....	10
2- Changement de paradigme.....	12
2-1- Le district industriel ou le SPL.....	13
2-2- Le développement endogène.....	14
2-3- Spécialisation double.....	14

#### **Section 02 : Rôle, Objectifs et Conditions du développement local.**

1- Les acteurs, les outils et les composantes du développement local.....	15
1-1- Les différents acteurs du développement local et leurs rôles.....	15
1-1-1- Les acteurs du développement local.....	15
1-1-2- Le rôle des acteurs du développement local.....	16
1-2- Les outils du développement local.....	17
1-3- Les composantes du développement local.....	17
2- Les objectifs, les conditions et les contraintes du développement local .....	19
2-1- Les objectifs du développement local.....	19
2-2- Les conditions du développement local .....	20
2-2-1- Les conditions relatives à la gestion de développement.....	20
2-2-2- Les conditions relatives aux acteurs et leurs mobilisation.....	23
2-3- Les contraintes du développement de l'économie locale.....	25

### **Section 03 : La PME/ PMI et sa contribution au développement local.**

1- La notion de la PME :.....	27
1-1- Définition et caractéristiques .....	27
1-1-1. Définition de la PME.....	27
1-1-2. Les caractéristiques des PME/PMI.....	28
1-2- Atouts et faiblesses.....	31
1-2-1- Atouts.....	31
1-2-2- Faiblesses de la PME.....	32
2- La contribution des petites et moyennes entreprises au développement local .....	33
2-1- Les thèses de PME comme locomotive de développement local.....	34
2-2- La contribution des PME au développement économique.....	37
Conclusion.....	40

## **Chapitre II : L'économie industrielle et la localisation spatiale des industries.**

Introduction.....	41
-------------------	----

### **Section 01 : Aperçu général sur l'économie industrielle.**

1- Qu'est ce que l'économie industrielle ?.....	42
2- Historique de l'économie industrielle.....	42
2-1- Analyse d'ALFRED Marshall.....	43
2-2- Ecole de CAMBRIDGE.....	43
3- Les approches de l'économie industrielle.....	45
3-1- Approche mécanique.....	45
3-2- Approche systémique.....	46

### **Section 02 : Détermination de la localisation industrielle.**

1- Les facteurs décisionnels de la localisation industrielle.....	47
---	----

1-1-	Les facteurs géographique.....	47
1-1-1	Les besoins en espaces.....	47
1-1-2	La distance.....	48
1-1-3	La qualité de sol.....	48
1-1-4	Le relief.....	48
1-1-5	Les conditions climatiques.....	48
1-2	Les facteurs économiques.....	48
1-2-1	Les facteurs de production.....	49
1-2-2	Les marchés.....	50
1-2-3	Les moyens de transports et de communication.....	51
1-3	Les facteurs socio-politiques.....	51
1-3-1	Les facteurs sociaux.....	51
1-3-2	Les facteurs politiques.....	52
1-3-3	Les milieux d'accueil et les facteurs d'agglomération.....	53
1-3-4	Les milieux urbain.....	54
1-3-5	Les milieux industriels.....	54
1-3-6	Les milieux scientifique et socio-culturel.....	54
1-3-7	Les facteurs informels.....	55
2-	Stratégie du choix de localisation spatiale.....	56
2-1	Les choix macro-spatial.....	56
2-2	Le niveau micro-spatial.....	59
 <b>Section 03 : Aménagement de l'espace dans le cadre d'implantation des industries.</b>		
1-	Outils et moyens d'aménagement de l'espace .....	60

1-1	Les outils politiques.....	60
1-2	Les outils financiers.....	61
1-3	Les moyens économiques et la mobilisation sociale.....	62
1-3-1	Les moyens économiques.....	62
1-3-2	La mobilisation sociale.....	62
1-3-3	Les moyens conceptuels et méthodologiques.....	63
2-	La localisation et conditions de gestion de l'espace.....	64
2-1	Surveillance de la qualité de l'eau et de l'air .....	64
2-1-1	Surveillance de la qualité de l'eau-assainissement.....	64
2-1-2	Surveillance de la qualité de l'air.....	65
2-1-2-1	L'amélioration des connaissances.....	65
2-1-2-2	La réduction des pollutions.....	65
2-1-2-3	L'information et la sensibilisation.....	65
2-2	La gestion des déchets et des carrières.....	66
2-2-1	La gestion des déchets.....	66
2-2-2	La gestion des carrières.....	66
2-3	Limitation des risques accidentels et des nuisances.....	68
2-3-1	Limitation des risques accidentels.....	68
2-3-2	Limitation des nuisances.....	69
2-3-3	Etude des sites et sols susceptibles d'être pollués.....	70
	Conclusion.....	71

## **Chapitre III : Etude de cas pratique :**

Introduction.....	72
-------------------	----

### **Section01 : Présentation générale de la wilaya de Tizi-Ouzou.**

1- Présentation de la wilaya de Tizi-Ouzou.....	73
1-1- Présentation géographique.....	73
1-2- Données physique et humaines.....	74
1-3 L'agriculture, la pêche, l'artisanat et le tourisme.....	76
1-4 L'accessibilité des moyens de communication et d'infrastructures de bases à la zone industrielle.....	76
2- Le secteur industriel dans la wilaya de Tizi-Ouzou.....	77
3- Etat de l'emploi dans la wilaya de Tizi-Ouzou.....	78
3-1 La population active.....	78
3-2 La population occupée (les emplois occupés).....	79
3-3 La répartition de la demande d'emploi selon le niveau de qualification et d'instruction.....	80

### **Section 02 : Présentation de la zone industrielle enquêtée « AISSAT-Idir »**

1- Présentation de la « Z.I-A.I » et son cadre régional d'insertion.....	81
1-1- Présentation de la zone industrielle de « Aissat-Idir » .....	81
1-2- Situation de la Z.I.A.I.....	82
1-2-1 Information surfaciques de la Z.I.A.I.....	82
1-2-2 Situation des affectations des lots.....	83
1-2-3 La situation des projets.....	83
1-3-4 Situation de la concurrence.....	83

1-2-5	La situation des travaux de viabilisation dans la Z.I.A.I.....	84
2-	fonctionnement de la zone.....	85
3-	Impact de Z.I.A.I. sur le marché de travail.....	87
3-1	Emploi interne.....	87
3-2	Emploi externe.....	87
3-2-1	Emploi direct.....	87
3-2-2	Emploi indirect.....	88

### **Section 03 : L'enquête de terrain « présentation, analyse et interprétation »**

1-	Présentation de l'enquête de terrain.....	88
1-1-	Objectifs de l'enquête de terrain .....	88
1-2-	Démarche méthodologique de l'enquête.....	89
1-3-	Les difficultés rencontrées.....	89
2-	Analyse et interprétation des résultats de l'enquête.....	90
2-1	Caractéristiques principales des entreprises enquêtées.....	90
2-1-1	Le secteur juridique et effectif employé.....	90
2-1-2	La taille des entreprises.....	90
2-1-3	L'aspect socioprofessionnel des employés.....	91
2-2-	Facteur du choix de localisation de la Z.I.A.I.....	91
2-2-1	L'immobilier.....	92
2-2-2	Ressources naturelles.....	92
2-2-3	La main d'œuvre qualifiée.....	93
2-2-4	Moyens de transport.....	94

3-	Cas d'entreprise « ENIEM ».....	95
	3-1- Identification d'entreprise « ENIEM ».....	95
	3-1-1 L'entreprise E.N.I.E.M.....	95
	3-1-2 L'organisation de l'ENIEM.....	95
	3-2 Mission et objectifs de l'entreprise « ENIEM ».....	97
	3-2-1 Mission de l'entreprise ENIEM.....	97
	3-2-2- Objectifs de « l'ENIEM ».....	97
	3-3 La contribution de l'entreprise « ENIEM » au DL industriel de la wilaya de Tizi- Ouzou.....	97
	Conclusion.....	99
	Conclusion générale.....	100
	Références Bibliographiques.	
	Liste des tableaux et figures.	
	Annexes.	
	Table des matières.	